



MARDI 1er OCTOBRE 1996

No 36379 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Bosnie Première rencontre

Les dirigeants musulman, serbe et croate élus à la présidence de Bosnie se sont retrouvés pour une première réunion hier à Sarajevo. Cette rencontre cruciale et hautement symbolique avait été précédée d'intenses négociations sous l'égide du haut représentant civil Carl Bildt.

Page 2

Sommet sur le Proche-Orient Ça renâcle



A l'issue d'une journée marquée par la confusion, le sommet de Washington sur la paix au Proche-Orient doit finalement se tenir demain. Les Etats-Unis ont exclu tout report alors que les Palestiniens - Yasser Arafat en tête (photo Keystone-EPA) - et les Egyptiens renâclaient devant l'intransigence de M. Nétanyahou.

Page 2

Le Locle Ex-conseiller communal condamné

L'ancien conseiller communal loclois Charly Débieux a été condamné à une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis. Le Tribunal de police du Locle l'a reconnu coupable de faux dans les titres et de gestion déloyale de biens publics. L'ancien directeur communal des travaux publics avait fait construire un terrain de football sans avoir obtenu les crédits nécessaires du législatif communal.

Page 18

Expo 2001: le Grand Conseil accepte un crédit Neuchâtel s'engage



Expo 2001 passe la rampe devant les députés neuchâtelois
Neuchâtel est le premier canton organisateur à s'engager financièrement dans le projet. Le Grand Conseil a approuvé hier un crédit de 9,945 millions par 94 voix contre 2. L'opposition est venue des rangs écologistes à la suite du refus d'un amendement.

Page 15

National: or nazi Arrêté approuvé



Or nazi
La commission d'enquête devrait commencer ses travaux en avril prochain. (Keystone-a.)

A l'issue d'un débat réduit, le Conseil national a approuvé hier à l'unanimité l'arrêté fédéral instituant une commission d'enquête chargée de faire toute la lumière sur les avoirs juifs et l'or nazi arrivés en Suisse à l'époque de la Seconde Guerre mondiale.

La Chambre du peuple a limité le droit de parole de sorte qu'une quinzaine de députés seulement ont pu s'exprimer.

Page 4

OPINION

Depuis Nabuchodonosor...

L'explosion de violence, suscitée par la décision du premier ministre Nétanyahou de dégager et d'ouvrir le tunnel qui court sur 500 mètres le long du Mur des lamentations autour de l'Esplanade des mosquées, est révélatrice d'un profond dilemme millénaire. C'est le débat de fond entre la tradition et la modernité.

La destruction du Temple de Jérusalem par Nabuchodonosor, en 587 av. J.-C., puis celle du second Temple par Titus en 70 et de Jérusalem par Hadrien en 135, ont, à chaque fois, suscité la même réaction du peuple juif. Avec une conviction d'essence religieuse, ce dernier a réaffirmé avec vigueur sa spécificité, sa foi, sa différence, fondées sur son alliance unique avec Dieu.

Depuis le débat sur le judaïsme entre Rabbi Yohanon ben Zakki et Yabné après la destruction du second Temple en 70, la question de savoir ce qu'est le judaïsme reste posée: est-ce une nation, une religion, une culture ou les trois à la fois?

L'œuvre des maîtres de Yabné, qui a fixé le judaïsme tel qu'il se définit aujourd'hui, et qui est rassemblée dans la Mishna, vers 180 à Tibériade, détermine les devoirs de chacun. Ces devoirs relèvent de l'attachement au texte hébreu de la Bible, à la Thora, la loi écrite consignée dans le Pentateuque et la loi orale communiquée par Dieu à Moïse, pour l'expliquer, la développer et l'explicitier, d'où l'importance de l'enseignement religieux en Israël.

Le judaïsme est de longue date divisé en plusieurs courants, orthodoxes, réformés, conservateurs, reconstructionnistes, etc.
L'assemblée du Grand Sanhédrin, convoquée par

Napoléon en février-mars 1807, et composée de deux tiers de rabbins et d'un tiers de laïcs, a cherché à définir les modalités d'intégration des Juifs de France. Il s'agissait de distinguer les lois religieuses éternelles et les lois liées à la vie juive d'autrefois en Palestine, sujettes à de possibles adaptations.

Le Likoud de France, qui a reçu M. Nétanyahou récemment à Paris, ne fait plus cas de ces interrogations, pas plus que le premier ministre israélien lui-même qui a dit: «Le tunnel exprime notre souveraineté sur Jérusalem.»

C'est le fond du débat.
Or, le tunnel qui, sur plusieurs dizaines de mètres emprunte le tracé d'un ancien aqueduc hasmonéen, passe à proximité du Mur des lamentations, et donc de la Mosquée Al-Aqsa et du Dôme du Rocher.

La mosquée du Dôme, construite sur l'esplanade qui domine le Mur des lamentations, est le troisième lieu saint de l'islam: c'est de là que Mahomet s'est envolé au ciel.

Les juifs orthodoxes ne désespèrent pas de reconstruire le Temple sur l'esplanade. A cette fin, il faudrait raser la mosquée.

Depuis 1968, ils creusent périodiquement des galeries perpendiculaires au Mur des lamentations, sous prétexte d'excaver les chemins d'Hérode, ce qui à chaque fois a conduit à des affrontements sanglants.

Pour les musulmans, l'espace souterrain du Dôme est aussi sacré que la surface sur laquelle il est bâti et ils dénoncent les sapes, conduites par les orthodoxes soupçonnés de vouloir miner les fondations de l'Esplanade des mosquées. Cette conviction est étayée

par les cinq complots d'extrémistes juifs, déjoués à temps, pour faire sauter cette Esplanade...

Le mont du Temple, symbole de la religion juive, est occupé par l'islam. Dayan lui-même, lors de son entrée à Jérusalem à la tête de l'armée israélienne, a renoncé à occuper l'Esplanade, et Menahem Begin, ancien chef des terroristes juifs d'avant 1948, a, par la suite, pris la décision politique de ne pas doubler la guerre de conquête d'une guerre religieuse.

Nétanyahou, qui a fondé son assise électorale sur le respect des lieux saints de Jérusalem, et confirme son attachement à l'orthodoxie religieuse qui veut une paix israélienne sans aucun compromis.

A cinq semaines des élections présidentielles américaines, Nétanyahou a déclenché une crise grave en connaissance de cause: Clinton a besoin des voix de la communauté juive pour sa réélection, qui constitue le 4% du corps électoral américain.

En recevant les protagonistes, Nétanyahou et Arafat, le chef de la Maison-Blanche dispose d'un puissant levier: l'Amérique, grande pourvoyeuse de fonds de l'Etat juif, a déjà octroyé plus de 50 milliards de dollars d'aide à Israël et lui attribue toujours trois milliards d'aide annuelle.

Une aide qui a nourri le mythe de faire «fleurer le désert» afin de cultiver le mépris envers les Arabes.

Un mépris que Nétanyahou n'avait pas formellement inscrit dans sa propagande électorale, mais qu'il exhale aujourd'hui dans le sang!
Gil BAILLOD

Barreaux pour voler une enfance

**Ouvert sur...
Ces gosses qu'on emprisonne
dans le monde**

Page 28

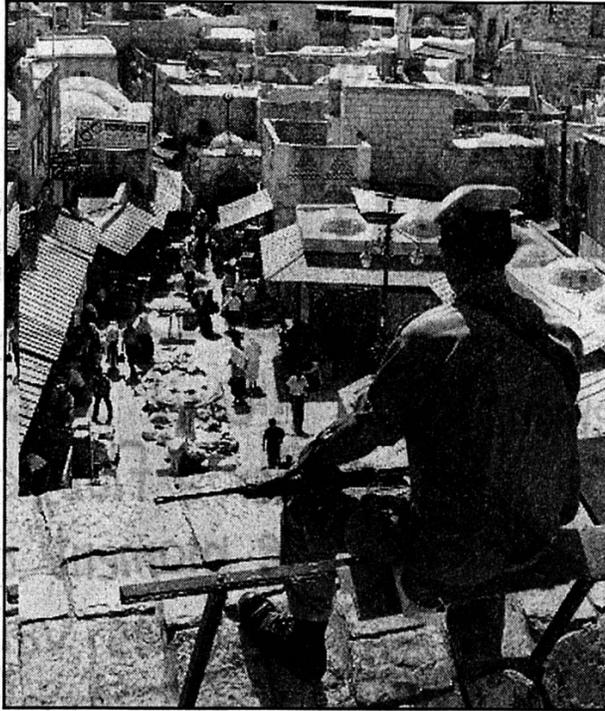
Le sommet de Washington sur le Proche-Orient débute aujourd'hui

Moubarak ne sera pas présent

A l'issue d'une journée marquée par la confusion, le sommet de Washington convoqué par Bill Clinton pour tenter de sauver le processus de paix au Proche-Orient a finalement été fixé à aujourd'hui et demain mercredi. Si Yasser Arafat s'est résolu à y participer, Hosni Moubarak a décidé de le boycotter.

Le président de l'Autorité palestinienne s'est entretenu dans la matinée avec le chef de l'Etat égyptien, puis a quitté le Caire pour Luxembourg, afin de consulter les ministres européens des affaires étrangères. Il s'envolera ensuite pour Washington. En revanche, la Maison Blanche annonçait que le président Moubarak ne viendrait pas à Washington. L'information a été confirmée à New York par l'ambassadeur d'Egypte à l'ONU.

Tout au long de la journée, les Palestiniens ont tenté de faire reporter à dimanche le sommet convoqué par le président américain afin de lui assurer «une bonne préparation qui puisse garantir des résultats concrets», selon l'agence nationale égypt-



Jérusalem

La vieille ville est toujours sous haute surveillance. (Keystone-EPA)

tienne MENA. Cependant, la Maison-Blanche s'est montrée intraitable et a refusé tout report.

En fin de journée, la présidence américaine confirmait la nouvelle annoncée par les présidences égyptienne et palestinienne: le sommet israélo-arabe de Washington aura lieu aujourd'hui et demain. Selon la Maison-Blanche, Yasser Arafat et le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou auront d'abord mardi «de brèves sessions de travail individuelles» avec les responsables américains. Ces rencontres seront ensuite suivies d'une session plénière dans la journée d'aujourd'hui.

Le contenu des discussions reste à déterminer. Représentants palestiniens, israéliens, américains et des Nations Unies se sont réunis toute la nuit de dimanche à lundi sans succès pour tenter d'élaborer un ordre du jour. Yasser Arafat et Hosni Moubarak réclament qu'Israël ferme le tunnel de Jérusalem, dont le percement a provoqué les émeutes dans lesquelles 65 Palestiniens, quatorze Israéliens et un Egyptien ont trouvé la mort.

Tandis que MM. Arafat et Moubarak se consultaient, le premier ministre israélien Ben-

jamin Nétanyahou et le roi Hussein de Jordanie partaient pour les Etats-Unis. Les deux hommes marquent ainsi sans équivoque leur soutien à l'initiative du chef de la Maison Blanche, lui-même inquiet de la détérioration de la situation à un peu plus d'un mois de la présidentielle américaine.

PAS DE CONCESSIONS

M. Nétanyahou a pour sa part confié à certains de ses ministres qu'il n'avait «aucune intention de céder» sur la question du tunnel, qui longe l'Esplanade des mosquées. Le premier ministre ne paraît pas plus disposé à un compromis sur la question du redéploiement de l'armée israélienne hors de Hébron.

Benjamin Nétanyahou a toutefois appelé les Palestiniens à des négociations continues, après le sommet de Washington, pour permettre de relancer le processus de paix. Selon le premier ministre, qui était interviewé dans l'avion qui le transportait à Washington, ces négociations doivent porter notamment sur le redéploiement israélien à Hébron et la poursuite du redéploiement de l'armée en Cisjordanie. (ats, afp, reuter)

1.10.1982 - Helmut Kohl devient chancelier en RFA.

1.10.1980 - Un tribunal de Varsovie donne son accord à la création des six premiers syndicats indépendants polonais.

1.10.1949 - Proclamation, à Pékin, de la République populaire de Chine, sous l'autorité de Mao Tsé-Toung, avec Tchéou En-Lai comme président du Conseil et ministre des Affaires étrangères.

1.10.1800 - L'Espagne cède la Louisiane à la France par un traité secret.

BRÈVES

Tchéchénie Pourparlers à Moscou

Le général Lebed a rencontré hier le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine pour préparer les pourparlers avec le chef des séparatistes tchéchènes Zelimkhan landarbiev, prévus pour cette semaine à Moscou.

Vatican

Le Pape sera hospitalisé

Le pape Jean Paul II sera hospitalisé comme prévu la semaine prochaine pour subir une opération de l'appendicite, a annoncé hier le Vatican.

Liban-Sud

Vive tension

La tension demeure au Liban-Sud, où un membre de l'ALS, la milice pro-israélienne, et un civil libanais ont été tués et deux soldats israéliens blessés au cours de plusieurs incidents ce week-end.

Elections au Cachemire

Phase finale

La phase finale des élections provinciales dans l'Etat indien du Cachemire a débuté hier matin dans le calme. Le scrutin a été étalé sur un mois pour permettre aux forces de l'ordre d'assurer la sécurité lors des opérations de vote.

Sri Lanka

Positions renforcées

Les troupes gouvernementales sri-lankaises renforçaient hier leurs positions dans la ville de Kilinochchi, dans le nord-est de l'île. Elles ont pris ce bastion des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) dimanche, au terme d'une semaine de combats particulièrement meurtriers.

OTAN

«No» à la France

Le commandement du flanc sud de l'OTAN continuera d'être dirigé par un Américain. Le secrétaire à la Défense, William Perry, a rejeté une nouvelle fois dimanche la revendication de la France. Les Etats-Unis resteront «inflexibles» sur cette question, a-t-il déclaré à son homologue français, Charles Millon.

Bosnie: après la validation des élections du 14 septembre Première réunion de la présidence

Les dirigeants musulman, serbe et croate élus à la présidence de Bosnie se sont retrouvés pour une première réunion hier dans un hôtel de Sarajevo. Cette rencontre cruciale et hautement symbolique avait été précédée d'intenses négociations sous l'égide du haut représentant civil Carl Bildt.

Cette présidence, issue des élections du 14 septembre, est l'une des institutions communes aux deux entités de Bosnie: la Republika Srpska (RS) et la Fédération croato-musulmane. Elle est censée éviter l'éclatement du pays profondément divisé après un conflit de 43 mois.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic, qui a été élu à la tête du nouveau triumvirat, est arrivé le dernier à l'hôtel Saraj qui accueille cette réunion. Un impor-

tant dispositif de sécurité avait été déployé autour de cet hôtel moderne situé à la sortie est de Sarajevo près de la route qui conduit à Pale, le fief des Serbes de Bosnie.

NO COMMENT

La réunion ne donnera lieu à aucun commentaire. «Il n'y aura pas de déclaration ainsi que l'ont demandé les participants à cette réunion», a déclaré un porte-parole du bureau de M. Bildt présent sur place. La presse est d'ailleurs tenue à l'écart de l'hôtel Saraj.

L'hôtel collégiale devait se réunir quatre jours au plus tard après la validation des résultats des élections intervenue dimanche. En certifiant les résultats du scrutin, l'Organisation pour la sécurité et la coopération

en Europe a lancé une étape majeure du processus de paix qui ouvre aussi la voie à la levée des sanctions contre les Serbes.

L'OSCE a approuvé ces résultats, malgré les accusations de fraude dont ces élections ont fait l'objet. Sous la coupe d'un Américain, l'OSCE a été régulièrement accusée de vouloir faire coller coûte que coûte le calendrier bosniaque sur celui de l'élection présidentielle américaine. Bill Clinton pourrait ainsi se targuer de ce succès international, même s'il n'est qu'apparent. Avec la validation et la première réunion de la présidence, deux des obstacles majeurs à la levée des sanctions contre les Serbes ont été levés. Ces sanctions imposées depuis 1992 à Belgrade et en 1993 aux Serbes de Bosnie ne sont que suspendues. (ats, afp)

Afghanistan: les Talibans continuent leur progression Grosse poussée vers le nord

Les milices islamistes des Talibans ont poursuivi hier leur progression vers le nord de l'Afghanistan. Ils faisaient face hier, à 120 kilomètres au nord de Kaboul, aux troupes du général Abdul Rachid Dostam, un chef de guerre qui contrôle une partie du nord du pays.

Les Talibans ont déclaré hier avoir poursuivi leur progression vers le nord en s'emparant de la province de Kapisa tout en pourchassant les forces loyales au président déchu Burhanouddine Rabbani. Un porte-parole des Talibans, cité par l'AIP (agence de presse afghane privée basée au Pakistan), a précisé que la milice islamique avait conquis hier la totalité de la province, située au nord de Kaboul.

Les miliciens islamistes, qui s'étaient emparés vendredi de la capitale afghane, menacent désormais directement les deux seules régions qui échappent encore à leur contrôle, au nord-est de Kaboul: la vallée du Panshir, bastion de Ahmad Shah Mas-

soud, l'ancien homme fort du régime de Kaboul renversé. La zone contrôlée par le général Dostam, un ouzbek ex-communiste, est également concernée.

Auparavant, les Talibans avaient annoncé la chute de Jabal os-Siraj, bastion du commandant Ahmed Chah Massoud, ancien chef du gouvernement militaire afghan. La localité est tombée peu après minuit au terme de trois heures de combats. D'après des témoignages recueillis auprès des organisations caritatives, les nouveaux maîtres de la ville ont fusillé un des chefs du Hezb-i-Islami, faction de l'ancien premier ministre Goulboudine Hekmatyar.

REDOUTABLE ADVERSAIRE

Les Talibans ont ensuite poursuivi leur poussée en direction de Golbahar, dont ils affirment contrôler «la majeure partie». La milice contrôle actuellement les trois quarts de l'Afghanistan. Les troupes loyales à Burhanouddine

Rabbani ne lui opposent qu'une faible résistance. Sans doute en irait-il tout autrement contre la milice du général Abdoul Rachid Dostam. Puissamment armée, celle-ci tient six provinces du nord du pays. Ses blindés contrôlent l'extrémité nord du tunnel de Salang, lequel a été percé par les Soviétiques sous la formidable chaîne de montagnes de l'Hindou Kouch.

Après être venus à bout des partisans de Rabbani, les Talibans choisissent vraisemblablement la voie de la négociation avec le redoutable adversaire qu'est Dostam. Pour l'instant, leurs préoccupations ne sont pas seulement d'ordre militaire.

Après la chute de Kaboul, ils ont rapidement mis en place un conseil provisoire déterminé à faire de l'Afghanistan un Etat islamique. Les manifestations les plus visibles du changement sont le port de la barbe, imposé aux hommes, et l'interdiction faite aux femmes de travailler à l'extérieur. (ats, afp, reuter)

Travailleurs britanniques en congrès Labour en quête d'unité

Le Parti travailliste britannique a ouvert hier à Blackpool son congrès annuel. La réunion est jugée cruciale dans la perspective des élections législatives prévues en mai 1997. Le chef du Labour, Tony Blair, devra montrer lors de ce congrès que son parti n'est pas l'aile politique des syndicats.

La présidente du congrès, Diana Jeuda, a rappelé aux délégués que malgré son avance dans les sondages, le Labour «peut toujours être déstabilisé» d'une victoire «par ses divisions internes». Mme Jeuda a cependant défendu la place des organisations syndicales dans le parti. Les syndicats donnent, selon elle, «une vision unique de la vie des travailleurs».

Un sondage publié lundi par le «Daily Telegraph» montre que les divisions du Labour apparaissent de plus en plus évidentes aux yeux des Britanniques. Ainsi, 58% d'entre eux considèrent que le parti est désuni, contre 31% en janvier. Une opinion qui se répercute dans les intentions de vote puisque le Labour est en baisse de 4,5 points. Il devance cependant toujours les conserva-

teurs. es questions économiques et sociales, celle des retraites et des droits syndicaux, pourraient mettre au grand jour le clivage entre la prudence affichée par la direction et l'impatience de certains membres. Ces derniers souhaitent des engagements plus fermes.

Gordon Brown, le responsable de l'économie au cabinet fantôme, devrait ainsi appeler les délégués à maintenir «une discipline de fer» en matière de dépenses budgétaires. Il devrait leur demander de ne pas dresser «une liste de vœux» d'engagements en matière de dépenses.

ENJEU

L'enjeu du congrès des travailleurs est considérable. Si la direction ne tient pas ses troupes à Blackpool, les conservateurs saisiront la balle au bond pour répéter qu'il n'y a finalement pas de différence entre l'ancien et le nouveau Labour et que celui-ci reste l'«otage» des syndicats. Au risque de détruire l'image moderniste et centriste que Tony Blair a patiemment et habilement construite depuis son arrivée à la tête du parti en 1994. (ats, afp)

Inde

Elections cruciales

Plusieurs millions d'électeurs sont allés aux urnes hier dans l'Etat le plus peuplé d'Inde, l'Uttar-Pradesh. Le scrutin pourrait déstabiliser le gouvernement de coalition au pouvoir à New Delhi.

Avec une population de quelque 160 millions d'habitants, l'Uttar-Pradesh (nord) est l'Etat le plus peuplé d'Inde et considéré comme un baromètre de la vie politique indienne. Les nationalistes hindous du Bharatiya Janata Party (BJP) sont donc favoris dans cette élection. (ats, afp)

Meurtre d'Olof Palme

Démenti au Mozambique

Anthony White, mis en cause dans le meurtre de l'ancien premier ministre suédois Olof Palme, a démenti hier son implication dans cet assassinat. «Je suis profondément choqué par cette allégation», a affirmé Anthony White depuis le Mozambique.

Il a précisé qu'il se tenait prêt à répondre dans le cadre d'une enquête qui serait menée au sujet du meurtre, en 1986, de l'ancien premier ministre suédois. M. White a été accusé par l'ancien patron d'une unité antiterroriste sud-africaine de l'époque de l'apartheid. (ats, afp)

«Il n'y a plus d'hiver.»



On peut se tromper.
C'est pourquoi il y a la nouvelle
Suzuki Baleno Wagon 4WD.
21 990 francs net seulement.



Suzuki Baleno Wagon: le spacieux break 4WD avec double airbag, direction assistée, chaîne HiFi, verrouillage central, toit ouvrant. La sécurité quatre saisons pour 21 990 francs (gamme dès 19 990 francs) net. Plus un bon Gubelin de 1000 francs en cette année anniversaire.



Envoyez-moi des infos sur la Suzuki Baleno Wagon:

Nom _____

Prénom _____

Rue/N° _____

NPA/Localité _____

Téléphone _____

Suzuki Automobile AG, Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon
Ou: téléphone 01 805 66 66, fax 01 805 66 15

jointes alu en option. Tous les prix TVA incl.

UN ZESTE D'EXCEPTION



CONCESSIONAIRES DIRECTS: JU: Chevenez: Garage de Pionniers, Route de Fahy 92, Tel: 066-76 64 80; NE: La Chaux-de-Fonds: Béring & Co., 34 rue F. Courvoisier, Tel: 039-28 42 80; Neuchâtel: Terminus SA, Faubourg du Lac 31, Tel: 038-25 73 63
CONCESSIONAIRES LOCAUX: BE: Biemme: Garage J. Morros, Tel: 032-25 45 78; Courtelary: Garage des Isles, Tel: 039-44 11 33; Sorvilier: Garage du Rallye, Tel: 032-92 18 20; JU: Develier: Garage R. Sugnaux, Tel: 066-22 77 78; NE: Boudry: Garage ATT, Tel: 038-41 47 30; Fleurier: Garage D. Schwab, Tel: 038-61 11 44

41-227051/ROC

EFL Suzuki Hit-Leasing via EFL Finanz und Leasing AG - discret et rapide - téléphone 052 208 26 40.

DIVERS

notre offre pour 129.-
votre lunette de lecture à votre vue
monture et verres compris
VOTRE OPTOMETRISTE von **gunten** MAITRE OPTICIEN
Av. Léopold-Robert 23 Tél: 039 23 50 44
2300 La Chaux-de-Fonds

SOCIÉTÉ DES PATRONS BOULANGERS-PÂTISSIERS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES
Le pain de l'artisan Ce mois en promotion... Pain paysan
BOULANGERIE-PÂTISSERIE F. Tschannen Charrière 57 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/28 41 82
SUCCURSALE DE RENAN Tél. 039/63 14 44
Boulangerie - Pâtisserie Confiserie Achini Tél. 039/31 12 00, Temple 1, Le Locle

Menuiserie Ébénisterie **Les hommes du bois**
CONTI + CIE SA
Maîtrise fédérale
Entreprise de menuiserie et ébénisterie
Fenêtres bois et bois métal - Escaliers - Cuisines
La Claire 1, Le Locle, ☎ 039/31 41 35, fax 039/31 36 25

Rémi BOTTARI
Menuiserie - Agencement - Fenêtres bois + PVC
Rue Avocat-Bille 7-9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 37 33 - Fax 039/28 58 95

Bernard Ducommun et Fils S.A.
Menuiserie - Ébénisterie
Agencement de cuisines. Fenêtres PVC + bois
Rocher 20a - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 74 95 - Fax 039/26 45 62

MSC Société Coopérative de Menuiserie La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 32 22
Fenêtres bois, bois-métal, rénovation et ferro-system fabriquées par nos soins

GASTRONOMIE
Scotch-Club
Business bar (1er étage) du lundi au vendredi de 14 à 22 heures avec toutes nos artistes
Boissons dès Fr. 5.-
Au cabaret de 22 à 4 heures show international avec musiciens du lundi au samedi Fermé le dimanche
Léopold-Robert 13 La Chaux-de-Fonds 132-793893

J.P. Freyburger
BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE
AU CŒUR DE FRANCE
G. Meyer
Promenade 19 - Tél. 20 27 96
La Chaux de Fonds
Spécialités: Truffes
Marie-Anne-Calame 15 Le Locle Tél. 039/31 12 81

F. KOLLY
Daniel-JeanRichard 22 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 09 66
La Boutique du Bon Pain
Boulangerie Pâtisserie
Rue de la Balance 2 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 32 52
Gentianes 40 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 45 55

Publicité intensive, Publicité par annonces

Place financière et nazisme: Conseil national unanime

Toute la lumière sera faite

Cinquante ans après la fin de la guerre, toute la lumière sera faite sur le rôle de la place financière suisse confrontée au régime nazi. Par 162 voix sans opposition, le Conseil national a approuvé hier la création d'une commission d'experts chargée d'enquêter sur cette sombre période de l'histoire suisse. Elle pourra même bénéficier de la levée du secret bancaire.

Berne
François NUSSBAUM

La campagne de presse américaine et britannique, ces dernières semaines, a été suivie d'effets. On a mis en doute le sens moral des Suisses, au point de

les soupçonner d'avoir assis leur bien-être sur l'or et les valeurs volés par le régime nazi, notamment aux juifs, et déposés dans les banques helvétiques. Un patrimoine dont la Suisse n'aurait restitué qu'une petite partie.

INTÉRÊTS PARTICULIERS

Le sénateur new-yorkais Alfonso D'Amato mène-t-il cette campagne pour obtenir l'appui de l'électorat juif et assurer sa réélection et celle du candidat Bob Dole à la présidence? La haute finance britannique a-t-elle intérêt à jeter le discrédit sur le rayonnement international de la place financière suisse? Hier, le Conseil national s'en est montré parfaitement convaincu.

Mais une telle vague ne peut être endiguée. La seule réponse possible consiste à montrer que la Suisse peut – tardivement – faire la lumière sur son passé et l'assumer. «C'est une obliga-

tion, pour les victimes de l'Holocauste mais aussi pour nous, de voir ce qui s'est passé, pourquoi et comment», a dit la présidente de la commission Lili Nabholz (rad/ZH).

SECRET BANCAIRE LEVÉ

A l'unanimité, les députés ont approuvé la création d'une commission d'experts, à qui est confié un large mandat. Il s'agit d'enquêter sur toutes les valeurs déposées en Suisse (banques, assurances, études, fiduciaires) par des victimes du régime nazi (juives ou non). Même recherche sur les dépôts de responsables du Troisième Reich, y compris les transferts d'or vers la Suisse.

La commission, qui doit être nommée par le Conseil fédéral, aura cinq ans pour remplir sa mission. Selon les besoins de l'enquête, elle pourra exiger la levée du secret professionnel ou

de fonction, y compris du secret bancaire. Son rapport sera publié intégralement. La question des restitutions sera réglée par les banques, qui disposent déjà d'instruments à cet effet.

PILLAGE DE L'OR

Il ne faut pas se faire trop d'illusions sur d'éventuelles découvertes fracassantes, a toutefois averti le conseiller fédéral Flavio Cotti. Il sera difficile d'identifier certains comptes, après 50 ans, sans numéro, sans nom, en l'absence des victimes ou de leurs descendants. Mais s'il existe le moindre indice, les banques devront aller jusqu'au bout.

On saura peut-être aussi plus précisément ce qu'il est advenu des réserves d'or pillées par l'Allemagne dans les banques centrales de Hollande, de Belgique, d'Italie, de Hongrie (1,7 milliard de francs de l'époque, selon certaines sources). Transféré en Suisse, l'or a été racheté en par-

tie par la Banque nationale suisse, en partie par le Portugal, la Suède, la Roumanie.

L'UNION SACRÉE

Il faudra réécrire nos manuels d'histoire, a prévenu Verena Grendelmeier (ind/ZH): ce n'est pas le «crédit national» qui a sauvé la Suisse mais l'intérêt d'Hitler à maintenir hors du Reich une zone de commerce dont il avait besoin pour financer son effort de guerre. Il ne s'agit pas de faire le procès d'une génération mais de savoir, enfin, quelle situation elle a gérée.

«Il n'est plus temps de former l'union sacrée autour de la place financière suisse, comme en 1946», s'est exclamé Jean-Niels de Dardel (soc/GE). En acceptant cette commission d'enquête, les députés ont peut-être, paradoxalement, maintenu cette union sacrée: pour rendre sa crédibilité à une place financière critiquée à l'étranger. F.N.

1er octobre 1933 – Une grande manifestation est organisée à Bâle en faveur de l'entente entre les peuples, sous l'égide de la Ligue pour les Etats-Unis d'Europe. Celle-ci prône la fédération progressive de l'Europe, qui permettrait le désarmement et la suppression des douanes.

BRÈVES

Vingt francs

Nouveau billet

Le nouveau billet de 20 francs est mis en circulation aujourd'hui. De couleur rose-violet, il est dédié au compositeur suisse Arthur Honegger. En raison des dimensions et de la couleur différentes de ce nouveau billet, tous les automates qui l'utilisent devront être adaptés, ce qui coûtera des centaines de milliers de francs.

Swissair Navettes

Swissair va supprimer son vol hebdomadaire reliant Genève à Budapest à compter du 27 octobre prochain. Le nouvel horaire d'hiver de la compagnie fait aussi une croix sur le vol quotidien Genève-Turin-Gènes et la fréquence journalière de Munich. En revanche, Swissair va accroître les fréquences pour Nice, Paris et Casablanca au départ de Genève. Le PendulAir, un service de navettes qui assurera dix liaisons quotidiennes entre Genève et Zurich, entrera aussi en service.

Mobutu en Suisse Séjour controversé

Le président zaïrois Mobutu Sese Seko séjourne en Suisse pour des raisons exclusivement médicales. Le conseiller fédéral Flavio Cotti l'a affirmé hier à l'heure des questions du Conseil national. Prolongé deux fois, le permis de séjour en vigueur est valable jusqu'au 27 octobre.

Abonnement demi-tarif Intervention fédérale

Le Conseil fédéral veut bien intervenir auprès des CFF pour qu'ils étudient une éventuelle réduction des prix de l'abonnement général et de l'abonnement demi-tarif. Il s'est dit prêt à accepter deux postulats en ce sens.

Banco di Lugano Ancien dirigeant accusé

Un ancien vice-directeur de la «Banco di Lugano» comparait devant la cour d'assises criminelles de Lugano. Il est accusé d'escroquerie pour un montant d'environ 6,5 millions de francs. Ses deux complices, deux femmes, se retrouvent également sur le banc des accusés. Le verdict est attendu pour vendredi.

Une rallonge de 600 millions pour l'assurance-chômage Suppléments au budget

Le taux de chômage restant élevé, le Conseil fédéral a besoin d'une rallonge de 600 millions de francs destinée à l'assurance-chômage. Il sollicite aussi du Parlement un supplément de crédit de 101 millions pour l'agriculture. Au total, le second supplément au budget 1996 devrait se monter à 850 millions.

Avec ce second supplément au budget de 1996, le Conseil fédéral demande encore des nouveaux crédits d'engagement de 19 millions de francs et le transfert de 44 postes, de la Régie fédérale des alcools et des PTT, dans l'administration fédérale, a indiqué hier un communiqué du Département fédéral des finances (DFF).

Plus de 70% des crédits sollicités sont destinés à l'assurance-chômage. 550 millions constitueront un prêt et 50 millions seront à fonds perdus. Les hypothèses les plus récentes tablent sur un taux de chômage annuel de 4,5%, soit 163.000 chômeurs. Le déficit du fonds de compensation de l'assurance-chômage se monterait ainsi, selon ces pré-

visions, à 1,6 milliard en 1996. La moitié de ce déficit est pris en charge par la Confédération et l'autre moitié par les cantons. De plus, la Confédération doit verser des contributions à fonds perdus pour un montant de 50 millions.

Le Conseil fédéral demande aussi au Parlement un crédit supplémentaire de 101 millions pour l'agriculture. Il s'agit de couvrir les dépenses supplémentaires dues à l'écoulement du fromage (64 millions), aux mesures immédiates d'assainissement du marché bovin (27 millions) et à la transformation des betteraves sucrières (10 millions). L'agriculture aura ainsi bénéficié de crédits supplémentaires d'un montant total de 336 millions, si l'on prend en compte le premier supplément au budget.

Les autres crédits supplémentaires sollicités par le Conseil fédéral concernent notamment les contributions aux œuvres d'entraide dans le domaine de l'asile (21 millions), les mesures d'encouragement à la construction de logements (19 millions), le dédouanement des carburants

dans le domaine militaire (18 millions) ainsi que les constructions militaires (15 millions).

Les 44 postes requis doivent permettre de transférer 34 postes de la Régie fédérale des alcools et de 10 postes des PTT dans l'effectif de l'administration générale de la Confédération. La libéralisation des télécommunications et la réorganisation de la régie des alcools sont à l'origine de ces transferts.

Avec un premier supplément de crédit accordé en juin par le Parlement et cette rallonge de 850 millions de francs, le volume global des dépenses augmente de 1,44 milliard de francs, soit 3,3%. L'année dernière, les deux crédits supplémentaires au budget 1995 augmentaient la dépense de seulement 657 millions, ou 1,5%. Mais, en prenant en compte les deux suppléments au budget, on ne peut pas tirer de conclusions quant au déficit de l'exercice en cours, écrit le DFF. Des incertitudes subsistent concernant d'une part les soldes de crédits et d'autre part les écarts budgétaires dus à d'éventuelles recettes moins importantes. (ap)

Projet mis en consultation au Conseil fédéral Matraques pour la troupe

Le Conseil fédéral veut équiper la troupe de matraques, de menottes, de balles en caoutchouc et de boucliers. Le gouvernement a mis en consultation hier trois ordonnances concernant les engagements subsidiaires de l'armée, notamment en matière de service d'ordre.

Le matériel, qui comprend également des gilets de protection, des casques spéciaux, des mégaphones et des fusils pour lancer des grenades lacrymogènes, coûtera plus de 100 millions de francs. Il équipera en premier lieu deux unités: celle de la police militaire et une partie du corps des garde-frontières. Un engagement du service d'ordre n'est prévu qu'en cas de mouvements proches d'une guerre civile, a souligné Arthur Liener, chef de l'Etat-major général. La mise sur pied du service d'ordre est de la compétence de l'Assemblée fédérale. Dans des cas urgents, le Conseil fédéral pourrait également prendre une telle décision. Les cantons, partis et les milieux concernés devront donc se prononcer sur trois projets avant le 31 janvier prochain: les ordonnances sur le recours à la troupe pour assurer le service d'ordre, pour assurer le service de police frontière et pour la

protection des personnes et des biens. «Les trois ordonnances reposent sur les mêmes principes: l'armée n'est engagée que sur demande des autorités civiles; les moyens civils doivent avoir été épuisés et la responsabilité des engagements incombe toujours aux autorités civiles», a souligné le Département militaire fédéral (DMF).

SOUCI DE TRANSPARENCE

«Par souci de transparence», le DMF avait d'emblée décidé d'inclure dans la procédure de consultation une étude conceptuelle sur les engagements subsidiaires de sûreté de l'armée, ainsi qu'une étude succincte sur le matériel pour les engagements subsidiaires de sûreté (protection et garde).

Selon le DMF, le corps des garde-frontières de l'armée n'a pas besoin de matériel supplémentaire. Les garde-frontières ont pour tâche de renforcer le service des douanes pour la surveillance de la frontière verte. Le montant de 100 millions de francs ne couvre pas les dépenses pour les engins blindés motorisés de la police militaire, figurant dans le programme d'armement 1996 pour 13,6 millions. (ap)

«La Liberté» de Fribourg fête aujourd'hui ses 125 ans Catholicisme, politique et modernité

Pour fêter son 125^e anniversaire, le quotidien fribourgeois «La Liberté» jette un regard sur son avenir. Un cahier spécial d'une dizaine de pages, à paraître aujourd'hui, donne la parole à ses lecteurs. Il permet d'esquisser l'itinéraire d'un journal entre catholicisme, politique et modernité.

Le dimanche 1er octobre 1871 sort le premier numéro de «La Liberté»: Journal catholique quotidien. Pas de grands titres à la Une: un «bulletin politique», un feuilleton et un éditorial «A nos lecteurs» se partagent les quatre colonnes de la première page. Le journal se veut le défenseur des valeurs du catholicisme.

Cent vingt-cinq ans plus tard, Mère Hortense, abbesse du Monastère de la Fille-Dieu à Romont, avoue qu'elle «piaffe» en lisant certains commentaires qui ne sont guère de son goût. Dans

le cahier spécial, François Nordmann, aujourd'hui ambassadeur à Londres, évoque l'époque – avant l'arrivée de François Gross à la rédaction en chef – où «les éditoriaux passaient au Conseil d'Etat avant publication».

«La Liberté», version 1996, se veut un «journal d'information moderne qui se prépare à mordre à pleines dents dans le 21^e siècle», écrit Roger de Diesbach, actuel rédacteur en chef. Son avenir, le quotidien le voit dans la recherche d'une information «solide et fouillée». Et cela dans tous les domaines et en respectant les valeurs fondamentales de l'humanisme et du christianisme, telles que stipulées dans la charte rédactionnelle.

Actuellement, «La Liberté» est le seul quotidien de langue française édité dans le canton de Fribourg. Leader dans les régions francophones du canton et dans la Broye vaudoise, le

journal tire à 36.000 exemplaires. Il peut compter sur un lectorat de 87.000 personnes, en légère hausse par rapport à 1995, selon l'analyse Remp 96. Il se place au second rang des quotidiens régionaux romands, derrière le «Nouveliste et Feuille d'avis du Valais».

Financièrement indépendant, le journal participe depuis 1994 au pool publicitaire et rédactionnel Romandie-Combi qui réunit six quotidiens régionaux romands. Il assume en outre la responsabilité des rubriques internationale et nationale pour «Le Courrier» de Genève qui est imprimé à Fribourg sur la rotative de l'Imprimerie Saint Paul, propriétaire de «La Liberté».

Le journal fête aujourd'hui officiellement ses 125 ans. La journée de samedi, le 5 octobre, sera réservée aux lecteurs. Le public pourra visiter l'entreprise et voir tourner la rotative qui imprime chaque nuit le quotidien. (ats)

Manifestation à Fribourg la semaine passée Arnold Koller intervient

Le conseiller fédéral Arnold Koller est intervenu auprès du Conseil d'Etat fribourgeois en raison de la manifestation paysanne sur l'autoroute, il y a une semaine et demie. Les routes nationales doivent être maintenues libres d'accès pour le trafic normal, a rappelé le chef du Département fédéral de justice et police (DFJP) au gouvernement cantonal.

Comme l'a déclaré hier la porte-parole du DFJP Corinne Goetschel, Arnold Koller a envoyé son intervention écrite mardi dernier. Dans cette lettre, le Conseil d'Etat fribourgeois est rendu attentif au fait que ce n'est pas le canton qui a la compétence de fermer une route nationale, mais bien la Confédération. Le chef du DFJP suggère au gouvernement fribourgeois d'informer le commandant de police et de lui rappeler qu'il

doit maintenir le libre accès de l'autoroute au trafic habituel, à l'aide des moyens et mesures nécessaires.

Lors de la manifestation du 19 septembre dernier, la police fribourgeoise avait bouclé la N12, afin de laisser libre accès aux paysans en colère et à leur tracteurs et de ne pas mettre en péril la sécurité des autres usagers. La circulation avait donc été détournée par la route principale. La police cantonale fribourgeoise, après cette manifestation, n'avait pas estimé nécessaire de prendre des mesures contre les manifestants. Mais elle devra le faire maintenant puisque Wilfried Gusset, le conseiller national thurgovien du Parti de la liberté, a déposé plainte auprès du commandement de la police parce que la route nationale était illégalement bloquée par des véhicules agricoles. (ap)

Entreprise de la région lausannoise cherche

un chef de production

Agé de 35 à 45 ans, minutieux, précis, pour une production se situant entre l'artisanat et l'industrie, ayant quelques années de pratique dans l'organisation d'un ou plusieurs ateliers et sachant diriger du personnel.

Les offres écrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photo sont à adresser sous chiffre L 22-445275 à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2.

22-445275

Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne
Office de prévoyance sociale
Une occupation administrative dans le secteur social vous intéresse-t-elle?

L'Office de prévoyance sociale de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne recherche pour le secteur de l'aide sociale intercantonale/internationale

un collaborateur ou une collaboratrice

degré d'occupation 50%

Tâches: traiter les demandes d'assistance de citoyens bernois domiciliés en Suisse romande ainsi que des ressortissants romands habitant le canton de Berne. Effectuer des tâches administratives et de secrétariat. Assurer la réception des appels téléphoniques et fournir les informations requises.

Exigences: Disposer d'une formation commerciale ou équivalente. Etre de langue maternelle française avec connaissances approfondies de l'allemand. Faire preuve d'un bon esprit de collaboration.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 1997 ou selon entente.

Salaire et conditions d'engagement selon les directives cantonales.

Pour tout renseignement s'adresser à Annelies Wenger, adjointe, au 031 63378 16.

Veillez faire parvenir votre candidature à la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne, Service du personnel, Rathausgasse 1, 3011 Berne.

05-345424/4x4



La fondation «Les Billodes»
Centre pédagogique
2400 Le Locle

cherche pour compléter son équipe de vieillesse une

veilleuse expérimentée

à mi-temps.

Ce poste requiert:

- un sens aigu des responsabilités;
- de l'initiative;
- de la facilité à dialoguer avec des jeunes en difficulté;
- un intérêt pour le secteur social et le travail en équipe.

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de service écrites avec curriculum vitae sont à adresser à: M. Claude Baume, directeur du Centre pédagogique «Les Billodes», Monts 28, 2400 Le Locle, ☎ 039/339 900, fax 039/339 909.

132-795019

Cherchons tout de suite ou date à convenir

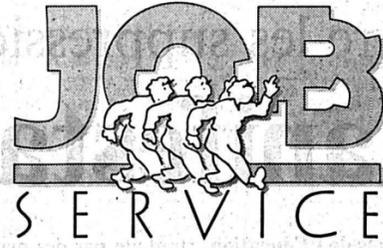
serrurier-tôlier

(formation industrielle). Sachant travailler de manière autonome et éventuellement conduire des machines de production modernes (CNC).

Faire offre par écrit à:

Danzinelli Marco, allée du Quartz 11, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-795027



OFFRE

aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'engager rapidement, et sans frais d'agence, des jeunes de 15-25 ans en recherche d'emplois temporaires ou fixes.

Il s'agit d'un service gratuit, sans but lucratif.

La Chaux-de-fonds-039 23 02 32
Neuchâtel-038 25 35 55

132-787368

VITRERIE
ALBÉRIE
MIROITERIE
WIBOLLEBIE
JOUR NUIT
Numa-Droz 185
(039) 26 40 77
Jost

POMPES FUNÈBRES
NIGGLI S.A. SERVICE PERMANENT
Saint-Imier P. Kupferschmid
Tél. 039 / 41 27 55

GASTRONOMIE

«LA TASCA»

Anc. Café Edelweiss, Ronde 17

Ouvert dès 7 h du lundi au vendredi
Samedi 8 h, dimanche fermé

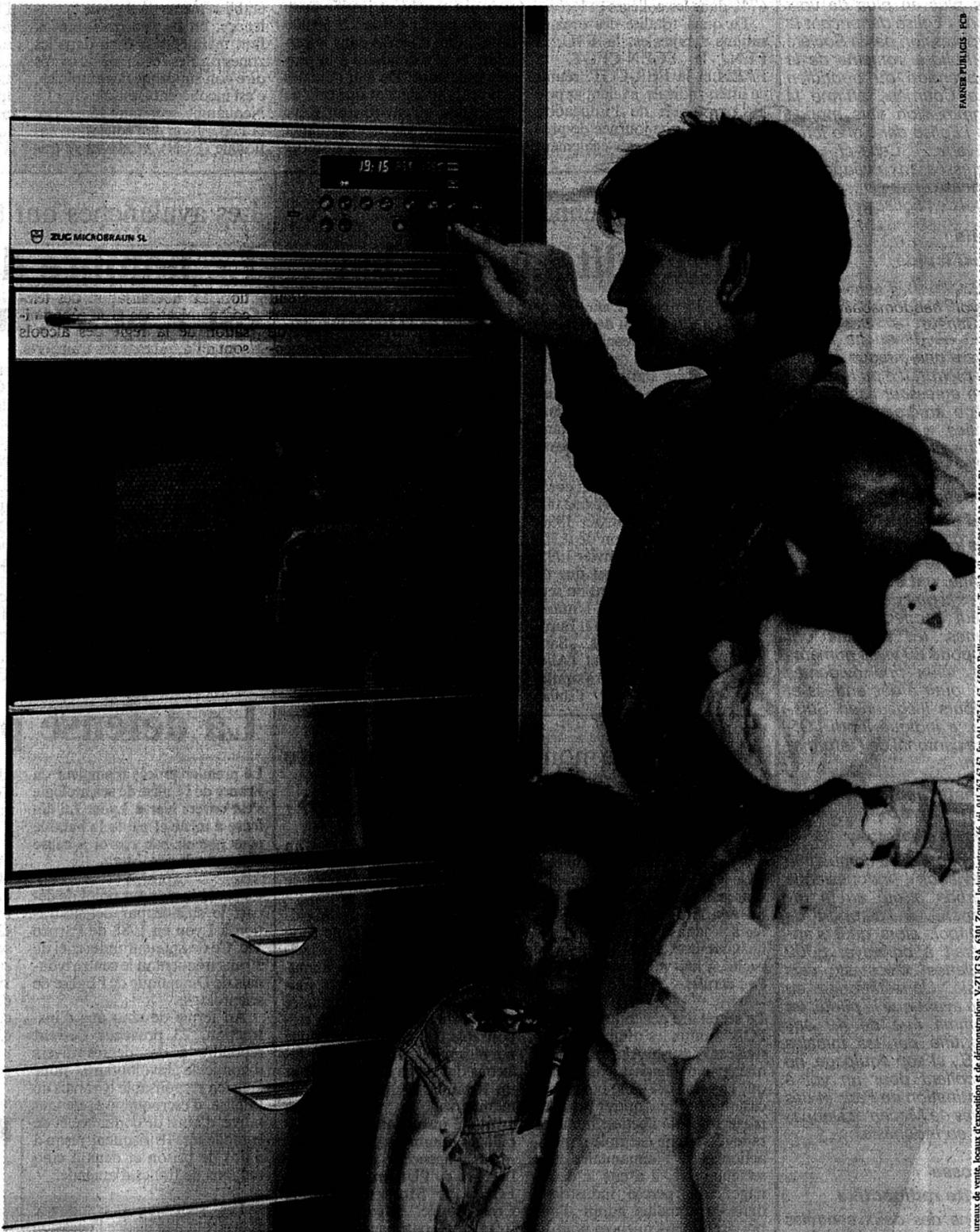
Menu du jour Fr. 10.50

Tapas variées, petits déjeuners, sandwiches, snacks, etc.

Tél. 039/28 76 58

Publicité intensive, Publicité par annonces

Dorlotez votre petite famille, nous nous occupons du rôti...



Il vous suffit d'appuyer sur un bouton pour que notre système cuisson-douce-automatique - une grande nouveauté mondiale - se charge de vous préparer un succulent rôti bien doré, à l'heure voulue. En effet, grâce à de subtiles innovations, la FantasticLine de Zug rend la cuisson plus simple et plus économique que jamais. Qui plus est, ses fantastiques économies d'énergie font d'elle un modèle d'écologie.

Pour recevoir une documentation détaillée, envoyez le coupon dûment rempli à V-Zug SA, case postale, 6301 Zoug.

Nom/Prénom _____ Imp _____

Rue/N° _____

NPA/Localité _____



L'avant-garde pour cuisines et buanderies.

DIVERS

Déménagements
Garde-meubles
Transport de piano
Cartons à disposition
Grezet-Monnier
☎ 077/37 88 57 - 077/37 86 94
28-44658

Demande à acheter

HORLOGERIE ANCIENNE

Montres, pendules, régulateurs, outillage, fournitures, layettes, livres et documentation sur l'horlogerie.

J.-F. Niklaus, Valangin
Tél. 038/57 26 95 ou 25 32 94

28-58348

FOIRE D'OCCASIONS à La Chaux-de-Fonds

du 16. 9. au 5. 10. 96

Plusieurs centaines de

modèles d'exposition et d'occasion

Des produits de marque peu utilisés, les modèles les plus récents avec de légères éraflures ou quelque peu endommagés durant le transport. Des prix très avantageux et toujours avec garantie!

Electroménager

Une visite s'impose!

TV/HiFi/Vidéo/Photo/Natel/PC

F30 HYPER-FUST
Bvd. des Eplatures 44
tél. E 039/26 11 50
tél. RTV 039/26 12 22

5-345790

25% ENSA
40% sur la lustrerie
ELECTRICITE NEUCHATOISE S.A.

RABAIS

de fermeture de nos magasins

Agences:

Cernier
tél. 038/53 35 23

Corcelles
tél. 038/31 14 68

Ponts-de-Martel
tél. 039/37 15 42

Saint-Aubin
tél. 038/55 11 90

Appareils de marque:
des valeurs sûres
à prix chocs!

Contre les suppressions de postes dans l'éducation Manifestations en France

Les personnels de l'Education nationale française se sont fortement mobilisés hier à l'appel de leurs syndicats pour protester contre les coupes budgétaires et la suppression de 5000 postes prévues en 1997. Le Ministère de l'éducation nationale a comptabilisé 59% de grévistes dans le primaire et 44% dans le secondaire (collèges et lycées).

Ces chiffres sont largement inférieurs à ceux communiqués par les syndicats. Selon le Syndicat des enseignants (SE, membre de la Fédération de l'éducation nationale), 80% des enseignants étaient grévistes dans les écoles maternelles et primaires - dont de nombreuses étaient fermées -, 70% dans les collèges et près de 60% dans les lycées. Selon la Fédération syndicale unitaire (FSU), environ 70% des enseignants ont pris part au mouvement dans le primaire et 67% dans les collèges et lycées.

La quasi-totalité des organisations syndicales, la FSU, la FEN, le SGEN-CFDT, la FAEN et la FER-CGT, réunis en intersyndicale, avaient appelé les personnels de l'Education nationale à une journée de protestation, qui s'est également

traduite par des manifestations à Paris et dans les grandes villes.

Trois syndicats, peu représentatifs dans l'Education nationale, n'appelaient pas à la grève: Force ouvrière, l'Union syndicale indépendante (USI, proche de la majorité) et le SNALC (Syndicat national des lycées et collèges).

LA GROGNE ÉTAIT DANS L'AIR

La grogne était déjà dans l'air depuis la rentrée. En effet, les syndicats avaient déjà exigé que les 800.000 heures supplémentaires prévues dans les crédits soient transformées en postes fixes au bénéfice des 15.000 maîtres auxiliaires actuellement au chômage.

Mais toutes les parties avaient jusqu'alors préféré le dialogue à la confrontation. C'est l'annonce cet été de la suppression de 5000 postes dans le premier et le second degré à la rentrée 1997, pour des impératifs budgétaires, qui a fait déborder le vase.

M. Bayrou insiste sur le fait que l'encadrement des élèves ne sera pas touché et justifie cette mesure par la baisse de 60.000 du nombre d'élèves dans le primaire et le secondaire à la rentrée prochaine. De leur côté, les syndicats soulignent que cela ne représente qu'environ un élève en moins par classe et estiment que la diminution du nombre



Paris

La journée de protestation s'est traduite par des manifestations dans les grandes villes. (Keystone)

d'élèves aurait pu permettre de mieux les encadrer et d'alléger des classes qu'ils jugent surchargées.

«On ne peut pas dire «il faut renforcer les équipes dans les établissements où il y a de la violence», on ne peut pas dire «il faut maintenir le tissu dans les zones rurales» et en même temps dire «on supprime des emplois», c'est incohérent», estime Guy Le Néouanic, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). «Cela va se tra-

duire par des conditions de travail aggravées pour les jeunes.»

Forts de la compréhension de 71% des Français, selon un sondage du CSA publié samedi par «La Croix», les personnels de l'Education nationale ont montré hier leur détermination face au gouvernement, même s'ils continuent de prôner la négociation. Une protestation aux allures de répétition et d'avertissement avant la grève générale de la Fonction publique prévue le 17 octobre. (ap)

Suisse: depuis 1996

Nouveaux cas de sida en recul

Quarante-quatre nouveaux cas de sida ont été annoncés en Suisse en août, et le nombre de malades déclarés depuis le début de l'année atteint 371. L'épidémie semble poursuivre son recul: en 1995, 500 nouveaux cas avaient été recensés pour la même période. Les hommes homosexuels ou bisexuels restent les plus touchés.

Au total 5359 personnes ont contracté la maladie depuis 1983 et 3928 en sont mortes. Parmi les personnes qui ont développé le sida depuis le début de cette année, 288 étaient de sexe masculin et 83 de sexe féminin, a précisé l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) dans son dernier bulletin paru hier.

Les homosexuels ou bisexuels sont les plus touchés (151 cas), suivis des toxicomanes avec 149 cas (100 hommes et 49 femmes). La maladie a aussi affecté 62 hétérosexuels (30 hommes et 32 femmes).

Le canton de Zurich reste le plus atteint avec 1660 cas depuis le début de l'année, suivi de Genève (696), Vaud (600) et Berne (535). Parmi les tests VIH effectués depuis le début du recensement de la maladie en 1985, 21.988 tests VIH se sont révélés positifs. Ces douze derniers mois, 978 étaient positifs plaçant ainsi le taux de personnes séropositives à 13,8 pour 100.000 habitants. (ats)

1.10.1994 - Décès de Pierre Sabbagh, 76 ans, un des pionniers de la télévision française, il avait créé le premier journal télévisé en 1949.

1.10.1991 - La pièce bicolore de dix francs remplace la pièce unicolore en cuivre qui n'a plus cours.

1.10.1989 - Premiers mariages dans le monde de couples homosexuels à la mairie de Copenhague.

BRÈVES

Genève: l'Eglise et «Le Courrier»

Critiques

De plus en plus de voix dans l'Eglise dénoncent la suppression par la Société catholique romaine de la subvention du quotidien «Le Courrier», affirme la Commission tiers monde de l'Eglise dans une lettre ouverte. Celle-ci est adressée aux évêques du diocèse et au Conseil pastoral de l'Eglise genevoise.

Bâle

Taxi lapidé

Un chauffeur de taxi bâlois âgé de 38 ans a été légèrement blessé dans la nuit de dimanche à hier lors d'une attaque à coup de pierres. Il a pu résister à son agresseur assis sur le siège arrière et alerter la police, a indiqué hier le Ministère public de Bâle-ville.

Lausanne

Vol de visas

Les locaux de l'Office cantonal des étrangers, à Lausanne, ont été cambriolés dans la nuit de jeudi à vendredi dernier. Outre 250 francs, les malfaiteurs ont emporté 80 visas numérotés, «aux fins évidentes d'aboutir à des entrées et séjours illégaux en Suisse», a indiqué lundi l'Office cantonal de l'information.

Amsterdam: pilote arrêté

Trafic d'ecstasy

Un pilote de la compagnie d'aviation indonésienne Garuda a été arrêté dimanche, à l'aéroport de Schiphol, alors qu'il s'apprêtait à convoier 8000 tablettes d'ecstasy vers l'Asie. L'arrestation a eu lieu avant que le pilote, un homme âgé de 49 ans identifié par les initiales M.S., et son équipage, ne décollent pour un vol à destination de Medan et Denpasar en Indonésie.

Ecosse

Fuite radioactive

L'une des deux centrales de retraitement de déchets nucléaires de Dounreay, dans le nord de l'Ecosse, a été fermée ce week-end après une légère fuite radioactive, a annoncé hier la direction de la centrale, sans donner aucune date de réouverture.

Union européenne

La natalité au plus bas

La natalité dans l'Union européenne a atteint l'an dernier son niveau le plus bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, révèle hier des statistiques d'Eurostat. Moins de quatre millions de bébés sont nés dans les quinze pays membres en 1995. Le taux de fertilité par mère est désormais de 1,43.

La population de l'Union européenne a atteint 372.662.000 personnes au 1er janvier 1996, soit une augmentation de 0,3% par rapport au 1er janvier 1995. Mais cette hausse n'est que de 290.000 si l'on s'en tient au seul solde naissances/décès. L'immigration a apporté 800.000 Européens supplémentaires. Sans l'immigration, l'Italie et l'Allemagne auraient vu leur population diminuer. Pour l'Italie,

94.000 immigrants ont compensé une baisse de 32.100 de la population. Pour l'Allemagne, la baisse naturelle est de 115.500 contre un flux migratoire de 421.900.

Le taux de fertilité le plus bas a été enregistré en Italie avec 1,17. Viennent ensuite l'Espagne (1,18) et l'Allemagne (1,24). La France (1,7) et la Grande-Bretagne (1,71) sont sensiblement au-dessus, le record européen étant détenu par l'Irlande (1,87), devant la Finlande (1,81), le Danemark (1,8) et la Suède (1,78).

L'espérance de vie a légèrement baissé à 80,1 ans pour les femmes et 73,7 pour les hommes. Ce sont les Françaises qui vivent le plus longtemps (81,9) et les Suédois qui meurent le plus tard (76,1). (ats, reuter)

Genève: foire mondiale de l'humanitaire

Ouverture de «WorldAid»

«WorldAid», la plus grande foire mondiale de l'aide humanitaire a vu le jour hier à Genève. Jusqu'à vendredi, près de 280 entreprises privées du monde entier offrent leurs produits à 45 organisations humanitaires pour un marché évalué à huit milliards de francs l'an dernier.

Le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les affaires humanitaires, Yasushi Akashi, a indiqué hier à Genève à la presse que ce salon est «une bonne occasion de se rencontrer pour les partenaires de l'action humanitaire». Comme exemple d'interaction entre l'humanitaire et le secteur privé, il a cité le déminage: une percée industrielle dans ce domaine aurait d'importantes conséquences pour libérer la planète de ce fléau.

Selon ses organisateurs, «WorldAid» souhaite réunir fournisseurs et acheteurs afin d'instaurer une collaboration plus étroite. Elle devrait permettre de renforcer l'efficacité de l'aide, d'économiser de l'argent et, ainsi, de sauver un plus grand

nombre de vies humaines. L'an dernier, la vie de 300 millions de personnes a dépendu de l'aide humanitaire.

Outre l'exposition, «WorldAid» est l'occasion d'une série de tables rondes sur les principaux aspects de l'action humanitaire. En organisant ces rencontres, Odd Grann, secrétaire général du salon et ancien responsable de la Croix-Rouge norvégienne, désire tirer les leçons des crises de la Bosnie et du Rwanda. De l'aveu des humanitaires, la coordination avait été insuffisante et les gaspillages nombreux.

Les agences de l'ONU, l'agence de l'Union européenne ECHO, le Mouvement de la Croix-Rouge, Médecins sans frontières sont parmi les plus importants organismes présents. La Suisse dispose d'un pavillon national, aux côtés de huit autres pays (Canada, Danemark, Finlande, Flandres, Pays-Bas, Inde, Norvège et Zimbabwe). La prochaine édition de «WorldAid» est déjà prévue en 1998. (ats)

Les avalanches ont tué 17 fois en Suisse en 1995/96

Le nombre de victimes est à nouveau en baisse

Dix-sept personnes ont péri dans des avalanches en Suisse durant la saison 1995/1996, qui s'est achevée hier. Le bilan est inférieur à celui de l'année précédente, durant laquelle 20 victimes avaient été signalées. La moyenne annuelle sur plusieurs années est de 25 morts.

L'année des avalanches coïncide avec l'année hydrologique, qui va du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante. Selon l'Institut pour l'étude de la neige

et des avalanches, à Davos (GR), 76 avalanches ont touché des personnes l'hiver dernier sans provoquer de mort. Dix-sept autres ont causé des dégâts matériels seulement.

Sept des dix-sept décès sont survenus lors de randonnées à ski (douze l'année précédente). Dix victimes ont été surprises par les coulées de neige alors qu'elles skiaient hors des pistes balisées. La plupart du temps, les morts interviennent lors d'excursions.

Quatorze personnes sont mortes dans les Grisons et en Valais (douze en 1994/1995), trois dans les Préalpes à Engelberg (OW), sur le Pilate (LU) et au Col des Mosses (VD). Il n'y a pas eu d'avalanches très meurtrières: les dix-sept décès ont été répertoriés au cours de quatorze glissements différents. Trois d'entre eux ont fait deux morts: le 25 décembre 1995 à Montana, le 21 février 1996 à Arolla et le 29 février à Zermatt (VS). (ats)

Premier grand procès de la scientologie en France

La défense perd une bataille

Le premier procès d'ampleur en France de l'Eglise de scientologie s'est ouvert hier à Lyon. La défense a mené et perdu la bataille pour obtenir son renvoi à cause d'un acte de procédure.

Ce procès a eu pour point de départ le suicide par défenestration à Lyon en 1988 de Patrice Vic. Ce dessinateur industriel de 30 ans fréquentait le centre lyonnais de Dianétique de l'Eglise de scientologie.

Au terme de cinq ans d'instruction, 23 prévenus doivent répondre à des degrés divers d'homicide involontaire, pour l'ancien responsable lyonnais de l'Eglise, d'escroquerie et de tentative, d'abus de confiance et de complicités. Ils risquent jusqu'à 5 ans de prison et deux à cinq millions de francs d'amende.

Les sept jours d'audience fourniront à la justice l'occasion de décortiquer le fonctionnement de l'Eglise de scientologie, fondée dans les années 1950 par l'écrivain de science-fiction américain Lafayette Ron Hubbard. La scientologie regroupe aujourd'hui plus de 1200 églises ou missions dans le monde. Un rapport parlementaire français a

classé au printemps dernier l'église comme une secte du courant «psychanalytique».

En France, 40.000 personnes ont été approchées et environ 4000 sont considérées comme des membres actifs, a déclaré lors de l'instruction Danièle Gounord, présidente de l'Eglise scientologique de Paris, poursuivie pour escroquerie. En avril 1992, la Suisse avait accordé une demande d'entraide judiciaire contre Mme Gounord, a indiqué le Département fédéral de justice et police (DFJP) interrogé par l'ATS.

Hier après une heure de déli-

beration, le président de la 13e chambre du tribunal correctionnel, Patrick Lifschutz, a décidé de joindre son jugement à l'ensemble du dossier et de poursuivre les audiences contrairement à ce que demandait la défense.

Seule une poignée de disciples est venue distribuer des brochures et dénoncer une «manipulation» devant la salle d'audience. «C'est un procès en hérésie, celui de l'Inquisition étayé par aucun fait», a déclaré Marc Bromberg, un porte-parole de l'Eglise de scientologie, entouré d'adeptes venus de Madrid, de Suisse et du Canada.

(ats, reuter)

PUBLICITÉ

LE MESSENGER BOITEUX
votre almanach
1997

DIVERS

30 ANS Rabais Jubilé

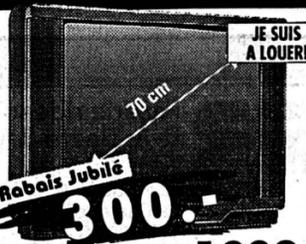
FUST

Fr. 100.- / 300.-

TV/HIFI/VIDEO/PHOTO/NATEL/PC/CD

PIONEER SONY PHILIPS NOVATRONIC Panasonic
Technics JVC BOSCH Canon OLYMPUS SIEMENS NIXDORF

TELEFUNKEN F 531



JE SUIS A LOUER!

Rabais Jubilé **300.-**

1598.- **1298.-**

- Tube cathodique Planor 70 cm • 99 programmes/Multi-normes (Pal/Secam L/Video NTSC) • Ajustement au format 16:9/Programmation automatique • Son HiFi stéréo 2x20 W • Commande par menus sur écran en différentes langues

SABA VR-6021



JE SUIS A LOUER!

Rabais Jubilé **100.-** ~~398.-~~

298.-

- Magnétoscope HQ-VHS
- Pré-programmation facilitée grâce au SHOW VIEW
- Système VPS/Commande par menus sur écran
- 49 programmes/Tuner hyperbandes

COMPUTER • COMPUTER

Toutes les grandes marques à **DES PRIX SPECIAL JUBILE!**

EPSON COMPAQ HEWLETT PACKARD
Microsoft COREL SIEMENS NIXDORF

Garantie 5 étoiles ***** FUST

- * Garantie des prix les plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)
- * Garantie du service (livraison et raccordement)
- * Service de réparation garanti
- * Garantie du conseil spécialisée
- * Choix important garanti dans les meilleures marques

En permanence, des modèles d'exposition et d'occasion à prix très avantageux!

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Epâtares 44
Porentray, à l'Innovation, Bienna, Hyper-Fust, rue de Soleure 122
Bienna, chez Jelmoli, 032 23 16 26 (PC)
Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7 038 25 51 52

Neuchâtel, chez Globus (Amoureux) 038 24 26 74 (PC)
PC = proposent également des ordinateurs
Réparation rapide toutes marques 155 30 22
Service de commande par téléphone 155 56 66
Hot-Line pour ordinateurs et fax (Fr. 2 - minute) 157 50 30

Le mot mystère

Définition: genre de charbon, un mot de 7 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas. **Solution page 19**

T	E	V	I	C	P	S	E	H	R	E	P	E	C	E
A	H	E	E	E	A	A	I	D	E	R	M	I	P	T
R	C	V	R	P	G	F	R	L	I	U	E	I	O	I
L	A	C	E	T	I	A	E	E	T	O	R	G	N	N
E	H	R	E	I	T	E	M	R	R	M	R	E	D	A
E	S	N	F	E	E	E	E	M	U	A	E	F	R	V
I	T	U	F	T	R	M	R	O	L	S	C	E	P	
E	E	T	O	P	A	C	O	D	C	H	E	S	H	R
R	T	M	T	L	A	C	T	N	A	H	G	O	C	E
E	S	N	E	P	E	D	I	A	D	E	I	U	O	S
I	R	E	A	D	O	P	O	L	L	E	C	C	C	S
L	A	B	E	L	U	R	N	E	E	A	R	H	H	E
P	L	R	M	C	P	S	R	N	R	D	E	E	O	E
E	M	A	E	I	I	P	E	R	C	M	E	N	R	S
E	N	B	N	E	T	U	E	M	A	E	R	E	I	F

- | | | | |
|---|---|---|--|
| A Admettre
Agiter
Amertume
Amour
Animé
Argot
Avec
B Barbe
C Capable
Capote
Carré
Chêne
Chiche
Civet
Cocher | C Courtier
Crépi
Décorum
Délicat
Dépens
Derme
Dolman
E Echos
Eland
Emeri
Emonder
Emotion
Etoffe
Férule
Fêtard | F Fièvre
Frère
Froide
Hache
Heure
Hommage
L Label
Lacét
M Mèche
Méduse
Métier
Meute
Orpin
P Parer
Pelouse | P Perche
Pion
Plante
Plier
Poudre
Prélegs
Presse
Puce
R Repas
S Schéma
Serre
Souche
T Tente
Timbre
V Vanité |
|---|---|---|--|
- roc-pa 394

FINANCE

Un crédit - une adresse

Service gratuit 24 heures sur 24
800 800 100
Taux d'intérêt annuel effectif 12,9% - comparez, vous avez tout à y gagner!

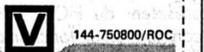
Votre crédit privé BPS

Appelez-nous, ou envoyez le coupon à la Banque Populaire Suisse, Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel, fax 038/20 98 95

Exemple de tarif: montant net fr. 5000.-
fraix totaux pour 12 mois = fr. 336.40

Crédit désiré fr.: _____
Mensualités env. fr.: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Rue/N°: _____
NPA/Localité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Date de naissance: _____
Etat civil: _____
Nationalité: _____
Revenu net: _____
Loyer: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel). 00/371



Banque Populaire Suisse

DIVERS



Cadence Visage Corps

- 10% sur tous soins du corps
- Amincissement, drainage, massage anticellulite, enveloppement, etc.

Nicole Clark
Näfels 18, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 44 05

Achète au plus haut prix

VOITURES

bus, camionnettes
Kilométrage, état sans importance
Paiement comptant
☎ 077/31 51 28

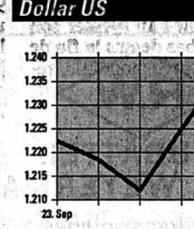
L'annonce, reflet vivant du marché



Swiss Market Index

BOURSE

Indices	
SPI	2373.07
SMI	3696.60
Dow Jones	5872.92
DAX	2659.04
CAC 40	2107.05
Nikkei	21547.00



Dollar US

Taux d'intérêt suisses

Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-			
	3 mois	6 mois	12 mois
0.87	0.87	1.12	
Oblig. de caisse			
2.75	3.25	4.00	

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			
	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/FR	1.25	1.31	1.50
USD/DM	5.50	5.62	5.81
DEM/DM	2.83	2.93	3.00
GBP/E	5.75	5.85	6.00
NLG/HLG	2.75	2.75	2.87
JPY/YEN	0.35	0.40	0.50
CAD/CS	3.74	3.96	4.31
XEU/EUCU	4.00	4.00	4.06

Bourse suisse

	27/09	30/09
ABB p	1524	1534
Adecco p	345	345
Agie n	91	91
Aluisse p	934	937
Aluisse n	935	941
Amgold C.S.	106.5	105.25
Ares Sersono	1250	1240
Ascom p	1288	1300
Attisolz n	525	525
Bâloise n	2585	2625
Banque Coop	835	840
BB Biotech	1450	1475
BK Vision p	732	740
Bobst p	1655	1630
Bucher Holding p	940	940
Buehrle p	125.5	126.25
Canon (Suisse) n	85	85.6
Christ N	1000	1000
Ciba-Geigy n	1586	1604
Ciba-Geigy p	1580	1597
Clariant n	429	435
Cortalid p	625d	631d
CS Holding n	122.75	124
Danzas n	1305	1310
tronc Hld n	2590	2645
Distefora Hold p	16.5	15.8
Elco Energie n	370d	370d
Electrowatt p	495	493
EMS Chemie p	4550	4585
Feldschl.-Hürli p	500	500
Fischer G. p	1222	1236
Fischer G. n	239	239
Forbo n	481	470
Fotolabo p	406	409
Galenica n	486	485
Hero p	600	609
Hero n	145	145
Hilti bp	850	875
Holderbank p	908	910
Immuno	889	889
Jelmoli p	601	600
Julius Baer p	1290	1307
Kaba Hold n	485	490
Kuoni n	2800	2800
Landis & Gyr n	875d	875d
Lindt Springli p	22750	23500
Logitech n	129.5	129
Michelin	580	600
Micronas p	1143	1140
Motor Col.	2590	2590
Mövenpick p	316	315
Nestlé n	1376	1398
Pargesa Holding	1370	1390
Pharma Vision p	543	557
Phonak n	1200	1180
Pirelli p	163	165
Publicitas n	215	208
Réassurance n	1307	1322
Richemont	2037	2041

Fonds de placements

	27/09	30/09
MMF CS	1477.56r	1477.57e
MMF DM	1925.32r	1925.33e
MMF Ecu	1562.97r	1562.98e
MMF FF	6943.34r	6943.35e
MMF Fli	1311.95r	1311.95e
MMF Sfr	623.6r	623.61e
MMF US	2013.83r	2013.84e
S+M C Swi Sfr	230.35r	234.95e
Cap 1997 DM	2002.3r	-
Cap 2000 DM	1725.81r	-
Cap 2000 Sfr	1778.11r	-
Bd Fd CS B	1481.63r	1481.64e
Bd Fd Ecu A	110.59r	110.6e
Bd Fd Ecu B	220.32r	220.33e
Bd Fd DM B	1690.87r	1690.88e
Bd Fd FF B	1287.18r	1287.19e
Bd Fd Hfl B	184.81r	184.82e
Bd Fd £ B	895.39r	895.4e
Bd Fd Sfr A	287.64r	287.65e
Bd Fd Europe A	241.2r	241.2e
Bd Fd Europe B	424.51r	424.52e
Eq Fd Em M	1089.1r	1089.11e
Eq Fd Eu.B.C.A	326.56r	326.57e
Eq Fd Eu.B.C.B	345.57r	345.58e
Eq Fd Germ A	286.3r	286.31e
Eq Fd Germ B	313.68r	313.69e
CS Pf Inc Sfr A	1032.95r	1032.96e
CS Pf Inc Sfr B	1135.2r	1135.21e
CS Pf Bal Sfr	1128.76r	1128.77e
CS Pf Grwth Sfr	1054.12r	1054.13e
CS Gold Val Sfr	178.85r	178.86e
CS Jap Megat	224.07r	224.08e
CS Tiger Fd Sfr	1542.2r	1542.21e
CS Ecu Val Sfr	285.45r	285.46e
CS Act. Suisses	1033.65r	1033.66e
CS Bd Valor DM	130.97r	130.98e
CS Bd Valor Sfr	122.7r	122.71e
CS Bd Valor US\$	136.26r	136.27e
CS Conv Val Sfr	172.5r	172.51e
CS Euroreal DM	106.06r	106.07e
CS F Bonds Sfr	98r	98.25e
BPS P Inc Sfr	1222.78r	1222.79e
BPS P I/G Sfr	1266.97r	1266.98e
BPS P G Sfr	1294.3r	1294.31e
BPS P I/G DM	1339.69r	1339.7e
BPS P G DM	1376.31r	1376.32e
BPS Pharma Fd Interswiss	710r	710.75e

Avant bourse

	19.75	20
Astra	19.75	20
Calida	807d	880
Ciment Portland	670	670d

Amsterdam (HFL)

	93.8	94.9
ABN Amro	93.8	94.9
Akzo	205.2	207.4
Royal Dutch	264.5	267.5
Unilever	271.2	270.1

Tokyo (Yen)

	2380	2430
Bk of Tokyo-Mitsu.	2380	2430
Canon	2180	2190
Daiwa Sec.	1280	1280
Fuji Bank	2180	2180
Hitachi	1080	1080
Honda	2790	2800
Mitsubishi el	1200	1230
Mitsubishi Heavy	898	907
Mitsui Co	965	969
NEC	1290	1310
Nippon Oil	680	681
Nissan Motor	906	899
Nomura sec	2020	2050

Paris (FF)

	144	144.6
AGF	144	144.6
Alcatel	430	435.5
BSN	745	754
CCF	68.2	69.2
Euro Disneyland	11	10.9
Eurotunnel	9.15	-
Gener. des Eaux	562	561
L'Oréal	1714	1750
Lafarge	297	304.5
Total	402	406.5

New York (SUS)

	49.25	49.25
Abbot	49.25	49.25
Am Medical	35.75	36
Amexco	46.25	46.25
Amoco	70.25	70.5
Apple Computer	22.3125	22.1875

Billets

	Achat	Vente
USA	1.22	1.29
Angleterre	1.9	2.02
Allemagne	81	83.5
France	23.75	24.95
Belgique	3.9	4.1
Hollande	72	75
Italie	0.08	0.085
Autriche	11.45	12
Portugal	0.77	0.85
Espagne	0.94	1.02
Canada	0.88	0.95
Japon	1.08	1.18

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	1.238	1.272
USA	1.238	1.272
Angleterre	1.935	1.987
Allemagne	81.47	83.17
France	24.08	24.58
Belgique	3.9575	4.0375
Hollande	72.58	74.18
Italie	0.0814	0.0834
Autriche	11.58	11.82
Portugal	0.797	0.822
Espagne	0.964	0.994
Canada	0.9085	0.9325
Japon	1.112	1.146
ECU	1.5545	1.5865

Métaux précieux

	378.55	379.05
\$ Once	378.55	379.05
Lingot	15150	15400
Vreneli 20.-	86	96
Napoléon	84	94
Souver new	87.61	90.87
Souver old	87.61	90.87
Kruger Rand	470	485

ARGENT

	4.86	4.88
\$ Once	4.86	4.88
Lingot/kg	189	204

PLATINE

	15350	15600
Kilo	15350	15600

Convention Or

	15600	15230
Plate or	15600	15230
Achat	15600	15230
Base argent	240	240

CS-Actualité



CS Life plus qu'une assurance vie, elle vous offre aussi la rentabilité d'un placement.

Lifestar, c'est plus de rendement, plus de transparence, plus de prévoyance et des avantages fiscaux. Comparez!

Appelez sans plus attendre notre spécialiste M. N. Schwaar au no 039/219 922. Il se fera un plaisir de vous renseigner.

CREDIT SUISSE CS

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds

Source
TELEKURS FINANCE

Transmis par CONSULTAS SA, Lausanne (Cours sans garantie)

Patinoire des Mélézes
Mardi
1er octobre
1996
à 20 heures
 Ligue nationale A
HCC - FR Gottéron



Le comité du HCC siège chaque semaine

Lundi, 18 h 15...

Idées d'habitat dans vos boîtes

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
 Téléphone (039) 23 30 47

132-794343

FR Façade rideau
 P.-A. Bozzo SA

Hôtel-de-Ville 103
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/28 24 26

La meilleure solution pour vos:
 - revêtements de façades
 - isolation
 - échafaudages

132-794538

KIA Sportage



dès Fr. 28 450.-

Auto-Centre Emil Frey SA

La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/27 97 77

132-794535

L'Impartial

PUBLICITAS

J.-F. B.

Semaine après semaine, l'endroit se transforme en coulisses de l'exploit. On n'ira certes pas jusqu'à prétendre que les matches se gagnent là. N'empêche: dans un monde du hockey sur glace qui accorde désormais plus d'importance à la gestion qu'aux résultats proprement dits, la tâche des dirigeants est au moins aussi lourde et essentielle que celle des joueurs. Et le quintette qui tient les rênes du HCC ne ménage ni son temps ni ses efforts pour que les joueurs puissent patiner l'esprit libre.

Le scénario est immuable... Quelles que soient les saisons, chaque lundi, le comité du HCC se met à table à l'heure où d'autres prennent l'apéro.

Patiemment, les pièces du puzzle sont alors mises en place, les problèmes - petits et grands - réglés. «Chaque séance se déroule dans une très bonne ambiance, assure Marc Monnat. Je préfère cinq hommes qui bossent et qui décident que quinze qui parlent...» La formule a fait ses preuves...

DES ACCORDS TACITES

Sans revendiquer une quelconque place sur la glace, ces cinq hommes-là composent le seul bloc indispensable à la bonne marche du HCC. «Les lundis se ressemblent souvent dans la mesure où nous avons à liquider les affaires courantes, reprend le président du HCC. Chacun apporte sa contribution en fonction de ses attributions. Il n'y a jamais de vote entre nous et tout se règle à coup d'accords tacites. Disons que chacun d'entre nous est chargé de tâches spécifiques qu'il développe et qu'il présente ensuite en séance. En clair, chacun est libre de s'organiser comme il l'entend.» La séance de lundi dernier, celle qui a



Le comité du HCC

Jean-Claude Wyssmüller, Marc Monnat, Pierre-André Bozzo et Andreas Jurt (André Laville ne figure pas sur la photo) en plénières déléguées (Impar-Leuvenberger)

suivi la rencontre HCC - Zurich, s'est avérée particulièrement copieuse. «Il a fallu faire toute la critique de l'organisation du match, mettre en exergue les points positifs, les négatifs aussi. Que ce soit au niveau de la sécurité, du contrôle, des buvettes ou du parcage, il ressort qu'il y a pasablement de choses à améliorer ou à revoir. J'estime toutefois que ce rendez-vous a été bien préparé et qu'en dépit des complications dues au non-achèvement des travaux dans la patinoire, nous nous en sommes bien sortis» se félicite Marc Monnat.

Et de rappeler que, directives de la LNA obligent, les habitués des Mélézes seront forcément contraints à modifier leur com-

portement. «Mais que tout le monde se rassure: tout ira beaucoup mieux dès ce soir et chacun aura tout assimilé pour la venue de Berne jeudi aux Mélézes.»

Cela étant, le comité du HCC s'est également penché sur d'autres dossiers. Il a ainsi fallu désigner un délégué pour l'assemblée de la Ligue nationale du 13 novembre prochain, assemblée qui définira le mode du championnat 1997/1998 et dans laquelle le HCC sera représenté par son président.

Tout le monde a pris acte du règlement du «Key player» et de la mise en scène que le sponsor de cette action souhaite dans chaque patinoire.

Par ailleurs, plusieurs séances de signa-

tures - les joueurs, pas le comité... - ont également été fixées, que ce soit à Métropole Centre tout prochainement, à Saint-Imier ou encore à Modhac. Diverses actions ayant pour but de soulager les finances du club ont également été envisagées, mais elles demeurent pour l'heure en gestation.

Le souci de mener à bien les travaux de modernisation dans les meilleurs délais, la date de l'inauguration de la patinoire ont également été évoqués lors d'une séance finalement qualifiée de «courante».

GRÂCE AU BÉNÉVOLAT

Lundi, 18 h 15: c'est sans doute le moment clé d'une société qui doit énormément au bénévolat de ses dirigeants.

«Contrairement aux grands clubs du pays, nous n'avons pas de manager, rappelle Marc Monnat. Cette année, nous nous sommes dotés d'un secrétariat qui fonctionne surtout pour la réservation des billets. Nous sommes tous des bénévoles, membres qui plus est du Goal-Club. Le système en place nous permet de fonctionner de la sorte. Bien sûr, de par nos professions, nous avons tous un peu de temps à consacrer au club...»

Un «détail» qui pourra valoir quelques inconvénients lorsqu'il s'agira de pallier un départ ou l'autre. «Quel qu'il soit, le remplaçant devra se soumettre à ce bénévolat en vigueur au HCC» prévient le président. Voilà qui limitera sans doute le nombre des papables.

Il est vrai toutefois que l'affaire tourne tellement bien qu'aucun des cinq membres de ce «club du lundi» très particulier ne songe à remettre son tablier. Dès lors, les candidats n'ont qu'à prendre leur mal en patience...

Le feu ne fait pas la différence entre propriétaire et locataire
 Nous la faisons

mobicasa

Mobilière Suisse

Société d'Assurances

Assurance d'être bien assuré

Marc Monnat

Agent général

Espace 3, La Chaux-de-Fonds, 039/23 15 35

R.W.
RUBATEL & WEYERMANN SA
 Cadrans soignés
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Rue Jardinière 117-119
 Téléphone 039/23 25 13

Pierrot Messager
 Serre 90
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/23 00 55
Centre Miele des Montagnes neuchâteloises
 Machines à laver, lave-vaisselle, frigos, aspirateurs, etc.
 Vente + service après-vente

MONTRES INITIAL SWISS
 L'équilibre dans le temps
 Sponsor officiel du HCC
 Ainsi que nos agents régionaux:
 Cernier: Horlogerie Straumann
 Marin-Centre: Bijouterie Le Chrono
 La Chaux-de-Fonds: Horlogerie Von Gunten
 Le Locle: Bijouterie My Styl
 Vous proposent la montre du HCC!

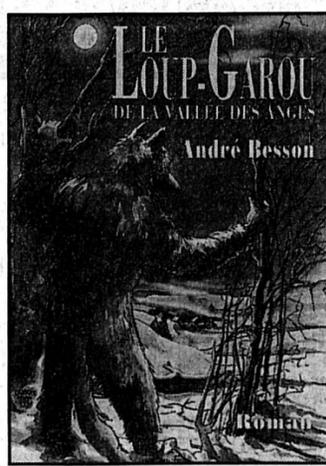
SPECTACLES - LOISIRS

20^e Comptoir Franc-Montagnard

Mercredi, 19 h: Ouverture officielle du 20^e Comptoir F.-M. - 22 h à 1 h: Fermeture des stands et début de l'animation - Orchestre ENRICO et ses deux musiciens - MENU - Jeudi, 18 h 30: Ouverture des stands - 22 h à 1 h: Fermeture et début de l'animation - Soirée cabaret: La Castou et Le Kummer - MENU - Vendredi, 14 h: Ouverture des stands - 22 h à 3 h: Fermeture et début de l'animation - Grande soirée RESTAURATION - CANTINE - BAR À CHAMPAGNE - RACLETTE - CONCOURS - PRÉSENCE DE FRÉQUENCE JURA - Samedi, 10 h: Ouverture des stands - MENU à midi et le soir - 22 h à 3 h: Fermeture et début de l'animation - Soirée choucroute et tyrolienne avec Werner & Die Lavantaler - Dimanche, 10 h: Ouverture des stands - 14 h 30: Projection vidéo pour les enfants - 18 h: Fermeture du 20^e Comptoir F.-M.

Saignelégier
 du mercredi 2 octobre
 au dimanche 6 octobre 1996

FEUILLETON



Le loup-garou de la Vallée des Anges

ROMAN - André Besson

Item, ledit défendeur, environ quinze jours après ladite fête de la Toussaint, étant comme précédemment en forme de loup, avait pris un enfant mâle de l'âge d'environ dix ans, à une lieue de Dole, dans une vigne sise entre Gredisans et Menotey, et, après l'avoir étranglé comme les précédents, et mangé la chair de ses cuisses, jambes et ventre dudit enfant, avait démembré une jambe de son corps.
 La Cour condamne Gilles Garnier, par arrêt, à être aujourd'hui conduit et traîné à l'envers sur une claie par le Maître exécuteur de la haute justice, depuis la conciergerie jusqu'au tertre de ce lieu, et y être brûlé tout vif, et son corps réduit en cendres, le condamnant en outre aux dépens et frais de justice.
 Donné et prononcé judiciairement à Dole en ladite Cour, le dix-huitième jour du mois de janvier, l'an mil cinq

cent septante-quatre, en présence de Messire Claude Bellin et Claude Musy, Conseillers en ladite Cour, par Jacques Janter, juré ou greffe d'icelle!
 Ainsi s'acheva le procès du loup-garou de la Vallée des Anges.
 A sa sortie du tribunal où venait d'être rendue la terrible sentence, Gilles Garnier, solidement encadré par huit gardes armés de hallebardes, fut conduit sur la grande place face à l'entrée du palais du Parlement de Franche-Comté, au pied de la collégiale Notre-Dame.
 Il faisait très froid. Un jour blafard, traversant de molles nuées grises, dispensait une lumière avare sur les toits de la ville déjà encapuchonnés par une mince poudrée blanche.
 Malgré la rigueur du temps, plusieurs centaines de personnes s'étaient mas-

sées, en cette fin d'après-midi sur le parcours que le condamné allait emprunter. Lorsqu'il parut, des cris hostiles jaillirent de la foule:
 - A mort le loup-garou! A mort!
 En découvrant l'aspect pitoyable du prisonnier, maigre, hagard, à demi nu sous ses haillons, les cris se calmèrent et ce fut dans un silence impressionnant que le cortège se dirigea vers le parvis de l'église.
 Un prêtre en chasuble, désigné par le chapitre, attendait sous le portail, armé d'une haute croix. Avec brutalité, les gardes obligèrent Gilles Garnier à s'agenouiller et lui firent mettre le front à terre devant la prêtre.

(A suivre)

¹ Tous les textes en italique sont authentiques

Le match HCC - FR Gottéron vous est présenté par **VAC**

Hockey sur glace - LNA: Michel Wicky patine pour le HCC

Un nouveau défi



Michel Wicky
Le Valaisan est à la recherche d'une réussite qui le fait.
(Impar-Galley)

manqué qu'un peu de réussite. Pas question toutefois de broyer du noir. Je préfère rester positif et me dire que cela reviendra... Dès ce soir face à FR Gottéron?
J.-F. B.

Retrouvailles

L'arrivée de Michel Wicky aux Mélézes a été l'occasion de retrouvailles. Le Valaisan a en effet rejoint son camarade de toujours, Benoît Pont, avec lequel il a longtemps sévi sous les couleurs de Sierre. «Benoît est de cinq jours plus âgé que moi et nous avons fait toutes nos classes ensemble. Cela dit, son appartenance au HCC n'a pas été la raison principale à ma venue ici. Il est vrai toutefois qu'il m'a parlé positivement du club. Et puis, le fait de connaître quelqu'un a facilité mon intégration» assure Michel Wicky.
J.-F. B.

VITE DIT...

– **Fredy Bobillier, qui représente le fait d'affronter le HCC pour un Neuchâtelois?**

– Cela fait désormais onze ans que j'ai quitté le canton, six ans que je porte les couleurs de FR Gottéron... Nous avons neuf adversaires dans ce championnat et le HCC en est un. Cela dit, c'est bien pour le canton que l'équipe soit remontée mais je serais plus sensible encore si c'était Fleurier.

– **Que signifie le HCC pour vous?**

– Ce club a de tout temps démontré posséder une bonne école, un bon suivi en matière de hockey. Je me souviens qu'à l'époque la concurrence était vive avec Fleurier. Et puis, être remonté jusqu'à l'élite dans un laps de temps aussi rapproché est remarquable.

– **Le derby de ce soir sera-t-il déjà... un match de la peur...**

– Pour un néo-promu, la saison est toujours difficile. Cela étant, Riccardo Fuhrer connaît bien la catégorie et je pense qu'il n'est

plein d'espoir et je n'ai jamais pu m'exprimer.»

Et d'assurer que si Sierre n'était pas tombé si bas, il porterait certainement encore les couleurs de ses débuts. «Après avoir inscrit une soixantaine de points en une saison en première ligue, on n'a plus rien à y apprendre. Et puis, j'avais envie de voir autre chose...»

PLUS QU'UN LOISIR

En optant pour le HCC, Michel Wicky n'a pas choisi la voie de la facilité. «Cette aventure constitue un nouveau défi pour moi, glisse-t-il. Comme tout le monde, je suis conscient que le HCC va au-devant d'une saison difficile. Pour avoir été en contact deux ans auparavant, je connaissais un peu le style de la maison et le fait que l'entraîneur ait tenu à ce que je vienne m'a incité à accepter l'offre. Il faudra ramer, c'est certain, mais cela forge le caractère.»

En devenant titulaire dans un club de LNA, le Valaisan a en quelque sorte atteint le but qu'il s'était fixé. «L'approche est totalement différente, plus professionnelle, souligne-t-il. Cela n'a strictement rien à voir avec la première ligue où on s'amuse. Cela étant, je m'investis dans ce sport depuis l'âge de 4 ans et le hockey est forcément devenu plus qu'un simple loisir.»

S'il vit actuellement comme un professionnel – «Je cherche une place d'employé de commerce à raison de quelques heures par jour afin de demeurer actif dans ce que j'ai appris...», Michel Wicky ne fait pas de projets à long terme. «Le HCC est un club ambitieux, rappelle-t-il. Il s'est fixé des objectifs sur deux années, dont celui de bâtir une équipe performante. Mon contrat porte sur une saison. On verra après...»

Pour l'heure, le Valaisan piaffe de confirmer les promesses de la phase de préparation. «Tant face à Zurich qu'à Zoug, il ne m'a

Il personnel peut-être mieux que quiconque l'image du HCC nouveau. A 21 ans, Michel Wicky brûle d'impatience de se faire une place au soleil, celle qu'on lui avait refusée à Lugano il y a deux saisons de cela. Après un crochet par Genève, le Valaisan a débarqué aux Mélézes re-gonflé à bloc, convaincu qu'il pourra se mettre en évidence durant une saison qui prend l'allure d'un nouveau défi.

Par
Jean-François BERDAT

S'il n'est pas né chaussé de patins, Michel Wicky s'est néanmoins très vite trouvé plongé dans le monde du hockey sur glace. «Mon père travaillait à la patinoire, se souvient-il. A 4 ans, il m'a inscrit dans le mouvement juniors de Sierre. Ça m'a tout de suite plu.» Il est vrai qu'à l'époque, le Graben était l'un des hauts lieux du hockey de ce pays... «Je ressens un peu la même chose ici, assure-t-il. Toute la ville, toute la région sont derrière le club.»

A DOUBLE TRANCHANT

Avant de planter sa tente aux Mélézes, Michel Wicky s'est offert un petit tour de Suisse. «Au terme d'une bonne saison à Sierre, je suis parti à Lugano en pleine confiance. La seule question que je me suis posée était «Pourquoi pas?» Cette aventure ne pouvait m'être que bénéfique, car elle devait me permettre d'acquérir de l'expérience et le rythme de la LNA. Hélas, je n'ai jamais vraiment eu ma chance. L'an passé, je me suis retrouvé dans un contexte différent à Genève. En tant que néo-promu, nous avons connu une saison difficile. Ces deux années m'ont beaucoup apporté sur le plan humain. J'ai dû m'assumer seul à 19 ans, ce qui n'est pas toujours évident. Au niveau sportif, la satisfaction a sans doute été moindre même si j'ai énormément appris au contact de bons joueurs. Si tout était à refaire? Je le referais. Partir dans un club comme Lugano à 19 ans est sans doute la meilleure manière de lancer une carrière. Bien sûr, je me rends compte aujourd'hui que l'offre était à double tranchant. J'étais parti

Les «compteurs» de LNB – Après trois journées, le Finlandais Christian Ruutu mène le classement des «compteurs» de la LNB qui se présente comme suit:

1. Ruutu (Grasshopper) 7 (4,3).
2. Heaphy (Bienna) 6 (5,1).
3. Fischer (Coire) 6 (3,3).
4. Parks (Langnau) 6 (2,4).
5. Fedulov (Martigny) et Turgeon (Olten) 5 (5,0).
7. Bozon (Lausanne) 5 (3,2).
8. Ayer (Grasshopper), Dubé (Olten) et Weisser (Thurgovie) 5 (2,3). (si)

Le coup de fil

Un match capital

Qu'on le veuille ou non, le derby de ce soir aux Mélézes sera capital, pour les uns comme pour les autres. Toujours sans le point, le HCC tentera de sortir de ses starting-blocks tandis que FR Gottéron visera pour sa part sa première victoire de l'exercice. Tout un programme pour deux formations qui lutteront de plus pour la suprématie romande.

«Il faut voir ce derby d'un œil positif, ne serait-ce que pour ne pas se mettre sous pression. On veut gagner, c'est certain. Pourtant, pour y parvenir, nous devons faire abstraction du fait que les Fribourgeois n'ont pris qu'un point en trois matches et que Bykov et Khomutov ne sont pas au mieux en ce début de championnat. D'ailleurs, il suffit de se rappeler qu'à Fleurier, nous nous étions inclinés devant une équipe loin d'être au complet» glisse Riccardo Fuhrer, sur ses gardes comme à l'habitude.

Si les gens des Mélézes ont parfaitement digéré leur revers de samedi dernier – «Les Zougais nous ont montré où se situe la différence...», –, un succès serait néanmoins le bienvenu. «La réaction à l'entraînement a été extraordinaire, reprend le Bernois. Les gars ont très bien travaillé et je suis convaincu qu'ils seront un jour ou l'autre payés pour ces efforts. Psychologiquement, il serait bon que ce soit ce soir, car une victoire nous permettrait de céder le dixième rang, ce qui correspondrait à une sorte d'exploit.»

Dans son discours d'avant-match, le Bernois insistera sur le danger que représenteront Bykov et Khomutov. «Ils n'ont pas besoin d'être à 100% pour faire des dégâts, on a pu le constater samedi dernier sur les buts inscrits face à Ambri-Piotta.» Cela étant, Riccardo Fuhrer n'optera pas pour un marquage à la culotte. «Pas question de leur coller un sac à dos, prévient-il. Ils sont de toute façon trop intelligents pour ne pas tirer parti d'une telle attitude. J'estime que nous avons d'autres moyens à notre disposition pour les contrer...» On n'en saura pas plus.

Sachez encore que le druide des Mélézes reconduira les blocs qu'il a alignés samedi dernier à Zoug. «Je ne suis pas du genre à changer à chaque match, rappelle-t-il. Quant à savoir si nous tournerons à trois ou quatre, cela dépendra de l'attitude adoptée par les Fribourgeois.» Des Fribourgeois qui seront privés d'Oppliger malade et de Hofstetter blessé.
J.-F. B.

EN CHIFFRES

LES «COMPTEURS» DE LNA

(Premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Chibirev (Ambri) 8 (2,6)
2. Antisyn (Zoug) 7 (3,4)
3. Nylander (Lugano) 7 (2,5)
4. Petrov (Ambri) 7 (2,5)
5. Kvartalnov (Ambri) 6 (4,2)
6. S. Lebeau (Lugano) 6 (3,3)
7. Khomutov (FR Gott.) 6 (2,4)
8. Bykov (FR Gott.) 5 (1,4)
9. Jaks (Ambri) 5 (1,4)
10. Kessler (Zoug) 5 (1,4)
11. Walz (Zoug) 5 (1,4)
12. Wittmann (Ambri) 4 (2,2)
13. Brasey (FR Gott.) 4 (1,3)
14. Fischer (Zoug) 4 (1,3)
15. Yaremchuk (Davos) 4 (0,4)
16. Hodgson (Davos) 3 (3,0)
17. Rötheli (Zoug) 3 (3,0)
18. Aebersold (Zoug) 3 (2,1)
19. Brown (FR Gott.) 3 (2,1)
20. D. Meier (FR Gott.) 3 (2,1)
21. Näser (Davos) 3 (2,1)
22. Richard (Rapp.) 3 (2,1)
23. Ton (Lugano) 3 (2,1)

Puis les Chaux-de-Fonniers

- Diener 2 (1,1)
- Alston 2 (0,2)
- Bourquin 1 (1,0)
- Cowie 1 (1,0)
- D. Dubois 1 (1,0)
- Gaudreau 1 (1,0)
- Schümperli 1 (1,0)
- Cantoni 1 (0,1)

PÉNALTÉS (EN MINUTES)

1. Berne 14
2. FR Gottéron 16
3. Ambri-Piotta 18
4. Davos 26
5. La Chaux-de-Fonds 28
6. Lugano 28
7. Kloten 30
8. Zoug 44
9. Rapperswil 67*
10. Zurich 102*

*Une pénalité de match équivaut à vingt minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Alston 8
2. Elsener 8
3. Cowie 2
4. Diener 2
5. Gaudreau 2
6. Reber 2
7. Sommer 2
8. Wicky 2

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

- 20.00 Ambri-Piotta - Zoug
Berne - Rapperswil
Davos - Zurich
La Chx-de-Fds - FR Gottéron.
Lugano - Kloten

CLASSEMENT

1. Zoug	3	3	0	0	17-4	6
2. Rapperswil	3	2	1	0	7-5	5
3. Ambri-P.	3	2	0	1	14-12	4
4. Davos	3	2	0	1	10-11	4
5. Kloten	3	1	1	1	7-8	3
6. Berne	2	1	0	1	7-6	2
7. Zurich	3	1	0	2	6-8	2
8. Lugano	3	0	1	2	12-14	1
9. FR Gottéron	3	0	1	2	11-15	1
10. Chx-de-Fds	2	0	0	2	6-14	0

LNB

Ce soir

- 20.00 Ajoie - GE Servette
Langnau - Martigny
Lausanne - Bienna
Lucerne - Coire
Olten - Thurgovie
20.15 Grasshopper - Herisau

CLASSEMENTS

Groupe ouest						
1. Langnau	3	2	1	0	16-13	5
2. Lausanne	3	2	1	0	15-12	5
3. Bienna	3	1	0	2	14-12	2
4. Martigny	3	1	0	2	13-15	2
5. Ajoie	3	1	0	2	8-11	2
6. GE Servette	3	0	0	3	10-21	0

Groupe est						
1. Grasshopper	3	3	0	0	18-7	6
2. Coire	3	1	2	0	16-13	4
3. Herisau	3	2	0	1	8-6	4
4. Thurgovie	3	1	1	1	11-10	3
5. Olten	3	1	1	1	11-11	3
6. Lucerne	3	0	0	3	5-14	0

J.-F. B.



SEYON AUJOURD'HUI, NOUS FÊTONS 20 ANS D'EXPLOITATION

et nous souhaitons remercier chaleureusement une nombreuse et fidèle clientèle.

C'est en son nom que nous offrirons, à la place d'une fête éphémère, 20 x 1000.- en matériel informatique pour l'atelier de formation de la MAISON DE BELMONT à Boudry et divers équipements spécialisés pour le centre des «PERCE-NEIGE» à Neuchâtel



Pour la clientèle du jour, nous avons préparé quelques surprises et un concours doté de 20 prix dont 1 abonnement permanent valable pendant une année

1 carte à solde de 1000.-

1 carte à solde de 500.-

7 cartes à solde de 100.-

Nous nous réjouissons de partager, avec vous, une journée sympathique

OFFRES D'EMPLOI

MONTREMO SA

Cadran soignés

Emancipation 55, 2305 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour entrée immédiate:

une décalqueuse sur machines manuelles

sachant travailler de manière indépendante et apte à prendre des responsabilités, pour notre département de terminaison de cadrans.

L'expérience dans ce domaine est indispensable.

Nationalité suisse ou permis B, C.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au 039/28 38 88 pour prendre rendez-vous.

132-794948

Vous, OK, et personne d'autre

Nous allons avoir besoin ces prochaines semaines de

- Monteurs en chauffage
- Ferblantiers
- Serruriers
- Menuisiers
- Aides avec expérience

Contactez M. Guisolan.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Nous cherchons pour nos bureaux de La Chaux-de-Fonds

un(e) collaborateur(trice)

Connaissant parfaitement les articles de ferblanterie et les métaux.

Faire offre manuscrite avec photo et curriculum vitae sous chiffre R 132-794993 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds

132-794993

DIVERS

Lavez et séchez votre linge aussi souvent que vous le souhaitez! Vous n'aurez plus qu'à le glisser dans une armoire!

Vous n'avez besoin que de très peu de place, dans la salle de bains par exemple:



Lave-linge auto.
Electrolux EW 860 C
Cap. 3 kg, 14 progr.
800 tours/min
H 65, L 49,5, P 52 cm.
Location/m.
AS inclus 50.-

Séchoir
Novamatic T 31
Capacité 3 kg. Avec minuterie.
H 67, L 49,5, P 49,5 cm.
Location/m.
AS inclus 22.-

* Livraison immédiate de toutes les grandes marques à partir du stock • Paiement contre facture • Offre permanente de modèles d'exposition et d'occasion • Garantie du prix le plus bas! (remboursement si vous trouvez ailleurs dans les 5 jours le même appareil à un prix officiel plus bas)

30 ANS
FUST ELECTROMENAGER
CUISES/BAINS, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

BOSCH Electrolux AEG
NOVAMATIC Bauknecht Miele

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust
bd des Eplatures 44 039 26 11 50
Biègne, Hyper-Fust
Vendredi ouverture nocturne
jusqu'à 21 h, rte Soleure 122 032 52 16 00
Biègne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Neuchâtel, Fust-Torre, 038 25 51 51
rue des Terreaux 7
Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 038 24 16 00
Porrentruy, chez Innovation 066 66 80 20
Réparation rapide toutes marques 155 91 11
Service de commande par téléphone 155 56 66
05-35071-243



A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une entreprise des Montagnes neuchâteloises, nous sommes à la recherche d'une

Secrétaire des ventes

(français - allemand - anglais)

Profil:

- Agée de 25 à 35 ans
- Suisse ou permis C
- De bonne présentation, participation à diverses manifestations commerciales
- Connaissances de l'exportation
- Gestion du secrétariat des chefs de vente

Place stable pour personne motivée désirent s'investir dans une équipe dynamique.

Intéressée? Veuillez adresser votre dossier complet à Toni Vega.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire et stable



VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de pourvoir une place vacante, les hôpitaux Cadolles-Pourtalès mettent au concours un poste d'

infirmier(ère)-chef de l'unité d'anesthésie/salles de réveil

- Nous demandons:**
- un diplôme d'infirmier(ère) reconnu et enregistré par la Croix-Rouge suisse
 - un certificat d'infirmier(ère) anesthésiste ASI ou sinon la volonté de faire reconnaître son certificat
 - une expérience dans un service d'anesthésie de trois ans au minimum
 - une formation ICUS de l'ESEI ou titre jugé équivalent, sinon l'envie et les motivations de suivre une formation de cadre
 - des aptitudes à diriger une équipe
 - des connaissances en bureautique
 - le sens des responsabilités et de l'autorité
 - la nationalité suisse ou un permis B ou C

- Nous offrons:**
- la possibilité d'exercer une activité de cadre dans un hôpital de moyenne grandeur
 - un poste rémunéré selon l'échelle des traitements du personnel communal
 - un horaire régulier de quarante heures par semaine

Entrée en fonction: date à convenir.

Les postes mis au concours dans l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tous renseignements, M. L. Ragusin, infirmier-chef des blocs opératoires et de l'anesthésie, est à votre disposition au numéro de téléphone 038/271 162.

Les offres manuscrites accompagnées des documents d'usage sont à adresser à l'office du personnel de l'hôpital des Cadolles, case postale 1780, 2002 Neuchâtel, jusqu'au 31 octobre 1996.

28-60333

Chopard

MANUFACTURE

Manufacture horlogère recherche dans le cadre du développement de ses activités à Fleurier

Un constructeur horloger

Ingénieur ETS en microtechnique, Suisse ou permis C, Autocad 13, quelques années d'expérience dans la branche.

Un dessinateur microtechnique

Suisse ou permis C, Autocad 13, quelques années d'expérience dans la branche.

Un chef d'atelier production horlogère

Technicien horloger ou équivalent, Suisse ou permis C, sens de la conduite et de l'organisation du travail, quelques années d'expérience dans le haut de gamme.

Un(e) horloger(ère)-rhabilleur(euse)

Suisse(esse) ou permis C, quelques années d'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de nous faire une offre détaillée, accompagnée d'une photo et d'un curriculum vitae, à l'adresse suivante:

Chopard Manufacture S.A.
A l'attention de M. Dufour,
case postale 262, 2114 Fleurier

28-60456

DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

Football - LNA: match de rattrapage ce soir à La Maladière

Vers un piquant derby!

Poursuivant son époustouflant programme, NE Xamax accueille ce soir le FC Sion en match de rattrapage du championnat de Suisse. Ce derby, déjà excitant par nature, le sera encore plus du fait de la position dominante de l'équipe de La Maladière. La formation valaisanne, qui accuse 8 points (mais un match de retard) sur la neuchâtoise, a de bons motifs de sortir son grand jeu, elle qui, sous la houlette de son nouvel entraîneur Alberto Bigon, a repiqué du vif au point de justifier à nouveau ses prétentions. Et de retrouver la considération générale. C'est dire que la confrontation s'annonce non seulement haute en couleur mais aussi périlleuse pour NE Xamax.

Par
François PAHUD



Lionel Martin - Martin Rueda

Une soirée animée en vue pour la défense xamaxienne.

(ASL)

PMUR: deux non partants - Le PMU informe que, lors de la réunion d'aujourd'hui à Vincennes, le Prix Héra comptant pour le Tiercé, Quarté+ et 2sur4, les chevaux numéros 2 («Coquin-d'Odyssée») et 7 («Charina-du-Bignon») seront non partants. (Imp)

Sion est averti
Bonvin prudent

C'est un Sion en plein redressement qui va se présenter ce soir à La Maladière. «Un Sion qui attend ce derby avec impatience», confie Christophe Bonvin. L'ex-Xamaxien se montre toutefois prudent dans le pronostic, c'est le moins que nous puissions écrire.

«Dans chaque partie, il y a trois possibilités», nous fait constater non sans humour l'international: «Ce sont la victoire, le match nul et la défaite. Or, on se rend chez un leader qui a donné la preuve de sa valeur. On y va pour faire son travail au mieux. Si on travaille bien, on a des chances de récolter un point, voire la victoire. On ne verra qu'à la fin de la rencontre comment on s'est comporté...» Plus philosophe, tu meurs...

S'il ne se mouille pas - c'est le moins qu'on puisse dire - dans ses prévisions, Christophe Bonvin est par contre de ceux qui ne se ménagent pas sur le terrain. C'est dire que l'arrivée d'Alberto Bigon à la tête de l'équipe ne lui a pas déplu, comme à une bonne partie des joueurs séduisants, du reste:

«Bigon est très exigeant dans le travail, que ce soit à l'entraînement ou pendant les matches», explique Bonvin. «Mais l'entraîneur n'est pas le seul responsable du redressement de l'équipe», ajoute Christophe. «Comme c'est chaque fois le cas en pareille circonstance, les joueurs ont dû faire leur autocritique, ce qui a été bénéfique à l'ensemble.»

Avec un nouvel esprit, Alberto Bigon a également apporté un nouveau système. Le FC Sion évolue maintenant en 3-5-2. Un dispositif que les Valaisans semblent avoir assimilé.

«Pas encore tout à fait, rétorque Bonvin. Les résultats montrent que nous sommes sur la bonne voie mais il reste encore beaucoup d'améliorations à apporter.»

Sion n'a pourtant plus connu la défaite depuis l'arrivée de Bigon à Tourbillon...

«Juste. Mais» précise un Bonvin qui se veut vraiment très prudent, «nous avons joué plus souvent à la maison qu'à l'extérieur». Et lorsqu'on sait ce que, pour les Valaisans, signifie jouer à domicile, la nuance n'est pas sans importance.

Espérons que, ce soir à la Maladière, cette même nuance parlera en faveur de NE Xamax... F.P.

BANCO JASS

- ♥ 6, 8, D, A
- ♣ 8, R
- ♦ 10, A
- ♠ 6, 7, V, R

Difficile pour les faibles, la vie l'est encore plus pour les forts - nous parlons sport, bien sûr! Saison après saison, NE Xamax en fait l'expérience. Poursuivre une carrière en Coupe de l'UEFA tout en visant une des premières places du championnat (condition indispensable pour participer à la coupe UEFA suivante...) a de lourdes incidences, particulièrement en Suisse où le calendrier est démesurément chargé. Et des conséquences fâcheuses à la longue sur l'état physique des joueurs, surtout si, comme à La Maladière, l'effectif de l'équipe fanion n'est pas quantitativement étoffé.

Ainsi, c'est privé de trois de ses

éléments de base que NE Xamax s'apprête probablement à recevoir l'un des autres «gros bras» du championnat, le FC Sion. Dure s'annonce la partie pour les «rouge et noir». Pour gérer avec le minimum de dégâts ce rendez-vous au sommet, ils auront besoin de l'appui d'un public de qualité européenne. Compris?

Philippe Perret (suspendu) et Alain Vernier (blessé) vont manquer à l'appel alors que la présence de Charles Wittl et Thierry Bonalair (blessés eux aussi) est incertaine. Ces absences et ces présences dou-

teuses placent Gilbert Gress dans une situation plus que délicate, d'autant qu'elles s'ajoutent à la suspension de Jean-Pierre Cyprien:

«Je ne pourrai désigner le onze de départ que demain matin», nous confiait hier soir l'entraîneur xamaxien. «Alain Vernier n'est pas en mesure de jouer mais il se peut que Charles Wittl puisse évoluer un moment. Aujourd'hui, il allait un peu mieux. On avisera au dernier moment. Il figurera de toute manière dans les quinze», annonçait Gress.

Il en va de même pour Thierry

Bonalair, qui a pris un coup à un genou samedi:

«Il souffre encore», reconnaissait hier Gilbert Gress, «mais il n'est pas impossible qu'il puisse tenir sa place. On verra ça demain.»

Ce n'est donc qu'aujourd'hui en fin de matinée, après un ultime et léger entraînement, que Gilbert Gress pourra constituer son équipe. Le retour de Liqid Sandjak, qui doit toutefois effacer les effets de deux semaines de repos forcé, donne un peu d'air au Strasbourgeois mais ce n'est pas en attaque que les problèmes se

Coupe du monde 98: la sélection suisse pour la Finlande
Avec deux Xamaxiens

Plus de quatre ans après son unique sélection (défaite 0-2 à Berne contre la Bulgarie le 28 avril 1992), Adrian Kunz (29 ans) réapparaît en équipe nationale. Le rappel du buteur de NE Xamax, en vue du Finlande-Suisse de ce dimanche 6 octobre à Helsinki, coïncide avec celui du demi de Lausanne Blaise Piffaretti. Piffaretti livra lui aussi son dernier match international en 1992, soit à Cagliari contre l'Italie (2-2) le 14 octobre.

La nomination de Piffaretti survient à l'heure où son partenaire de La Pontaise Christophe Ohrel est évincé. A l'instar de Marc Hottiger et d'Alexandre Comisetti, Ohrel est l'un des trois titulaires de l'équipe alignée contre l'Azerbaïdjan à disparaître de la liste avec Türkyilmaz (blessé). Le Séduois Yvan Quentin est bien convoqué, mais il doit faire face à la concurrence de Marco Walker, le mercenaire de Munich 1860. Sébastien Fournier, toujours réserviste au VfB Stuttgart, est lui aussi écarté.

KUNZ SURPRISE

Le sélectionneur a retenu dix-huit joueurs, parmi lesquels trois sociétaires de Grasshopper qui n'étaient pas du voyage à Bakou: Bernt Haas, Massimo Lombardo et Johann Vogel. Avec ses 18 ans, Haas, qui était tout d'abord prévu pour le match des «moins de 21 ans», pourrait être dimanche le benjamin de la formation.

Avec quatre sélectionnés, Grasshopper est le club le mieux représenté. Le leader NE Xamax, lui, délègue son gardien Joël Corninboeuf et Adrian Kunz.

«Je ne m'y attendais pas, jubilait l'attaquant xamaxien. Mais c'est une très bonne nouvelle, de nature à raffermir ma confiance. Cette convocation me procure un grand plaisir, mais aussi de la fierté, je l'avoue.»

Joël Corninboeuf, lui, s'attendait à être de la fête. «J'aurais déjà dû être sélectionné pour le match que la Suisse a disputé en Azerbaïdjan, mais NE Xamax avait un match en retard contre Aarau, explique-t-il. A l'époque, Rolf Fringer m'avait dit que si je continuais à bien jouer, il me re-téléphonerait, ce qu'il a fait dimanche déjà. Je pense que je pars comme numéro deux (ré: derrière Marco Pascolo), mais le fait d'appartenir au groupe représente toujours une bonne chose.»

CHAPUISAT JOKER?

La présence du Servettien David Sesa surprendra les habitués des Charmilles, mais Rolf Fringer porte un jugement plus indulgent sur un joueur dont il apprécie la

polyvalence. Adrian Knup et Ciriaco Sforza, les grands perdants de Bakou, ont sauvegardé leur place. Il est évident que le premier ne doit ce repêchage qu'au forfait du trio Türkyilmaz-Grassi-Subiat.

Le cas du second est différent. Sforza est actuellement en forme. Après avoir déclaré dans un premier temps qu'il renonçait à toute sélection cette année, il est revenu sur sa décision. Le mercenaire de l'Inter Milan est appelé à tenir un rôle capital dans l'entrejeu. Son retour en grâce s'opère aux dépens de Tonio Esposito. Le Tessinois de Grasshopper espérait bien être du voyage.

Stéphane Chapuisat débarquera demain au camp d'entraînement à Zurzach sans savoir s'il partira titulaire à Helsinki. Malgré le forfait de Türkyilmaz, «Chap» pourrait, comme au Borussia Dortmund, se contenter d'un rôle de joker. (si-rt)

La sélection

Gardiens: Marco Pascolo (Cagliari, né en 1966, 41 sélections) et Joël Corninboeuf (NE Xamax, 1964, 6).
Défenseurs: Bernt Haas (Grasshopper, 1978, 0), Stéphane Henchoz (Hambourg, 1974, 20), Yvan Quentin (Sion, 1970, 31), Marco Walker (Munich 1860, 1970, 1), Ramon Vega (Cagliari, 1971, 13) et Raphaël Wicky (Sion, 1977, 3).
Milieux de terrain et attaquants: Christophe Bonvin

(Sion, 1965, 43), Stéphane Chapuisat (Borussia Dortmund, 1969, 51), Adrian Knup (Galatasaray Istanbul, 1968, 47), Adrian Kunz (NE Xamax, 1967, 1), Massimo Lombardo (Grasshopper, 1973, 1), Blaise Piffaretti (Lausanne, 1966, 22), David Sesa (Servette, 1973, 2), Ciriaco Sforza (Inter Milan, 1970, 45), Johann Vogel (Grasshopper, 1977, 8) et Murat Yakin (Grasshopper, 1974, 4).

Allemagne: cinq nouveaux appelés
Première présélection

Cinq nouveaux joueurs ont été présélectionnés par l'entraîneur de l'équipe d'Allemagne, Bert Vogts, pour affronter l'Arménie en premier match comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 98 (groupe 9), le 9 octobre à Erevan.

Il s'agit de Stefan Passlack (Borussia Mönchengladbach), Thomas Schneider (Stuttgart), Michael Tarnat (Karlsruhe), Dariusz Wosz (Bochum) et Karsten Baron (Hambourg). Heiko Herrlich et Jörg Heinrich, qui évoluent à Borussia Dortmund, pourraient également réintégrer la sélection allemande, après une longue absence.

Ces joueurs font partie d'un groupe de vingt-six, parmi lesquels dix-huit seulement seront retenus pour effectuer le déplacement en Arménie. La liste définitive sera arrêtée après la prochaine journée du Championnat d'Allemagne, qui doit se dérouler samedi.

Gardiens: Kahn (Bayern Munich), Köpke (Marseille) et Reck (Werder Brême).

Défenseurs: Babel (Bayern Munich), Kohler (Borussia Dortmund), Passlack (Borussia Mönchengladbach), Reuter (Borussia Dortmund) et Schneider (Stuttgart).

Milieux de terrain: Basler, Scholl, Strunz, Ziege (tous Bayern Munich), Bode, Eilts, Todt (tous Werder Brême).

LA PHRASE DU JOUR

«Ma sélection me réjouit, mais ce qui compte, c'est que la Suisse gagne.»

Adrian Kunz

posent, les absents étant tous des acteurs du milieu du terrain et de la défense.

Dans ces deux secteurs, entrent en ligne de compte Didier Gigon, Constantin Pana, Lionel Martin et Lionel Moret. A eux de saisir la chance qui peut s'offrir à eux. Nul doute qu'ils brûlent d'impatience de montrer leur savoir.

A l'instar des damnés, Gilbert Gress se console - mais si peu! - en se disant qu'il n'est pas le seul dans son cas, que son confrère Alberto Bigon a lui aussi ses problèmes. L'entraîneur séduois déplore en effet, de son côté, les suspensions de Gaspoz et Quentin. Mais, aux côtés des Milton (efficace dans son nouveau rôle de libéro), Bonvin, Lukic, Ver-cruysse, Chassot, Colombo et autre Lonfat, Sion possède une réserve de joueurs non négligeable.

«Bigon peut puiser dans un effectif plus important que le nôtre» souligne à juste titre le boss de La Maladière.

On verra ce soir si c'est le nombre qui fait la différence... F. P.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 NE Xamax - Sion

CLASSEMENT

1. NE Xamax	13	8	4	1	19-11	28
2. Lausanne	14	8	3	3	28-17	27
3. Grasshopper	14	5	7	2	21-15	22
4. Saint-Gall	14	5	6	3	10-12	21
5. Sion	12	5	5	2	20-14	20
6. Aarau	13	5	3	5	13-11	18
7. Bâle	14	4	6	4	25-21	18
8. Zurich	14	4	6	4	16-17	18
9. Lucerne	14	3	7	4	19-21	16
10. Servette	14	3	5	6	15-18	14
11. Lugano	14	2	6	6	10-21	12
12. Young Boys	14	1	0	13	9-27	3

Hässler, Tarnat (les deux Karlsruhe), Heinrich, Möller (les deux Borussia Dortmund) et Wosz (Bochum).

Attaquants: Baron (Hambourg), Bierhoff (Udinese), Bobic (Stuttgart), Herrlich (Borussia Dortmund), Klinsmann (Bayern Munich) et Kuntz (Bielefeld).

ITALIE: SOUCIS

Le début de la campagne des qualifications à la Coupe du monde ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices pour l'équipe d'Italie. Deux des joueurs-clés, Alessandro del Piero et Demetrio Albertini, se sont en effet blessés lors de la dernière journée du championnat et ils seront absents pour les rencontres que l'Italie livrera en Moldavie (le 5 octobre) et chez elle face à la Géorgie (le 9 octobre).

Afin de pallier ces deux absences, le coach national Arrigo Sacchi a convoqué deux néophytes, le Romain Damiano Tommasi (22 ans), membre de l'équipe victorieuse du dernier championnat d'Europe des «moins de 21 ans», et le promoteur défenseur de la Juventus Gianluca Pessotto (26 ans).

Gardiens: Toldo (Fiorentina) et Bucci (Parma).

Défenseurs: Costacurta (AC Milan), Nesta (Lazio), Pessotto (Juventus), Panucci (AC Milan), Maldini (AC Milan), Ferrara (Juventus) et Carboni (AS Roma).

Milieux de terrain: Di Matteo (Chelsea), Conte (Juventus), Di Livio (Juventus), Fuser (Lazio), D. Baggio (Parma) et Tommasi (AS Roma).

Attaquants: Casiraghi (Lazio), Ravanelli (Middlesbrough), Chiesa (Parma) et Zola (Parma). (si)

La mini

Prenez-la au mot!

immobilier

A vendre, **SAINT-IMIER, APPARTEMENT DE 4 PIÈCES**. Prix: Fr. 138 000.-. Début 1997. ☎ 039/41 23 71 28-59587

SAINT-IMIER, à louer **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES**. Fr. 470.-/mois + Fr. 75.- charges. Entrée à convenir. ☎ 039/41 23 71 28-59588

A louer au centre ville **LA CHAUX-DE-FONDS, STUDIO** avec mezzanine. Etat neuf. Cuisine agencée. Fr. 690.- + charges. Renseignements à Pesoux: ☎ 038/31 81 81 28-59733

A louer à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3 PIÈCES** pour 1er janvier 1997. Fr. 650.- + Fr. 120.- charges. ☎ 038/33 55 12 le soir. 28-60154

A vendre à Concise **MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES**, cuisine complètement agencée, cheminée de salon, salle de bains et douche/WC séparés, garage, place de parc, grand balcon + petite parcelle de gazon attenante. Tout de suite ou à convenir. Fr. 340 000.- à discuter. ☎ 038/55 25 48 28-60212

LE LOCLE, MAGNIFIQUE APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, cuisine agencée, cheminée, poutres apparentes. Service de conciergerie à repouvoir. ☎ 077/37 42 73 ou 039/31 25 93 28-60312

LE LOCLE, MAGNIFIQUE STUDIO. Libre tout de suite. ☎ 077/37 42 73 ou 039/31 25 93 28-60316

A louer tout de suite ou à convenir **STUDIOS**. Fr. 380.- charges comprises; **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Fr. 500.- charges comprises. Serre 99, La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 44 21, le matin. 132-794054

A louer, Progrès 75, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**. Loyer avantageux: Fr. 515.- + charges. Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 26 55. 132-794310

A louer, Paix 69, **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, collé à proximité, proche de la gare. Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 26 55. 132-794312

A louer, Le Locle, **GRAND APPARTEMENT DE 5 PIÈCES**, rue Girardet, salle de bains, toilette séparée, 140 m². Libre 1.10.96. ☎ 039/31 36 16. 132-794319

A louer à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, confort, Promenade. ☎ 039/23 64 03, heures de bureau. 132-794638

A louer, Les Brenets, à proximité de la gare, **MAGNIFIQUE 3 1/2 PIÈCES** dans immeuble résidentiel (2 appartements), rez supérieur. Jardin, verdure, soleil. ☎ 039/31 20 15. 132-794724

3 PIÈCES, cuisine agencée, lave-vaisselle, 3e étage, quartier Hôpital La Chaux-de-Fonds. Libre fin décembre. ☎ 039/28 51 73. 132-794786

A louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, entièrement rafraîchi, Progrès 57. Fr. 660.- charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/28 62 66. 132-794816

A louer au Locle, tout de suite ou à convenir, **STUDIO TOUT CONFORT**, avec cuisine agencée. Fr. 390.- toutes charges comprises. ☎ 039/32 10 08. 132-794923

A louer pour le 1er janvier 1997, au Prévoux, **BEL APPARTEMENT DE 4 PIÈCES**, 2e étage, légèrement mansardé, cave, grenier, garage. Jardin potager, terrasse ombragée, dégagements. Maison d'ordre. ☎ 039/31 43 79. 132-794819

Cherchons à acheter à La Chaux-de-Fonds, **IMMEUBLES LOCATIFS DE 6 À 15 APPARTEMENTS**, voire plus. ☎ 039/26 13 26 ou 079/240 24 60. 132-794826

A louer, rue du Marais, Le Locle: pour le 1er novembre, **APPARTEMENT 5 PIÈCES**, cave et chambre-haute, machine à laver dans l'immeuble. Loyer Fr. 900.- charges comprises. Pour le 1er janvier, **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, dito. Loyer Fr. 750.- charges comprises. ☎ 039/31 66 24. 132-794898

Cherche à louer tout de suite **GARAGE STANDARD OU PLACE DANS ABRI SOUS CLEF**, quartier Croix-Fédérale ou proximité. ☎ 039/31 52 09 (repas et soir). 132-794907

STUDIOS ANZÈRE. Prix Fr. 150.-/semaine + taxe séjour. ☎ 089/20 20 231 132-794922

À LA CAMPAGNE, Cerneux-Péquignot, à louer 3 pièces, cuisine agencée. Fr. 650.- + charges. ☎ 039/36 11 34. 132-794926

A louer, quartier Hôpital, rez-de-chaussée, **GRAND 2 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, douche WC, dépendance, jardin. Situation tranquille et ensoleillée. ☎ 039/28 15 48. 132-794942

A louer, Le Locle, Midi 1, **APPARTEMENT 6 PIÈCES**, confort, jardin. ☎ 039/24 11 30. 132-794947

A louer **GARAGE**, quartier Hôpital. Fr. 120.-. ☎ 039/28 64 22. 132-794958

A louer dès le 1.1.97, **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**, quartier Mont-d'Amin, totalement refait à neuf, cuisine agencée, cheminée, balcon. Fr. 1300.- charges comprises. ☎ 039/28 51 43 132-794980

A vendre ou à louer (week-end), **CHALET**. ☎ 039 26 61 53 132-794983

L'informatique à votre rythme ...

Vente Formation Maintenance

Leopold-Robert 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: 039 28 60 28

Formation à domicile possible!

INFORM

Informatique Formation et Conseils

A louer, tout de suite, à La Brévine, **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, confort, balcon. ☎ 039/31 16 16 ou 039/35 13 15. 132-795024

A louer, Les Brenets: **3 1/2 PIÈCES**, rénové, tout confort. Fr. 850.- + charges. **4 1/2 PIÈCES**, Fr. 585.- + charges. ☎ 039/32 10 84 (8 h - 12 h et 15 h 30 - 18 h 30). 132-795033

A louer, Les Brenets, **STUDIO MEUBLÉ**. Fr. 450.- charges comprises. ☎ 039/32 10 84 (8 h - 12 h et 15 h 30 - 18 h 30). 132-795034

VEND ANCIEN BÂTIMENT À USAGE AGRICOLE, très bien situé, avec environ 10 ares de terrain. Prix à débattre. Bonnetage. ☎ 0033/81 68 91 53 132-795035

Cherche **APPARTEMENT 3-3 1/2 PIÈCES** au Locle ou région, quartier tranquille, avec balcon ou jardin, dès novembre 1996 ou à convenir. ☎ 025/27 32 76 ou 039/31 27 06 132-795041

A louer au Locle, Progrès 15, **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée. Fr. 670.- charges comprises. ☎ 039/23 19 35. 132-795046

Grenier 5-7, **STUDIO MEUBLÉ CONFORTABLE**. Fr. 580.-. ☎ 077/37 10 19. 132-795052

Quartier ouest, particulier vend immédiatement **MAGNIFIQUE APPARTEMENT RÉNOVÉ**, 120 m², 5 chambres avec parquet, grande cuisine agencée, 2 sanitaires, 2 caves, 1 chambre haute, ensoleillé, idéal pour famille. Fr. 270 000.- à discuter. ☎ 039/26 80 29 heures des repas. 132-795055

FRANCHES-MONTAGNES, appartement tout confort, 105 m² dans ferme rénovée. 2 grandes chambres, 1 grand salon avec poêle, cuisine agencée habitable, véranda et jardin. Fr. 1100.- + charges. ☎ 039/53 11 89. 132-795059

VEND, région Morteau/Villers-le-Lac, **PETITE MAISON** en cours de restauration avec cheminée et citerne. Superficie du terrain: 20 ares. ☎ 0033/81 67 06 23. 132-795063

A louer pour novembre 1996, **GRAND 3 PIÈCES AVEC CACHET**, cuisine agencée habitable, cheminée de salon, 2 balcons. Fr. 1181.- charges comprises. ☎ 079/240 26 10 ou 039/23 63 96. 132-795065

Dès 1.11.96 à louer **JOLI 2 PIÈCES**, quartier tranquille dans maison familiale, possibilité jardinage, bus à 2 minutes. Fr. 680.- charges comprises. ☎ 039/23 17 04 à 12 h 30. 132-795071

Cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds ou environs **PETIT CHALET OU MAISON**. ☎ 039/26 13 26 ou 079/240 24 60. 132-795078

Rue du Soleil **MAGNIFIQUE DUPLEX**, 166 m². Fr. 1500.- + charges. Avec possibilité d'achat. ☎ 077/37 10 19. 132-795050

demandes d'emploi

URGENT, jeune père de famille, sérieux et dynamique, travaillant actuellement, **CHERCHE À CHANGER DE SITUATION**. Etude toutes propositions. ☎ 039/28 59 12, heures des repas. 132-794729

HORLOGER COMPLET, CFC, 44 ans, cherche place tout de suite. Ecrire sous chiffre C 132-794939 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-794939

TÉLÉPHONISTE - RÉCEPTIONNISTE, trilingue, cherche place, horaire selon entente. Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/31 31 90. 132-795056

L'art de mieux voir



MAITRE OPTICIEN

von gunten

Tél: 039 23 50 44 - Av. Léopold-Robert 23
2300 La Chaux-de-Fonds

132-792433

JEUNE MICROMÉCANICIEN recherche place dans domaine du montage ou du prototype. ☎ 039/28 52 67. 132-795080

REPRÉSENTANT désirent changer de situation recherche emploi immédiatement. Bon bricoleur, connaissances en électricité, plomberie, maçonnerie, menuiserie, tous travaux d'intérieur. Etude toutes propositions. Faire offre sous chiffre W 132-795031 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-795031

vente

AGENCEMENT DE BOUTIQUE MODE avec mannequins, style design, état neuf. Renseignements: ☎ 039/31 70 14 (soir). 132-794481

MEUBLES ENFANT, commode allongée + armoire, pin massif. Fr. 300.-. ☎ 039/61 12 86. 132-794890

petits travaux

Je lave **CUISINE, HOTTES D'ASPIRATION, SALLES DE BAINS**. ☎ 079/413 58 27. 132-793522

CHERCHE PERSONNE pour Louise, 2 mois, 2 heures par jour. ☎ 039/24 31 86. 132-794375

Universitaire russe, bilingue, **DONNE DES LEÇONS DE RUSSE**. ☎ 039/26 55 08. 132-794905

QUELLE DAME DE CONFIANCE s'occuperait 4 jours par semaine de mon bébé de 6 mois dès janvier à mon domicile ou chez elle? ☎ 039/26 57 67. 132-795057

autos

AUDI 90, QUATRO 2.3 L 20 V SPORT, 173 CV, 1989, blanche, ABS, toit ouvrant, radio, très bon état, 128 000 km. Prix de vente: Fr. 9500.-. ☎ 038/41 14 22 (à partir de 18 h.) 28-60491

GOLF GLS, 1980, rouge, expertisée 1.95, bon état. Fr. 1000.-. ☎ 039/28 81 48. 132-794882

VW GOLF GL pour bricoleur, modèle 1982, en état, bas prix. ☎ 039/37 12 07. 132-794982

A vendre **BMW 320**, 1992, 62 000 km, plusieurs accessoires. Fr. 20 000.-. ☎ 039/26 79 94, le soir. 132-794992

PEUGEOT 406 SV, 20 000 km, 9.95, bleu de Chine, toutes options, prix à discuter. ☎ 039/41 18 27. 132-795009

A vendre **OPEL TIGRA 1.4**, bleu, 12.95, 7000 km, cause double emploi. Prix: Fr. 15 500.-. ☎ 039/23 63 00 heures des repas. 132-795062

A vendre **OPEL VECTRA 2.0i GL**, automatique, 1990, 42 000 km, expertisée 9.96, options + jantes alu + 4 pneus neige sur jantes. Fr. 10 000.- à discuter. ☎ 039/23 61 41. 132-794943

animaux

A vendre: **LAPINS NAINS ANGORAS**, sans cage. Fr. 20.- pièce. Toboggan et échelle en bois avec balançoire. Prix à discuter. ☎ 039/23 63 00 heures des repas. 132-795061

divers

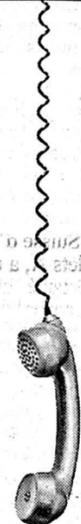
DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS avec vos enfants? Parents Information écoute et renseigne. Lundi 18 - 22 h, mardi - mercredi 9 - 11 h, jeudi 14 - 18 h. ☎ 039/23 56 16 28-60490

UNIVERSITAIRE, en difficultés financières, désirent se consacrer pleinement à ses études, **CHERCHE SOUTIEN FINANCIER** (privé ou institution) pour ses modestes besoins. Ecrire sous chiffre Q 132-794974 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-794974

vacances-voitures

OVRONNAZ. Rez de chalet moderne, 5 personnes. Fr. 860.-/semaine. ☎ 021/31 23 43. Logement City, 300 logements vacances! 22-446314

Privé: Fr. 1.- le mot, TVA en sus
Commercial: Fr. 2.- le mot, TVA en sus
(minimum 10 mots)



Lignes spéciales pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10
Le Locle, tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

IMMOBILIER

A LOUER AU LOCLE de suite dans immeuble de construction récente

4 1/2 pces Fr. 1'080.- + ch.

- En pleine nature avec accès au jardin
- Cuisine agencée / 2 Balcons

...RECHERCHEZ-VOUS LE CALME ?

Tél. 039 / 200.222

PROCITE

Numa-Droz 114 2300 La Chaux-de-Fonds 132-795004

VERBIER

A vendre 3 pièces, Fr. 295 000.-, ou à louer saison, au centre, au sud, au calme.

A Valena, Verbier, tél. + fax 026 31 31 20. 36-358781/4/4

Publicité intensive, Publicité par annonces

Fiduciaire
Jean-Charles Aubert SA
Av. Léopold-Robert 23
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 75 70
Fax 039/23 75 77

A vendre à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE AVEC CACHET

Comprenant: 1 grand appartement, 1 magasin d'exposition, 1 garage pour 4 voitures, 1 atelier de 130 m². Convientrait particulièrement à un artisan ou à un commerçant. Prix intéressant.



MEMBRE UNPI

132-794884

VACANCES - VOYAGES

VACANCES DE FIN D'ANNÉE:

AU SOLEIL DE LA **FLORIDE**

DÉP. QUOTIDIENS, DE GENÈVE, DU 21 AU 27 DÉC.:

9 Progr. Différents, de 9 à 15 Jours, par vols

BRITISH AIRWAYS **IBERIA** **AIR FRANCE**

COMPRENANT:

VOLS, VOIT. DE LOCATION et HÔTELS 1^{re} cl.:
DE F.S. 1820.- À F.S. 3320.-
RÉDUCTIONS ENFANTS 2 - 11 ANS ET JEUNES 12 - 25 ANS !

Renseignements, programmes détaillés et inscriptions auprès de votre agence habituelle. Tél. 022/798 77 22 ou chez **alltravel** 6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt.-Saconnex)

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

A VENDRE Quartier ouest La Chaux-de-Fonds

Grands locaux industriels

Surface exploitable env. 2000 m² sur trois étages + combles possibilité de division

- sous-sol 184 m²
- rez-de-chaussée 609 m²
- 1er étage 640 m²
- combles 645 m²

accès camions très aisé



Prix très intéressant

Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Cyclisme - Vuelta: après le triomphe d'Alex Zülle

Un destin particulier

A la Vuelta, Alex Zülle a retrouvé Laurent Dufaux. Premier et deuxième de la Vuelta qui vient de s'achever, le Saint-Gallois et le Vaudois avaient porté ensemble les couleurs de la formation ONCE en 1993 et 1994. «Mais surtout, se souvient Alex Zülle, nous nous sommes affrontés, semaine après semaine, sur les routes helvétiques en 1989 et 1990.»

Ils étaient alors quatre à dominer le cyclisme amateur helvétique: avec le duo de la Vuelta, on trouvait là encore Bruno Risi, puis Beat Zberg. Les deux Urnais ne sont plus aujourd'hui au niveau de leurs adversaires d'antan. Risi a choisi la piste. Trois titres mondiaux de la course aux points et un autre, officieux, de roi des Six-Jours «ont suffi» à son bonheur. Pendant que Zülle et Dufaux se disputaient, ces trois dernières semaines, les honneurs ibériques, le plus doué du carré d'as, Beat Zberg, vient de s'octroyer, trois niveaux en dessous, une modeste cinquième place au Grand Prix Tell.

LE SOUVENIR DU VAUCLUSE

A Stuttgart, en 1991 encore, Zberg était l'incontesté leader de l'équipe de Suisse au championnat du monde amateur. Il y glanait d'ailleurs la médaille de bronze, alors que Zülle ne finissait que

septante-deuxième. Mais Zberg a trois ans de moins que le vainqueur de la Vuelta, deux de moins que Dufaux, et on est prié d'attendre encore un peu avant de tirer des conclusions, et de procéder à des comparaisons péremptoires.

Zülle doit beaucoup à l'émulation de Dufaux. «C'est simple, Laurent me piquait tous les bouquets de vainqueur chez les amateurs, se souvient-il. Il n'y avait pas une course que le Vaudois ne dominait pas. Presque par nécessité, je me suis tourné vers les rares courses par étapes qu'il y avait. J'ai gagné le Grand Prix Tell et le Tour de Suisse orientale, mais davantage n'était pas possible. J'étais une terreur au Tour d'Autriche, à la Flèche du Sud, à l'étranger quoi. Les voyages et les courses par étapes sont devenus tout naturellement mon terrain d'expression. Ainsi, j'ai aussi acquis du métier dans les contre-la-montre.»

Il inquiétait Miguel Indurain dans l'exercice en solitaire au Vaucluse, lui l'amateur, face à celui qui allait remporter le premier de ses cinq Tours de France. L'été venu, la chose allait peser d'un certain poids. «ONCE avait pour habitude de proposer un contrat au vainqueur du Tour de Biscaye par étapes. Or, je n'y ai terminé que deuxième. Le vainqueur, l'Allemand Heinrich Trumheller, était cependant trop jeune pour passer pro. Alors Manolo Saiz s'est souvenu du Tour du Vaucluse et, en plus, je bénéficiais des bonnes recommandations de Stephen Hodge, l'Australien qui avait fait partie du groupe Mavic de Jean-Jacques Loup avec moi et



Tony Rominger - Alex Zülle - Laurent Dufaux

En Espagne, le Saint-Gallois a devancé le Vaudois... qui le battait régulièrement par le passé. (Keystone-AP)

qui était passé pro chez ONCE.» Trumheller, ironie du sort, finira chez Köchli et Helvetia, mais il a disparu depuis.

LE VÉLO, PAS LE SKI

Ce n'est pas la seule fois que la carrière cycliste d'Alex Zülle n'aura tenu qu'à un fil. Par exemple, lorsque Paul Köchli, alors à la tête de la formation Helvetia, lui avait logiquement préféré Laurent Dufaux, mais aussi Fabian Jeker, comme stagiaires. Alex Zülle s'en était donc allé en Espagne en septembre 1991. «Alors qu'à 18 ans, je n'avais encore jamais touché un vélo» s'exclame-t-il, avec cet auto-émerveillement qui fait encore aujourd'hui son charme. Et il ajoute: «Je m'étais destiné au ski alpin. Mon père m'avait conseillé le vélo comme entraînement esti-

ancien champion de Suisse professionnelle, est immédiatement allé voir mon père, qui lui a dit: Mais Alex ne connaît rien au vélo. Il ne sait même pas faire fonctionner sa sonnette...» En dehors d'une (fausse) image de maladroit qui lui est restée, Alex Zülle a parcouru bien du chemin en dix ans.

«Après le premier refus de Köchli, j'avais même songé à raccrocher, poursuit Alex Zülle. Il fallait que je gagne ma vie comme peintre en bâtiment.» Mavic et Jean-Jacques Loup, puis ONCE, ont heureusement donné sa chance à ce talent. Zülle n'a toujours connu qu'ONCE. «Et je resterais fidèle à Manolo Saiz, l'an prochain aussi. Avec Jalabert, il n'y aura pas de problème et courir, le cas échéant, avec Indurain m'enchanterait.» En réalité, en matière de cyclisme pur, il n'était pas évident de voir en Alex Zülle l'expression du talent et de la classe. Ses problèmes de vue et sa technique rudimentaire en faisaient surtout un besogneux. (si)

Kafelnikov qualifié - Demi-finaliste à Bâle, Evgueni Kafelnikov s'est qualifié pour le championnat du monde ATP, qui aura lieu à Hanovre du 12 au 18 novembre. Le Russe est le cinquième joueur à avoir assuré sa place dans ce tournoi, après les Américains Pete Sampras et Michael Chang, l'Autrichien Thomas Muster et le Croate Goran Ivanisevic. (si)

Athlétisme

Pierry Vuille vainqueur à Regensdorf

C'est une superbe victoire que celle remportée, dimanche à Regensdorf, par Pierry Vuille. Le jeune athlète de la FSG Les Geneveys-sur-Coffrane s'est en effet imposé dans la catégorie principale - celle des 16/17 ans - de la finale nationale des concours de jeunesse, également appelée «Athletic Cup».

Pierry Vuille, récent 4e du championnat de Suisse d'enneathlon des cadets A, a une nouvelle fois prouvé qu'il était un athlète complet en courant le 100m en 11''30, en sautant 6m12 en longueur et lançant le poids de 5 kg à 14m61, ce qui lui a permis de totaliser 2512 points. Le Neuchâtelois a nettement devancé le Thurgovien Niederer (2358 points) et l'Appenzellois Walser (2351).

Une autre athlète de la FSG Les Geneveys-sur-Coffrane est également montée sur le podium: Alexa Domini a pris la 2e place chez les filles de 16/17 ans. Auteur d'un total de 2276 points, la jeune Neuchâteloise n'a été devancée que par la Thurgovienne Rita Billeter (2330). Alexa Domini a notamment battu son record sur 100m (12''80), sauté 5m47 en longueur et lancé le poids de 3 kg à 11m45.

Les quatre autres Neuchâtelois sélectionnés pour cette finale nationale ne sont pas parvenus à entrer dans les dix premiers classés: Marion Amez-Droz a pris la 11e place chez les filles 12/13 ans, Marie-Line Egger la 12e chez les filles 14/15 ans, Christophe Dängeli la 19e chez les garçons 12/13 ans et Jean-Marc Aeschlimann la 20e chez les garçons 14/15 ans.

A. L.

Ski alpin

Mader victime d'une déchirure

L'Autrichien Günther Mader a dû cesser l'entraînement pour une durée de 10 à 14 jours, à la suite d'une légère déchirure ligamentaire à la jambe gauche, mais il sera probablement rétabli pour le début de la Coupe du monde, prévu le 27 octobre à Sölden (Aut). Son médecin, Andreas Lotz, a précisé que Mader s'était tordu la cheville, vendredi dernier, pendant une séance de remise en forme à Innsbruck. (si)

Record de l'heure: la Française a échoué

L'adieu de Jeannie Longo

Jeannie Longo a probablement dit adieu au record du monde féminin de l'heure. Dimanche à Stuttgart, elle a échoué dans sa tentative d'inscrire de nouveau son nom au palmarès d'un des mythes principaux du sport cycliste.

La raison de cet échec? «Une préparation trop courte. J'ai passé de huit à dix jours à m'habituer au nouveau guidon, je n'ai pas pu me préparer spécifiquement», avance-t-elle, avant de se reprendre: «Mais ça n'explique pas tout».

Le reste, c'est la difficulté à garder une même position soixante minutes durant, à utiliser le même braquet imposé par le vélo de piste. C'est aussi, et peut-être surtout, le stress inhérent au record de l'heure, épreuve exigeante, jamais gagnée d'avance.

«Ce record me tenait à cœur», admet la championne olympique, qui est restée à Stuttgart à 904 mètres de la Britannique Yvonne McGregor (47,411 km) et a fait à peine mieux que son propre record de Mexico vieux de sept ans. «Ce sera une petite ombre sur l'année. Je ne reviendrai plus sur l'heure.

J'en ai marre!» «Il m'est déjà arrivé d'être lamentable», se rappelle-t-elle malgré six tentatives victorieuses sur l'heure. «Le seul record que j'aie vraiment réussi, c'est Mexico, en 1989. J'ai été dans les velours pendant trente minutes».

Sept ans plus tard, la championne la plus titrée du cyclisme regrette de n'avoir pu revenir sur le lieu de son exploit: «Une piste de béton en altitude me convient

mieux». Mais elle repousse l'idée d'une tentative en Amérique du sud qui impose un budget supplémentaire par rapport à un essai au niveau de la mer.

En fait, c'est un adieu définitif qu'à 37 ans, la Grenobloise lance à l'heure en s'adressant à son mari et entraîneur Patrice Ciprelli: «Je te l'ai dit, depuis trois ans, je ne suis plus faite pour le record de l'heure!» (si)



Jeannie Longo

La Française ne pense plus au record du monde. (Keystone-AP)

Championnats du monde: la sélection suisse

Sans surprise

Selon le nouveau règlement de l'Union internationale, le champion olympique est assuré de sa place au championnat du monde de la même année: la Suisse a été la première à profiter de cet état de fait, puisque Pascal Richard l'avait emporté à Atlanta. La sélection helvétique pour le rendez-vous mondial de Lugano comporte donc treize athlètes.

Dans cette sélection, annoncée par la Fédération suisse, aucune surprise. Douze coureurs ont été nommés à titre définitif; un treizième sera choisi parmi Rolf Huser et Franz Hotz. Quant à

Tony Rominger et Alex Zülle, ils seront engagés sur deux fronts, le contre-la-montre et la route.

LA SÉLECTION SUISSE

Elite. Contre-la-montre: Tony Rominger (Monaco) et Alex Zülle (Wil). Course sur route: Pierre Bourquenoud (Vaulruz), Oskar Camenzind (Steinen), Laurent Dufaux (Olion), Mauro Gianetti (Riazzino), Fabian Jeker (Füllinsdorf), Armin Meier (reinach), Roland Meier (Windlach), Felice Putini (Camignolo), Pascal Richard (Aigle), Tony Rominger (Monaco), Beat Zberg (Silenen), Alex Zülle (Wil). Au choix: Rolf Huser (Steffisburg) ou Franz Hotz

(Oberägeri). Remplaçants: Bastien Froidevaux (Villars), Daniel Paradis (Vuadens), Roland Müller (Morgarten) et Markus Zberg (Schattdorf).

Espoirs. Contre-la-montre: Alexander Aeschbach (Dürrenäsch) et Christian Charrière (Le Mouret). Course sur route: Patrick Calcagni (Lugano), Urs Graf (Diepoldsau), Yvan Haymoz (Riaz), Michel Klingler (Longeau) et Pietro Zucconi (Robasacco).

Dames. Contre-la-montre: Barbara Heeb (Flawil) et Diana Rast (Bâle). Course sur route: Barbara Heeb (Flawil), Maria Heim (Kappel), Yvonne Schnorf (Oetwil am See), Diana Rast (Bâle), Marcia Vouets (Allschwil) et Daniela Vogel (Niederlinsbach). (si)

Course d'orientation - Course à L'Auberson

Bien, les Neuchâtelois!

Pour la première fois, une course d'orientation binationale Suisse-France s'est déroulée dimanche dans la forêt de la Grand'borne entre L'Auberson (VD) et Les Fourgs (France). Elle comptait comme course nationale B et était placée sous le signe du respect de l'environnement, puisque tous les coureurs devaient prendre le train pour se rendre sur le lieu de compétition. Les classements étaient séparés pour les deux pays, mais les parcours étaient identiques. Le terrain de course était très varié et difficile techniquement puisque typiquement jurassien. Plusieurs Neuchâtelois ont fait le déplacement et de bons résultats ont été enregistrés, notamment chez les plus jeunes.

En hommes élite, la victoire est revenue à Kurt Schmid (OLG Berne), qui a parcouru les 15,4 km, 430 m de dénivellation et 26 postes en 1 h 35'20''. Le meilleur Neuchâtelois fut Jan Béguin (CO Chenau), qui a terminé au 17e rang en 2 h 03'30''.

En dames juniors, Annick Juan (CO Chenau), de Chézard, a remporté une belle victoire après sa quatrième place lors du championnat de Suisse de la semaine dernière, en devançant sa dauphine Mirjam Klossner (OLG Thoune) de plus de quatre minutes. Sa camarade de club Janine Lauenstein a terminé au septième rang à près de 13 minutes.

Quatre autres victoires sont venues remplir l'escarcelle des Neuchâtelois. En effet, le jeune Alain Trüssel (CO Cheneau) a remporté sa première victoire lors d'une nationale en hommes 12 ans avec seulement 11 secondes d'avance sur le deuxième et 25 secondes sur le troisième! En hommes 40 ans, Jean-Luc Cuche (CO Chenau) a une nouvelle fois signé le meilleur temps en devançant son dauphin de près de sept minutes, tout comme le Chaux-de-Fonnier Willy Steiner (CO Calirou) en hommes 65 ans. En hommes court, Pierre-

Alain Matthey (CO Caballeros) a remporté la course d'un cheveu avec seulement 6 secondes d'avance sur Mathias Luescher (OLK Argus) et 32 secondes sur un autre Neuchâtelois, Pascal Junod (CO Chenau). En dames 16 ans, Tanja Trüssel (CO Chenau) a pris le troisième rang à un peu plus d'une minute de la victoire, tout comme Marc Lauenstein (CO Chenau) en hommes 16 ans qui perd, lui, une minute et 37 secondes sur le premier de sa catégorie. Anne-Marie Monnier (CO Calirou) a pris le deuxième rang en dames 50 ans.

CLASSEMENTS DES NEUCHÂTELOIS

Dames 16 ans: 1. U. Schneider (OLG Herzogenbuchsee) 41'50''. 3. Tanja Trüssel (CO Chenau) 42'55''. Juniors: 1. Annick Juan (CO Chenau) 52'22''. 7. Janine Lauenstein (CO Chenau) 1 h 05'12''. 45 ans: 1. B. Eyer (OLG Bière) 57'27''. 6. Kathy Lauenstein (CO Chenau) 1 h 23'47''. 50 ans: 1. M. Matthey (OLG Bière) 50'23''. 2. Anne-Marie Monnier (CO Calirou) 59'19''. DAL: 1. J. Tobler (OLG Saint-Gall) 56'38''. 4. C.-L. Chiffelle (CO Caballeros) 1 h 02'13''. DB: 1. S. Feldmann (OLG Morat) 41'20''. 12. Anne Kobza (CO Calirou) 55'47''.

Hommes 12 ans: 1. Alain Trüssel (CO Chenau) 22'22''. 14 ans: 1. B. Städelin (OLV Langenthal) 34'29''. 10. Grégory Perret (CO Calirou) 54'02''. 16 ans: 1. C. Ott (OLK Argus) 42'20''. 3. Marc Lauenstein (CO Chenau) 43'57''. 14. Tibor Froidevaux (CO Calirou) 1 h 16'57''. 16. Sébastien Perret (CO Calirou) 1 h 34'24''. Elite: 1. K. Schmid (OLG Berne) 1 h 35'20''. 17. Jan Béguin (CO Chenau) 2 h 03'30''. 40 ans: 1. Jean-Luc Cuche (CO Chenau) 55'03''. 50 ans: 1. H. Brand (OLG Bière) 53'38''. 21. Michel Simon-Vermot (CO Calirou) 1 h 27'47''. 26. Michael Lauenstein (CO Chenau) 1 h 39'46''. 27. Bernard Monnier (CO Calirou) 2 h 03'08''. 55 ans: 1. E. Bucher (CO Lausanne) 48'53''. 6. J.-C. Schnoerr (CO Caballeros) 56'55''. 60 ans: 1. A. Grüniger (OLV Zoug) 47'27''. 6. J.-C. Gainnet (CO Calirou) 1 h 08'30''. 12. J.-F. Matthey (CO Chenau) 1 h 23'39''. 65 ans: 1. Willy Steiner (CO Calirou) 54'23''. HAK: 1. P.-A. Matthey (CO Caballeros) 46'40''. 3. Pascal Junod (CO Chenau) 47'12''. HAL: 1. A. Erb (OLG Thoune) 1 h 29'00''. 4. Stefan Lauenstein (CO Chenau) 1 h 29'57''. HB: 1. R. Wenger (OLK Wiggertal) 1 h 27'09''. 7. Gilles Renaud (CO Chenau) 1 h 43'34''. 8. Grégory Perret (CO Chenau) 1 h 44'09''. (sb)

Les échos...

...du week-end

Avance accentuée - Solidement installé à la place de numéro un mondial, Pete Sampras a encore accentué son avance au classement ATP à la faveur de sa victoire aux Swiss Indoors de Bâle. L'Américain, après ce septième succès de la saison, possède désormais 730 points d'avance sur son compatriote Michael Chang. Côté suisse, Marc Rosset apparaît en vingt-quatrième position tandis que Jakob Hlasek a perdu quatre rangs pour passer à la cinquante-cinquième place. (si)

BASKETBALL - DU CÔTÉ DE L'ACNBA

MESSIEURS

Deuxième ligue: La Chaux-de-Fonds II - Fleurier 103-58. Corcelles - Union NE 89-80. Marin - Université NE III 84-57. UCLA 96 - Val-de-Ruz 45-96. Union NE II - Université NE III 60-65.

Classement: 1. Val-de-Ruz 1-2. 2. La Chaux-de-Fonds 1-2. 3. Marin 1-2. 4. Corcelles 1-2. 5. Université NE III 2-2. 6. Université NE II 0-0. 7. Union NE II 1-0. 8. Union NE III 1-0. 9. Fleurier 1-0. 10. UCLA 96 1-0.

Troisième ligue: La Chaux-de-Fonds IV - Val-de-Ruz II 45-89. La Chaux-de-Fonds III - La Chaux-de-Fonds IV 88-74. Saint-Imier - Fleurier II 49-43. UCLA 96 II - Littoral 100-35.

Classement: (Ro) 1. UCLA 96 II 1-2. 2. Val-de-Ruz II 1-2. 3. La Chaux-de-Fonds III 1-2. 4. Saint-Imier 1-2. 5. Marin II 0-0. 6. Fleurier II 1-0. 7. Littoral 1-0. 8. La Chaux-de-Fonds IV 2-0.

Juniors: Soleure - Rapid Bienne 69-32. STB Berne - Berthoud 56-61. Union NE - La Chaux-de-Fonds 71-87. Université NE - Marin 77-96.

Classement: 1. Soleure 1-2. 2. Marin 1-2. 3. La Chaux-de-Fonds 1-2. 4. Berthoud 1-2. 5. STB Berne 1-0. 6. Union NE 1-0. 7. Université NE 1-0. 8. Rapid Bienne 1-0.

Cadets: La Chaux-de-Fonds - Val-de-Ruz 78-76. Rapid Bienne - STB Berne 53-49. STB Berne - UCLA 96 95-68. UCLA 96 - Université NE 121-57.

Classement: 1. Rapid Bienne 1-2. 2. La Chaux-de-Fonds 1-2. 3. STB Berne 2-2. 4. UCLA 96 2-2. 5. Berthoud, Fleurier et Marin 0-0. 8. Val-de-Ruz 1-2. 9. Université NE 1-2.

Scolaires: Marin - UCLA 96 II 83-52. UCLA 96 I - Union NE 57-82.

Classement: 1. Marin 1-2. 2. Union NE 1-2. 3. Rapid Bienne et STB Berne 0-0. 5. UCLA 96 I 1-0. 6. UCLA 96 II 1-0.

GAINS

Sport-Toto

2 x 12 points Fr. 17'496,90
53 x 11 points Fr. 495,20
595 x 10 points Fr. 44,10
Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 190'000.-

Toto-X

44 x 5 Fr. 949,20
1764 x 4 Fr. 23,70
22.802 x 3 Fr. 2,90
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 1'200'000.-

Loterie à Numéros

5 x 6 = Fr. 226'296,60
6 x avec 5 numéros + le cpl. Fr. 69'888,90
256 x 5 Fr. 4419,90
10.135 x avec 4 Fr. 50.-
167.381 x avec 3 Fr. 6.-

Joker

2 x 6 Fr. 198'084,40
8 x 5 Fr. 10'000.-
52 x 4 Fr. 1000.-
592 x 3 Fr. 100.-
5862 x 2 Fr. 10.-

LA JOIE DE JOUER

Trois matches, autant de victoires: tout rigole pour Zoug en ce début de championnat. A une impressionnante force physique «C'est ce qui a fait la différence» assurait Jan Alston au sortir de la douche -, les pensionnaires du Herti allient une évidente joie de jouer qu'ils ne communiquent hélas pas à leurs adversaires. «Durant l'ultime période, ils rigolaient franchement lorsqu'ils venaient de manquer un but» raconte Gilles Dubois, visiblement impressionné. «Ils se sont amusés avec nos défenseurs» renchérisait Jan Alston.

Que les gens des Mélèzes se rassurent: d'autres sont déjà passés pas là et s'en sont remis.

NONANTE CHANGEMENTS

Preuve que tout allait très - trop... - vite sur la glace du Herti, Riccardo Fuhrer a opéré la bagatelle de nonante changements durant ce match face à Zoug. Le calcul est vite fait: chaque bloc n'est resté en moyenne que quarante secondes sur la glace. Sur que par moments, dans l'ultime période notamment lorsque les Zougois survolaient les débats (25 lancers contre 5) - ce laps de temps a néanmoins paru interminable à certains...

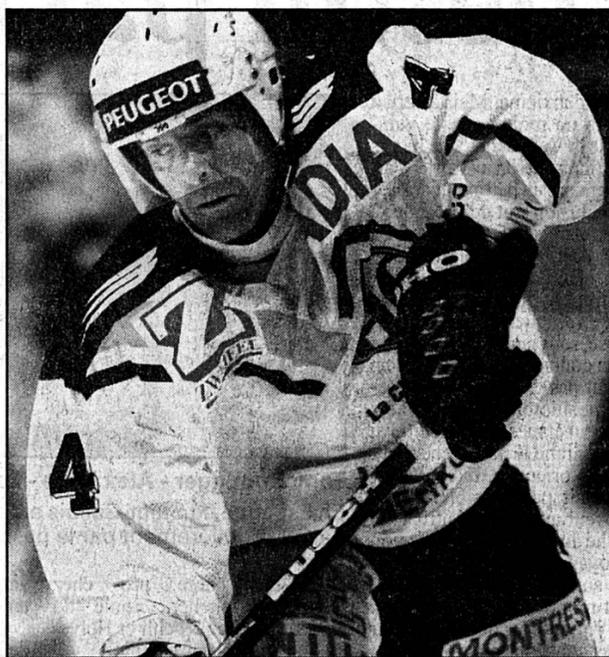
SIX TIERS...

Quelques erreurs individuelles mises à part, Riccardo Fuhrer ne formulait pas de reproches à l'encontre de ses gens. «Zoug maîtrise toutes les situations et à l'heure actuelle nous n'avons pas grand-chose à espérer face à une telle équipe. Cela dit, il est important de faire le vide après cette défaite qui n'a rien de dramatique. Nos avons disputé six tiers sur cent huit. Il s'agit maintenant d'en tirer les leçons et de progresser.»

Au boulot!

RETROUSSER LES MANCHES

Bien que largement battus, les Chaux-de-Fonniers sont sortis la tête haute des vestiaires du Herti.



Daniel Dubois

Pas question de se laisser abattre.

(Impar-Galley)

«Si on se laisse déjà abattre maintenant, où ira-t-on, s'interrogeait Daniel Dubois. Chacun d'entre nous savait où il mettait les pieds et on ne retombe pas de haut. Il ne nous reste qu'une seule chose à faire: retrousser les manches et travailler.»

C'est assurément le prix qu'il faudra payer pour inverser la tendance.

LA DIFFÉRENCE

Daniel Dubois a trouvé une récompense tardive à son très bon match - il fut avec Schnegg l'homme le plus en vue de son équipe - sous la forme d'un but inscrit à sept secondes du gong. «J'ai glissé» commentait-il modestement. Puis de reprendre, plus sérieusement: «Un but fait toujours plaisir, c'est sûr. Cela étant, il ne faut pas se contenter de cela et se rendre compte des réalités. Les Zougois jouent mieux que nous, plus direct et ils

sont toujours en mouvement. Le plus impressionnant, c'est qu'ils parviennent à tirer au but dans toutes les positions. Nous, si le puck n'arrive pas au millimètre, nous ne pouvons pas tirer...»

La différence est de taille...

VIVE LES PHOTOS!

Bien que largement battus, les Chaux-de-Fonniers ont eu droit à quelques égards de la part des supporters zougois. Ainsi, ils étaient nombreux à tendre leur stylo aux gens des Mélèzes, en quête d'autographes. Ce n'était certes pas encore la gloire, mais cela s'en rapprochait. «Heureusement qu'il y a ces photos pour qu'on fasse attention à nous» lâchait Boris Leimgruber.

On peut donc rester lucide même dans la défaite...

A PROPOS DE RECORD

Il était beaucoup question de record dans les parages du Herti,

avant et après la rencontre. Auteur de deux «blanchissages», Patrick Schöpf espérait profiter de la venue du HCC pour établir un nouveau record d'invincibilité. Michael Diener en a donc décidé autrement, qui a bloqué le compteur du portier Zougois à 138 minutes et 6 secondes, total qui le place en cinquième position d'une hiérarchie toujours conduite par un certain Christophe Wahl qui, alors qu'il défendait la cage de Lugano, est demeuré invaincu durant 146 minutes et 11 secondes. Patrick Schöpf se consolera en se disant que jamais encore avant lui un gardien n'avait préservé son sanctuaire vierge durant les deux premiers matches de la saison.

Il faut toutefois se garder d'accorder trop d'importance à des chiffres qui dépendent de bon nombre de critères... (jfb)

COMMENT VIBRER À DISTANCE

Les supporters xamaxiens présents à la parade des fanfares ont eu une agréable surprise sur le coup de 20h10. En levant les yeux au terme de l'une des exhibitions, ils ont pu éclater de joie en observant l'écran géant de La Maladière, indiquant le double avantage de NE Xamax à Lugano.

C'est ce qu'on appelle vibrer à distance.

CALDERARA À L'HÔPITAL

Le joueur de Corcelles, Sacha Calderara, se souviendra longtemps de son match face à Deportivo. En effet, l'attaquant corcellois aux cheveux verts a terminé la soirée de samedi à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Victime d'un choc avec Fiechter (un coup de pied à l'oreille), il dut être évacué en ambulance ne parvenant plus à retrouver l'équilibre. Tout désolé de cet incident, Fiechter, en personne, aida les ambulanciers à transporter le blessé. Aux dernières nouvelles, le Corcellois se porte bien. «On lui a recousu l'oreille droite et il a immédiatement quitté l'hôpital, explique son entraîneur José Ehrbar. Jeudi, il devrait être apte à reprendre l'entraînement.»

Plus de peur que de mal donc, pour Sacha Calderara.

MATCH AVANCÉ

Depuis plusieurs années, les rencontres des phalanges féminines et masculines du BBCC se suivent lorsque ces deux formations évoluent au Pavillon des sports. Un bon moyen pour développer l'attrait du basketball dans le Haut du canton. Cette saison, si le début des rencontres des protégés de Philippe Chanel programmées le samedi, auront lieu à 17h30; si vous désirez observer la jeune formation féminine du BBCC, il vaut faudra interrompre votre sieste un quart d'heure plus tôt, le coup d'envoi ayant été ramené de 15h15 à 15 h.

La raison? «Cela permet aux équipes évoluant après nous de bénéficier d'un temps supérieur d'échauffement» souligne l'entraîneur de la formation féminine, Stefan Rudy.

OPLIGER ABSENTE

Centre titulaire du BBCC, Laure Opliger n'a pu évoluer avec ses camarades, samedi. «Fleuriste, Laure doit travailler le samedi, explique Stefan Rudy. Je regrette son absence. Face à Sarine, il nous manquait une joueuse capable de jouer sous les paniers.»

Ce sera, espérons-le, pour la prochaine fois.

LE SCORE S'IL VOUS PLAÎT!

Que de palabres au terme de la rencontre entre La Chaux-de-Fonds et Morges. Au moment d'additionner les points de chaque joueur, le préposé à la feuille de match s'est vu signifier par l'une des dirigeantes vaudoises, une erreur au niveau des points marqués par la formation locale. Au bout d'un quart d'heure de palabre, les 77 points chaux-de-fonniers ont été - enfin - entérinés. Par contre, les Morgiens se sont subitement vu créditer d'une unité supplémentaire, d'où un revers de trois, et non de deux, longueurs concédé par le BBCC.

Le score s'il vous plaît...

(fz)

Football - Le thermomètre de la troisième ligue

Leaders à l'aise

Béchoche-Gorgier (groupe 1), Fontainemelon et Le Landernon (groupe 2) ont confirmé leur position de leaders en troisième ligue. Tout trois vainqueurs, ces formations au bénéfice des meilleures attaques de la catégorie ont cependant laissé le soin aux Bois de réussir le carton du week-end (7-1) face à Dombresson.

Béchoche-Gorgier: «Nous avons connu un début de saison quasi parfait, clame Eric Gonthier. Par rapport au championnat écoulé, mon groupe a gagné en qualité. Face à Centre Portugais, nous avons connu un mauvais début de match (ré: 0-1 après moins d'une minute), avant de nous ressaisir et de passer l'épaule (ré: 2-1). Sans faire une fixation sur la promotion, avec un tel départ (ré: six matches/seize points), on va tout tenter pour rester devant.»

Les Bois: «On a enfin gagné, clame Daniel Epitoux. Grâce à notre large succès face à Dombresson, on s'est totalement relancé dans ce championnat après un début de saison difficile. Notre troisième but, tombé à la 46e minute, a totalement coupé les jambes de nos adversaires.»

Le Parc: «Nous avons dominé la première période, avant de subir les offensives de NE Xamax II, relève Daniel Lazzarini. Ce 2-2 est donc logique. Plusieurs joueurs ont terminé la rencontre, souffrant de crampes, dues au terrain gras. Nous connaissons des problèmes offensifs certains, mes attaquants n'ont pas encore marqué le moindre but.»

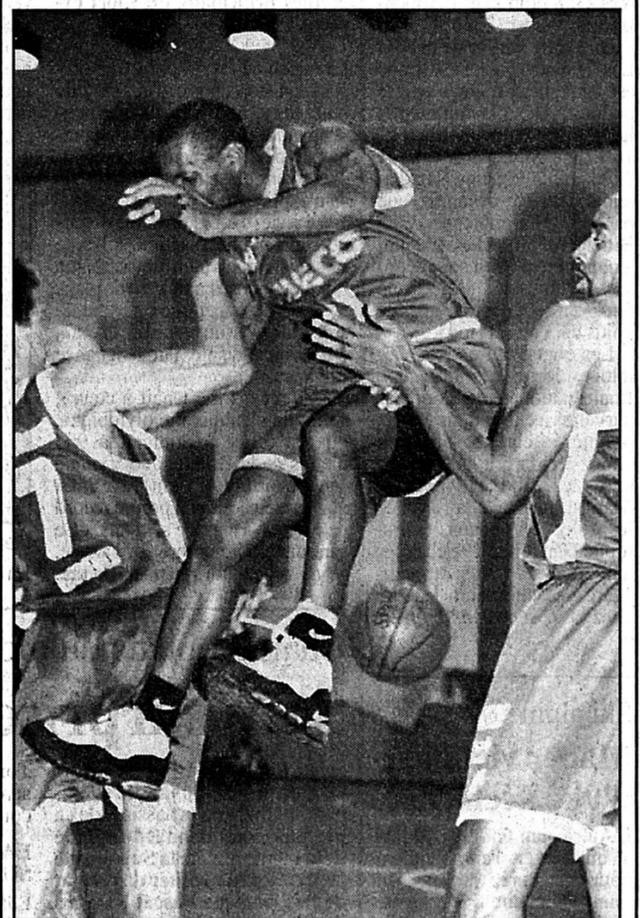
Couvet: «Le match nul engrangé face au Locle II (ré: 2-2) est conforme au football présenté par les deux équipes, relève l'entraîneur Robertino Rossi. Ce point obtenu à l'extérieur confirme notre très bon début de saison. Pour jouer durablement les premiers rôles, il me manque un patron dans l'entre-jeu. Un gars capable de distribuer de bons ballons.»

Azzurri: «A Colombier, nous avons fini à neuf et nous nous sommes inclinés 1-4, souligne Salvatore Natoli. Dommage car à la 70e, nous n'étions menés qu'à 1-2. A onze contre onze, nous aurions peut-être pu revenir au score. Après cette troisième défaite consécutive, j'attends une réaction de mes joueurs. Tout le monde doit se réveiller et tirer à la même corde. Actuellement nos principaux problèmes se situent en phase défensive.»

Lignières: «Nous aurions pu prétendre au match nul à La Sagne (ré: défaite lignéroise 0-1), si nous avions concrétisé l'une de nos opportunités en première période, analyse Raymond Jaccotet. La Sagne l'a emporté en convertissant un contre rondement mené. Malgré ce revers, et si l'on excepte le point bêtement perdu à Hauterive, nous avons réalisé un excellent début de saison, dans un groupe particulièrement relevé.»

F.Z.

ARRÊT SUR IMAGE



Reste avec nous!

Le basketball peut parfois devenir diablement spectaculaire, à l'image de cette envolée du joueur de SAV Momo, James Brewer (au centre de l'image). Voulant imiter l'atterrissage d'un parachutiste, l'Américain a failli mal se réceptionner. Fort heureusement, Basile Extermann (à gauche) et Troy Bowers (à droite) n'ont pas hésité à lui donner un coup de main.

(Keystone)

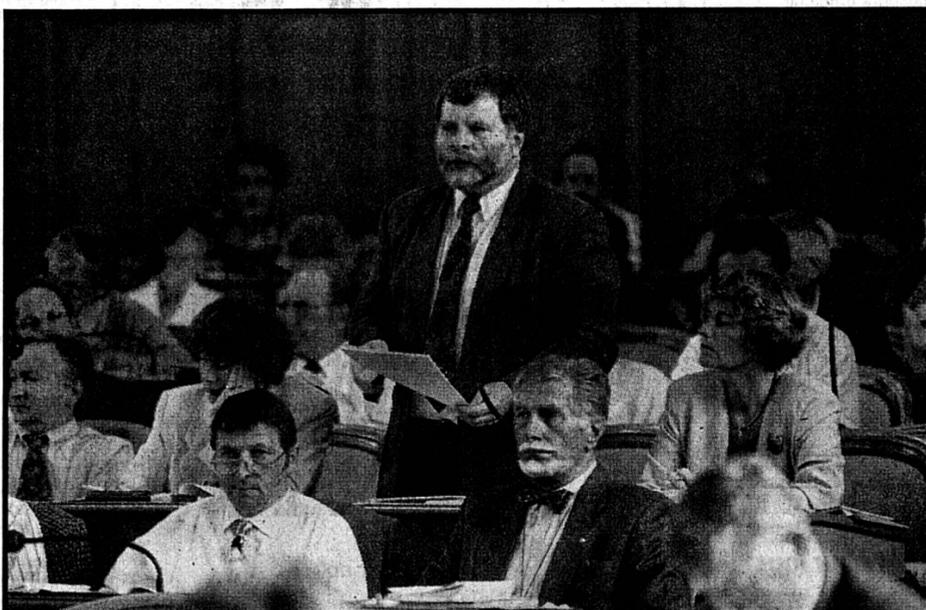
Grand Conseil: crédit de 10 millions accepté à la quasi unanimité

Oui à l'Expo nationale

Au terme de plus de deux heures de débat, le Grand Conseil Neuchâtelois a accepté hier, par 94 voix contre 2, le crédit de 9,945 millions de francs qui lui était demandé pour la participation du canton au projet d'Exposition nationale 2001. Le débat a été l'occasion pour le gouvernement d'évoquer le «divorce» entre comité stratégique de la manifestation et concepteurs: «Torts partagés», a lancé le conseiller d'Etat Jean Guinand.

Pour le porte-parole libéral Jean-Marc Nydegger, l'Expo est en mouvance et le restera encore longtemps. Même face à la «crise d'identité» actuelle, le parti libéral-ppn est toujours favorable à un projet qui doit donner «une image d'espoir de la Suisse». Tout en estimant inutile l'idée d'un référendum, le député a demandé que le comité stratégique pratique une meilleure politique d'information «afin de maintenir l'enthousiasme».

Souhaitant entamer un débat de fond, l'écologiste Fernand Cuhe a déploré que les associations de protection de l'environnement ne soient plus associées étroitement à l'élaboration du projet: «Il y a une carence démocratique dans la manière dont on a travaillé jusqu'à aujourd'hui». Et le député de déposer un amendement demandant notamment que les critères centraux de la manifestation soient basés sur la notion de développement durable et que les représentants des associations de protection collaborent aux travaux. Toujours pour les petits partis, le député popiste Alain Bringolf s'est inquiété de la prise en charge de l'éventuel déficit de la manifestation.



Feu vert du législatif cantonal

Le Grand conseil a voté hier à la quasi unanimité le crédit de 9,945 millions de francs pour sa participation à l'Expo 2001. (E)

Du côté radical, par la voix de Gilles Pavillon, on a tenu à souligner la nécessité de dépasser l'esprit de clocher. Il s'agit aujourd'hui de créer un pont tant au niveau de l'échange que de la tolérance. Et, tout en appelant «à voter un crédit de confiance à l'équipe en place», le député a demandé une clarification quant à l'éviction des concepteurs initiaux du projet.

Martine Blum, pour le parti socialiste, a fait part de son enthousiasme face à un projet ouvrant des «perspectives de rêve, d'imagination et de créativité». Mais elle a relevé la nécessité d'établir une meilleure communication.

radical, la députée socialiste a estimé inutile de soumettre le crédit au référendum: l'appui massif du Grand Conseil suffira à donner un signe clair et à lancer un appel au reste du pays.

RESPONSABILITÉ ENGAGÉE

Représentant du Conseil d'Etat au comité stratégique d'Expo 2001, le conseiller d'Etat Jean Guinand s'est voulu rassurant. La protection de l'environnement a été et reste le souci principal des organisateurs: «L'exposition sera un exemple dans ce domaine». Tout en reconnaissant la nécessité d'une meilleure communication

de la part du comité stratégique, le conseiller d'Etat s'est aussi attardé sur les tensions entre comité stratégique et concepteurs. Pour indiquer qu'à ce jour, ces derniers avaient été rémunérés à hauteur de 415.000 francs pour leur travail. C'est vrai que le dialogue devient difficile quand il passe par avocats interposés, a reconnu le conseiller d'Etat pour qui, si divorce il devait y avoir, «les torts seraient partagés». Quant à la question des droits d'auteur, le représentant du gouvernement a indiqué qu'il était prévu dans les contrats que tous ceux qui participeraient à l'exposition les céderaient. Jean Guinand a aussi indiqué qu'en cas de découvert final, la responsabilité des membres de l'association Expo 2001 serait engagée. «Mais tout sera fait pour qu'il n'y ait pas de déficit». Et le conseiller d'Etat d'appeler le Grand Conseil à s'engager «sans réserve dans un projet porteur d'espoir et dont il peut être fier».

Au vote final, le Parlement a suivi son gouvernement par 94 voix contre deux, celles de deux députés écologistes. Une opposition provoquée par le refus du Parlement d'accepter l'amendement proposé. Les populistes et tous les autres écologistes se sont abstenus. C. P.

● Page 20

REGARD Enthousiasme avec nuances

Ardu, le débat d'hier au Grand Conseil neuchâtelois sur l'exposition nationale «Le temps ou la Suisse en mouvement». Derrière le oui de principe massif exprimé par le vote du crédit, ont percé nombre d'interrogations, de soucis, voire de critiques. Peut-il en aller autrement alors qu'il reste cinq ans jusqu'à l'ouverture d'une manifestation d'une telle ampleur? Difficilement.

En fin de compte, les députés ont traduit le soutien de tout le canton – et tout le canton devra en bénéficier – à une Exposition nationale des Trois-Lacs dont l'opportunité n'a pas été contestée. Le rouleau compresseur est lancé, mais il est vrai que les divergences à aplanir et les points forts à construire restent flous.

Entre certains trémolos patriotiques de la droite et les conditions posées par les petits partis en matière de développement durable, il semble y avoir un monde. Pas tant que cela, en fait. Mais chacun tente de marquer l'édifice de son empreinte. Et si, au-delà des mots, on a eu quelque peine à sentir le Parlement vibrer, c'est que l'enthousiasme des politiciens, pour être sincère, est souvent froid. De plus, une Exposition nationale ne permet pas une identification aussi rapide que la perspective de Jeux olympiques ancrés dans une tradition.

C'est donc ces prochains mois que commencera le processus de succès d'Expo 2001. Il importera d'ouvrir progressivement le débat à de nouvelles forces vives, sans tomber dans un excès de démocratie paralysant. L'Expo 2001 doit rester audacieuse, innovatrice, surprenante dans sa forme, mais plus proche du grand public que des intellectuels dans son contenu. Le Grand Conseil neuchâtelois a pris ce pari hier en débattant dix millions de francs et un crédit de confiance. Ce n'est plus aux députés, mais aux organisateurs de relever le défi.

Alexandre BARDET

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

La Chaux-de-Fonds

Chantiers sous la loupe

Le marché immobilier est au point zéro en ville de La Chaux-de-Fonds. Note d'optimisme, quelques chantiers sont pourtant en cours ou prêts à démarrer. Une constante: on construit e la PPE (appartements à vendre), et point de logements à louer.

Page 17

Vapeur Val-de-Travers

Nouvelle locomotive

Le parc de locomotives du Vapeur Val-de-Travers vient de s'enrichir. L'association a réceptionné, hier matin, une machine de construction polonaise. Un monstre de puissance qui permettra au VVT de circuler jusqu'aux Verrières.

Page 21

Mont-Crosin

Le cheval en vedette

Dimanche à Mont-Crosin, la traditionnelle journée équestre du Syndicat chevalin Tramelan-Erguël lui a permis de vérifier que le cheval jouissait dans la région d'une sacrée cote d'amour.

Page 22

Encore neuf votes

D'ici au printemps, les neuf villes et cantons partenaires d'Expo 2001, ainsi que la Confédération, auront été appelés à voter leur crédit de participation. La part de la Ville de Neuchâtel (5,2 millions) sera soumise au Conseil général le 7 octobre. Selon le service de presse de la manifestation, le législatif de Morat (2,8 millions) se prononcera en octobre et celui d'Yverdon (4,8 millions) au début 1997. Déjà approuvé par les élus, le crédit de la Ville de Bienne (8 millions) passera en votation populaire le 1er décembre. Il s'agit de la seule

contribution soumise au référendum obligatoire. Pour les autres tranches cantonales, une décision parlementaire est attendue en novembre pour Vaud (9,9 millions), en décembre pour le Jura (1,7 million), d'ici à la fin de l'année pour Fribourg (5,55 millions), jusqu'en mars pour Berne (14,7 millions). Déjà approuvée par le Conseil des Etats, la participation de 130 millions de la Confédération devra encore obtenir l'aval du Conseil national entre fin novembre et début décembre. (Axb)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait:

Pour toute la Suisse: augmentation de la nébulosité encore tôt le matin. Puis, à part quelques éclaircies en première partie de journée dans l'est, ciel très nuageux avec des précipitations intermittentes, débutant sur l'ouest et le sud le matin, s'étendant à l'est l'après-midi. Quelques éclaircies possibles en plaine l'après-midi à l'ouest. Limite des chutes de neige s'abaissant de 2000 à 1500 mètres en soirée. Températures en plaine: 12 degrés en fin de nuit, 15 l'après-midi. Vent d'ouest fort à tempêteux en montagne, quelques rafales jusqu'en plaine. Föhn dans les vallées alpines.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam	14°	18°	Mexico	19°	23°
Nuageux			Nuageux		
Athènes	14°	22°	Miami	26°	32°
Nuageux			Pluvieux		
Bangkok	25°	31°	Montréal	-5°	6°
Pluvieux			Clair		
Barcelone	16°	27°	New Delhi	23°	35°
Clair			Clair		
Beyrouth	20°	28°	New York	14°	21°
Clair			Clair		
Copenhague	10°	12°	Paris	16°	20°
Pluvieux			Nuageux		
Francfort	13°	17°	Rio de Janeiro	20°	24°
Nuageux			Nuageux		
Hong Kong	25°	29°	Rome	14°	27°
Nuageux			Clair		
Lisbonne	18°	27°	San Francisco	12°	18°
Clair			Nuageux		
Los Angeles	18°	29°	Stockholm	9°	13°
Clair			Nuageux		
Madrid	14°	31°	Varsovie	8°	13°
Nuageux			Nuageux		

Le temps qu'il va faire:

Situation générale: l'anticyclone s'est retiré vers l'Europe orientale. Une perturbation aborde l'ouest de la France et atteindra notre pays mardi matin. Elle sera suivie d'un afflux d'air froid. Evolution probable jusqu'à samedi: demain, temps variable et quelques averses. Au sud, quelques éclaircies. Limite des chutes de neige vers 1500 mètres. Jeudi et vendredi, assez ensoleillé et plus chaud. A l'est jeudi, au début encore très nuageux. Tendence pour samedi: dégradation du temps possible à partir de l'ouest.



Samedi 5 octobre 1996 à 20 h 30
Dimanche 6 octobre 1996 à 18 heures
Réservations: OTN Le Locle, tél. 039/31 43 30

CHANTAL LADESOU
dans son «one-woman-chaud»
Humour mordant et verve coquine.

Avec le soutien de L'Impartial



club 44
Centre de culture, d'information et de rencontres
 Rue de la Serre 64
 CH-2300 La Chaux-de-Fonds
 Secrétariat: 039/23 45 44
 Fax 039/23 35 83
 Restaurant-bar: 039/23 11 44

PROGRAMME D'OCTOBRE

Vendredi 4 20 h 30 **EDGAR GNANSOUNOU et KANYANA MUTOMBO:** Solidarité de la diaspora africaine
 Mardi 15 20 h 30 **BEAT KAPPELER:** Gouverner la Suisse, comment reprendre l'initiative?
 Mardi 22 20 h 30 **BÉNÉDICTE ROMANOWSKA:** L'enfant imaginaire
 Jeudi 24 20 h 30 **CLAUDE LEVENSON:** Tibet, mythes et réalités
 Mardi 29 20 h 30 **JÜRIG GFELLER:** Energie 2000 et les énergies renouvelables
 Mercredi 30 20 h 30 **THIERRY BÉGUIN:** Limites de la prévention et de la répression des abus sexuels
 Jeudi 31 20 h 30 **DIMITRY MARKEVITCH:** L'initiation musicale
 Jusqu'au 31 octobre: **ALAIN DE KALBERMATTEN:** Exposition de photos

Le CLUB 44 est ouvert au public 132-795008

Mme Myriam Choffray-Berck
 physiothérapeute diplômée
 a le plaisir de vous annoncer
l'ouverture de son cabinet de physiothérapie

aujourd'hui 1er octobre 1996

Rue Numa-Droz 208
 (ancienne clinique des Forges)

☎ 039/26 83 35

Dès le 9 novembre 1996:

☎ 032/926 83 35

132-794941

VACANCES - VOYAGES



natural
 voyages *Travel*

51, avenue Léopold-Robert
 (entrée Daniel-JeanRichard)
 Tél. 039/23 94 24

132-794483

L'annonce, reflet vivant du marché

Mandatés par une entreprise de pointe de la région, nous recherchons un



micromécanicien

Poste très varié dans la programmation, le réglage et la production sur machines spéciales CNC de hautes technologies.

Ce poste conviendrait également à un horloger connaissant le réglage et le terminage, avec connaissances informatiques.

Vous avez entre 30 et 45 ans, êtes un bon organisateur et à l'aise dans les travaux très fins, alors contactez sans tarder Gilles Tschanz qui vous renseignera volontiers.

OK PERSONNEL SERVICE
 Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 039/23 04 04

132-795000

ADIA

039/20 53 83
 36, AV. LÉOPOLD-ROBERT
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous avons besoin de **MAÇONS qualifiés**

pour travailler dans
 - le génie civil
 - la construction de bâtiment

Pour de plus amples renseignements appeler **A. Martinez**

Sponsor officiel du HCC

Système de Qualité Certifié

ISO 9002/EN 29002
 Reg. N° 11735-01

A VENDRE
 Quartier de la vieille ville

Appartement en PPE de 4 1/2 pièces en duplex entièrement rénové

- aspect rustique, poutres apparentes
 - cuisine entièrement équipée
 - cheminée de salon
 - 2 salles d'eau
- à proximité:
- de la place du marché
 - des transports en commun
 - des écoles
 - des centres commerciaux

Fonds propres minimum Fr. 23 000.- charges financières Fr. 665.- par mois grâce au système aide fédérale ou notre coopérative de cautionnement immobilier CC/LPPE

Notice à disposition et visite sur rendez-vous.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56

TUNEP

La Chaux-de-Fonds

A louer pour date à convenir à la rue du Président-Wilson 15

Appartement 2 pièces

Fr. 713.-, charges incluses

- cuisine neuve agencée moderne
- salle de bain rénovée
- cave à disposition
- ascenseur dans l'immeuble

Renseignements et visites:

☎ 031/300 42 44

5-349056

La Chaux-de-Fonds

Av. Léopold-Robert

2 1/2 PIÈCES (77 m²)

Entièrement rénové. Fr. 1 880 000.-

☎ 038/30 67 17

28-59863



À VENDRE

À LA CHAUX-DE-FONDS

Quartier sud-ouest

GRAND STUDIO

Dans immeuble moderne, tout confort. Surface habitable de 54 m².

Pour renseignements, sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA

Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42

132-794829

A vendre

maison familiale

de 7 pièces, confort, et

locaux indépendants

à usage professionnel pour sauna et massages.

Deux garages, nombreuses places de parc.

Immédiatement disponible.

Pierre Grandjean

Immobilier Jardinière 15/Parc 14

☎ 039/24 16 40. Fax 039/24 16 45

132-794921

Ski en Valais

Ouvert à tous
 Hiver 1996/1997

(familles, individuels, groupes)



Week-ends / Semaines / Durant les fêtes

Zinal, Vercorin, Chandolin, Les Collons
 Siviez, Evolène

LES FORMULES D'INSCRIPTION SONT DISPONIBLES

Renseignements:

Service des sports
 Case postale 1484, 2001 Neuchâtel
 ☎ 038/39 59 09 ou 39 69 11
 Fax 038/39 62 76



28-60198

Mirabeau
 CONFISERIE TEA-ROOM

Rue Neuve 7 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 28 79 50

DIPLOMANIA AU MIRABEAU

Du mardi 1 octobre au samedi 5 octobre

la semaine des diplomates

15 arômes différents au tea-room

et à l'emporter

La pièce

Fr. 1.50
 au lieu de Fr. 2.10



132-794828

Le Docteur François WILLEMIN
 Médecin généraliste

a le plaisir d'annoncer

l'ouverture de son cabinet médical
aujourd'hui 1er octobre 1996

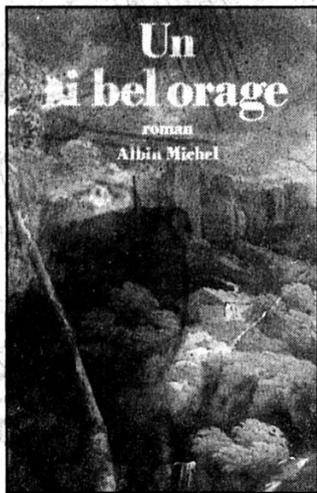
à la rue de la Serre 7 bis à La Chaux-de-Fonds

Parcours professionnel:

- Diplôme fédéral de Médecine en 1986 (Lausanne)
- Centre médico-chirurgical de Ruchonnet à Lausanne (Dr Ch. Deslarzes)
- Service de Médecine interne de l'Hôpital de Delémont (Prof. J.-P. Gigon)
- Service de Médecine interne de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (Prof. L. Humair et Prof. A. de Torrenté)
- Centre de Réadaptation Cardio-Vasculaire du Noirmont (Dr J.-P. Maeder)
- Service d'Oncologie-Radiothérapie de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (Dr J.-M. Haefliger)
- Service de Pédiatrie de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (Dr R. Favre)
- Service de Gynécologie-Obstétrique de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (Dr P. Tolck)
- Mission humanitaire en Ouganda (Médecins Sans Frontières)

Les rendez-vous peuvent être pris dès à présent
 au 039/27 96 40 ☎ 032/967 96 40 dès le 9 novembre 1996

132-795016



Un si bel orage

ROMAN - Pierre Moustiers

Rien apparemment ne le pressait, sinon peut-être le désir inconscient d'aller plus vite que ses pensées, de les précéder ou s'en détacher en coup de vent. Au bout de la rue Rifle-Rafle, il s'arrêta brusquement devant le mur lézardé, décrépi qui longeait le jardin du couvent de Sainte-Claire, caressa la mousse qui recouvrait les pierres disjointes et murmura sans le vouloir: «Comme c'est doux!» pour secouer la tête aussitôt et reprendre sa marche accélérée.

Hyacinthe, avertie de son arrivée, réprima un frisson d'amour-propre et l'accueillit par: «Ah, tout de même!», assise et tournée résolument vers la fenêtre ovale du boudoir, un chat angora sur les genoux: «Je vous connais. Vous seriez capable de dormir sous mon toit et de partir comme un voleur», reprit-elle sans un regard. Il répondit froide-

ment que cette hypothèse avait peu de sens car le baron de Cherchery, son père, l'avait bien élevé. Elle haussa les épaules et maugréa: «C'est votre opinion», étouffant ensuite un ricanement qui valait une insulte. Il chercha une réplique et n'en trouva aucune. La gorge sèche et les nerfs tendus, il se préoccupait énergiquement de paraître insensible et cet effort contre nature lui ôtait la faculté de penser. Comment aligner deux idées, deux sentiments cohérents devant cette Vénus de marbre, inhumaine et glacée dont il était le fils, héritier de son sang, de ses traits, de cette beauté qui lui faisait honte?

Elle lui demanda sur un ton méfiant s'il comptait passer la journée à Aix. Il répondit qu'il avait l'intention de partir sur-le-champ pour regagner La Tuilière et crut remarquer une infime

crispation à la commissure de ses lèvres: «Elle est vexée de n'avoir aucune emprise sur moi», se dit-il et ce jugement arbitraire le rassura.

- La Tuilière! répéta-t-elle avec mépris. Comment un homme de bon sens peut-il vivre à l'aise dans ce terrier?

Il se contenta de sourire. Elle voulut savoir si Renaud de Saint-Pons l'accompagnait et, sans attendre sa réponse, lui fit remarquer que ce «bourreau des cœurs» avait mauvaise réputation; on lui reprochait notamment de choisir ses conquêtes à tous les étages, de préférence au plus bas. Il serra les poings, affirmant qu'il s'agissait d'une rumeur infecte dont l'écho ne pouvait atteindre les honnêtes gens.

Quelques chantiers dans le contexte morose de la construction

Des logements, mais à vendre

Tout le monde est d'accord sur un point et quelques élus l'ont confirmé lors de la dernière séance du Conseil général: le marché immobilier est au point zéro en ville de La Chaux-de-Fonds. Note d'optimisme, quelques chantiers sont pourtant en cours ou prêts à démarrer, avec une constante: on construit de la PPE (appartements à vendre) et point de logements à louer. Tour d'horizon non exhaustif.

Les promoteurs sont francs: s'ils se lancent aujourd'hui dans la construction d'immeubles d'habitation, c'est soit qu'ils se cherchent du travail (pour les entrepreneurs ou architectes) ou parce qu'ils possèdent des terrains qu'il faut bien valoriser un jour ou l'autre. L'offre de locations étant quasi pléthorique (suivez leur regard du côté d'Esplanade) et les rénovations allant bon train, c'est vers la propriété par étages (PPE) que chacun cherche le salut. Il y a, dit-on, une demande pour des biens immobiliers de qualité, à prix raisonnables. Mais les vendeurs doivent s'accrocher, l'insécurité ambiante retenant nombre de propriétaires potentiels.

RUE DES CRÊTETS

«Nous avons l'audace de faire quelque chose de différent en ville.» Chez Pro Cité (J.-B. Horisberger et L. Willemin), on si-

gnale ainsi le démarrage du chantier rue des Crêtets 104-106, consistant en deux petits immeubles de 8 appartements et un attique chacun; au centre, une cage de verre pour l'ascenseur et l'escalier communs. Autre astuce, les sous-sols sont également communs avec des garages d'un côté, des caves de l'autre et une salle centrale communautaire (salle de jeux).

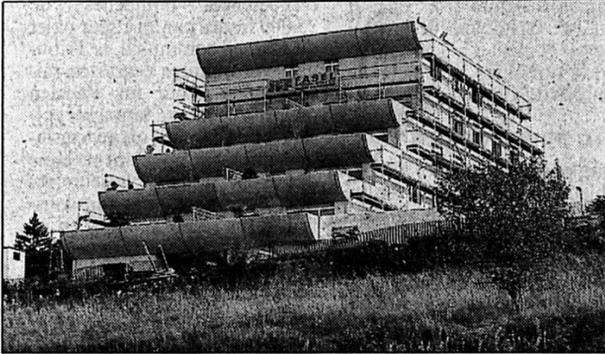
Les appartements sont vastes avec de grandes fenêtres. Sur tout, la grande verrière centrale assure un ensoleillement maxi-

intéressant», relèvent les promoteurs

COURATE, CHEMIN DE FLORE ET RUE DE BIAUFOND

Trois autres immeubles (ou groupes d'immeubles) en PPE, en construction ou en voie d'achèvement, connaissent également un succès certain.

A la Courate (chemin reliant les rues Abraham-Robert et Helvétie), R. Radicchi construit un immeuble de 6 appartements



Chemin de Flore 5

Chantier bien avancé pour 11 appartements en PPE. (Impar-Leuenberger)

mal. Outre la place faite au soleil, l'architecte Pierre Estoppey a tenu à revenir à la conception urbanistique ancienne de la ville, tout en utilisant des matériaux modernes. Cette résidence Mont-Racine a séduit 14 acheteurs se décidant sur plans. Outre l'originalité, «le prix est très

Chemin de Flore, 11 appartements en terrasses, également en PPE, sont en bonne voie d'avancement; cinq sont vendus et plusieurs autres réservés.

Rue de Biaufond (en face du stade), le groupe de six immeubles (trois en coopérative et trois en PPE) est bientôt achevé et déjà bien occupé.

PROJETS

D'autres projets devraient se concrétiser dans les mois à venir.

Rue de l'Arc-en-Ciel 14-16, le bureau d'architectes Vuilleumier et Salus a reçu la sanction définitive pour un immeuble, en PPE toujours, de 16 logements de 5 1/2 à 6 pièces, «de qualité, à prix raisonnables», souligne Paul Salus. Les promoteurs espéraient démarrer cet automne, mais les réservations doivent encore s'étoffer.

Rue de Bel-Air 36, Paci S.A. a reçu la sanction préalable pour son projet d'un immeuble de 14 appartements (2, 3 et 4 pcs) et peaufine le dossier en vue de la sanction définitive pour démar-



Rues de Biaufond et des Bassets

Six immeubles bientôt achevés avec des appartements vendus en PPE et en coopérative. (Impar-Leuenberger)

Restaurant du Châtelot: les tenanciers s'en vont

Au revoir, M. le doyen

M. Edgar Cosandier et sa compagne Reine, tenanciers du restaurant du Châtelot depuis un peu plus d'un quart de siècle, ont cessé leur activité le dernier jour de septembre.

M. Cosandier aurait souhaité rester sur les rives du Doubs jusqu'à la fin de sa vie, mais son état de santé, et principalement ses difficultés de déplacement, ne lui permettent plus d'assumer

toutes ses tâches. Il faut dire que certains jours de l'été dernier, le restaurant a accueilli plus de cent personnes assoiffées ou affamées. On n'a alors pas trop de ses deux jambes pour faire face.

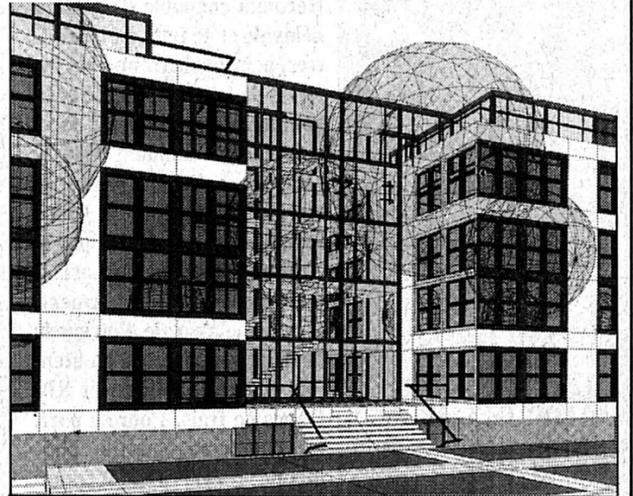
Il faut dire aussi que M. Cosandier est âgé de nonante et un ans et que sa compagne a subi trois opérations consécutives qui l'ont éloignée du Châtelot durant tout l'été. Il a bien fallu prendre une décision. Le couple ira habiter à Villers-le-Lac, juste de l'autre côté du Doubs.

C'est en mai 1971 que M. Cosandier, jeune retraité, passait son certificat de capacité pour reprendre le restaurant du Châtelot, fermé alors depuis quatre ans. Au cours des années suivantes, il entreprenait des travaux de rénovation des sanitaires et de la cuisine notamment. Situé à un quart d'heure de marche du barrage, cette halte du Châtelot est appréciée par les très nombreux promeneurs qui peuvent s'y rendre tout au long de l'année. Que ceux-ci se rassurent... un successeur chaux-de-fonnier, cuisinier de métier, devrait immédiatement prendre le relais. (yb)



Edgar Cosandier

Après 25 ans de bons et loyaux services, le tenancier du Châtelot se retire. (Impar-Galley-a)



Rue des Crêtets 104-106

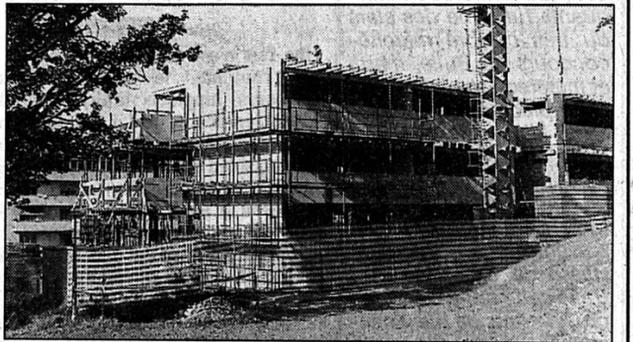
Pro Cité construit deux petits immeubles en PPE (18 appartements au total). (sp)

en PPE dont cinq sont vendus.

Le constructeur envisage soit de vendre l'immeuble construit, soit de louer ou vendre les appartements, supputant une demande (pour les deux pièces par exemple) de par la proximité de l'Hôpital et de l'Ecole de soins infirmiers. Après 20 ans de démarches, on lâchera un gros soupir de soulagement à la cérémonie de levure: chaque tenta-

tive de construire ayant fait l'objet d'oppositions (110 au total), «c'est un bâtiment en stricte conformité avec les lois et règlements en vigueur» qui sera érigé. Les voisins semblaient en effet se considérer comme propriétaires de ce terrain vague...

Car outre le calme plat du marché, les promoteurs et constructeurs fustigent aussi le poids des règlements et la lourdeur des procédures. I.B.



La Courate

L'immeuble de six appartements en PPE est sorti de terre entre les rues Abraham-Robert et Helvétie. (Impar-Leuenberger):

NAISSANCES

<p>Salut les amis! Je m'appelle</p> <p>ANTHONY</p> <p>je suis né le 27 septembre 1996 à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds</p> <p>Famille René, Jakelyne, Jérôme, Sarah et Steve CURTY</p> <p>Industrie 24 2300 La Chaux-de-Fonds</p> <p>132-795074</p>	<p>Salut! Il m'a plu de naître le 29.9.96 Je m'appelle</p> <p>LUCILLE</p> <p>A peine née, j'ai été empoignée par les pieds, par quelqu'un vêtu de blanc, il m'a fait pleurer. Exprès. Je vous assure. Maman et papa riaient.</p> <p>Dans quel monde suis-je tombée?</p> <p>Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds</p> <p>Gaëlle et Gilles FELLMANN-SCHINDELHOLZ</p> <p>132-795095</p>
---	--

PUBLI-REPORTAGE

Studio 24, un an déjà!



Dix ans d'expérience, une maîtrise fédérale toute fraîche, Caroll se fait un plaisir de vous recevoir dans son salon de coiffure.

Toujours en quête de nouveautés, les dernières tendances automne-hiver 96-97 vous seront proposées. Pour la santé et la beauté de vos cheveux, découvrez toute la gamme des produits Kérastase.

Prix forfaitaire pour apprenties et étudiants. Petits prix pour les petits. Uniquement sur rendez-vous au 039/24 23 53 (dès le 9 novembre: 032/914 23 53).

STUDIO 24, salon masculin-féminin, Grenier 24, 1er étage (ascenseur), La Chaux-de-Fonds.

132-795013

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Pierre-F. BESSON
Irène BROSSARD
Christiane MERONI
Robert NUSSBAUM

BRÈVES

Les Planchettes

Autorités au complet

Ainsi qu'il l'avait spécifié lors de la séance constitutive, le Conseil communal a convoqué récemment la population pour une assemblée de commune visant à pourvoir les trois postes vacants au législatif. Dans l'intermédiaire, et pour raisons majeures, il a reçu la démission de l'un des élus, ce qui portait à quatre les candidats à «dénicher». Cela n'a posé aucun problème. Quatre conseillers généraux ont été élus tacitement: Mmes M. Guignard-Fromont; M. Houriet; M.-C. Siggen et M. R. Stengel. (yb)

Eglise des Eplatures

Dimanche à la TV...

Le culte de dimanche à l'église des Eplatures sera bien diffusé par les trois chaînes suisses. Sera, parce contrairement à ce que nous annoncions malencontreusement samedi, ce culte TV n'a pas eu lieu dimanche dernier mais aura lieu dimanche prochain 6 octobre. (Imp)

AGENDA

Plan d'aménagement

Visite guidée

Ce soir à 20 h, le Service d'urbanisme de la ville invite le public à venir découvrir les nouveaux plans (il y en a huit) d'aménagement communal à la halle aux Enchères, Jaquet-Droz 23. Visite guidée, possibilité de consulter les fiches des 2400 immeubles répertoriés dans le périmètre de la ville en damier. (Imp)

Théâtre de la ville

Marini pour PPP

Vingt ans après la disparition brutale de Pier Paolo Pasolini, Giovanna Marini propose «Départs», nouvelles cantates, en compagnie de Patrizia Bovi, Francesca Breschi et Patrizia Nasini. Théâtre de la ville, jeudi 3 octobre, 20 h 30. (sg)

Shoot juridique final dans l'affaire du terrain du communal

Ex-conseiller communal condamné

Reconnu coupable de gestion déloyale et de faux dans les titres, pour avoir trompé les intérêts de la communauté et la confiance des citoyens, l'ex-conseiller communal Charly Débieux, suite à l'affaire du terrain de football du Communal, a été condamné par le Tribunal de police du Locle à trois mois d'emprisonnement. Une peine assortie d'un sursis de deux ans. A cela s'ajoutent 500 francs d'amende et 810 francs de frais. Pour sa part, la commune (partie plaignante) touchera 1000 francs à titre d'indemnités de dépens.

Ce jugement est intervenu hier matin au terme de deux audiences et d'une longue réflexion de la part du président suppléant, Jean Oesch, qui a solidement étayé son avis. Dans celui-ci, il insiste d'abord sur le fait que l'ex-élu n'a jamais eu le dessein de s'enrichir personnellement et qu'il n'a jamais mis un

centime dans sa poche. Si le Tribunal lui reproche, pour le moins, une coupable négligence ou une absence de prise de ses responsabilités en tant que responsable de ce dossier, il n'est pas tendre non plus à l'égard de ses collègues de l'époque, d'ailleurs appelés comme témoins à la barre lors de la seconde audience. Pour le président, les autres membres de l'exécutif d'alors ont été «naïfs» ou ont fait preuve d'un «manque de curiosité» dans ce dossier. Ce d'autant plus que la construction de ce fameux terrain de football du Communal, au lieu-dit le Mont-Pugin, avait duré trois ans. Il avait fait passablement jaser à l'époque et avait d'ailleurs suscité des questions émanant de membres du Conseil général.

TÊTU PRIS EN DÉFAUT

Têtu, parfois irascible, Charly Débieux avait toujours assuré que cette réalisation était dans les compétences financières du Conseil communal (25.000 francs par an et par objet) et qu'il maîtrisait ce dossier. Ce qui était vraisemblablement le cas puisqu'il s'est rapidement rendu

compte, à l'arrivée des premières factures, que la réalité dépassait ses prévisions teintées d'irréalisme ou d'utopie. Mais il a tenté de garder le secret. Ce qui l'a amené, dans deux cas précis cités par le Tribunal, à faire changer le libellé d'une facture ou à modifier l'affectation de certains travaux. Avec, à la clé, une dépense de quelque 266.200 francs pour la commune du Locle (subventions du sport-toto déduites). Même si M. Débieux a allégué que celle-ci, qu'il ventilait sur deux postes (vestiaires et aménagement du terrain), pouvait entrer dans les compétences annuelles de 25.000 francs par an et par objet du Conseil communal, le Tribunal a néanmoins écarté ce raisonnement. Pour lui, l'ancien magistrat a menti, tant à ses collègues de l'exécutif qu'au législatif – qui avait pourtant réclamé des explications à plusieurs reprises – et s'est de ce fait soustrait à ses responsabilités en ne présentant pas un rapport circonstancié sur l'évolution de cette affaire au Conseil général.

Toutefois, admet le président Oesch, M. Débieux a agi en

quelque sorte sous la pression de quelques clubs de football – sans grandes ressources financières – auxquels il a rendu service. Avec quelle contrepartie? D'éventuels

bulletins de vote en sa faveur, a suggéré au passage le président qui a, en revanche, reconnu le passé intègre et honnête de Charly Débieux. JCP

PARTI PRIS

Carton jaune

Bourru, gueulard, mais aussi fonceur, impulsif, Charly Débieux a toutes les qualités de ses défauts. En bref, rude tête, mais bon cœur. En faisant mal fonctionner la première, mais en ouvrant le second, l'ex-conseiller communal n'a finalement eu qu'un seul tort: celui de vouloir satisfaire plusieurs clubs de football demandeurs d'un terrain pour les matches et les entraînements.

En passant par les vestiaires (avec des factures truquées), pour éviter les projecteurs qu'on pourtant vainement tenté d'allumer l'exécutif et le législatif, Charly Débieux, passionné de foot et ancien président du FC, méritait un carton jaune. Celui que le Tribunal a brandi. Mais de toute évidence, pas un «rouge» comme le réclamait – avec six mois d'emprisonnement – le ministère public. Carton jaune certes, car cet ancien élu n'a pas suivi les voies que la démocratie impose. Outre la condamnation d'hier, Charly Débieux avait déjà été sanctionné par une non-réélection au Conseil communal. Vouloir trop jouer «gazon», il s'est retrouvé sur la touche, alors que maintenant des joueurs se rencontrent sur cette pelouse appréciée. Pour M. Débieux, le coup de sifflet fut celui de la justice... mais sur le Communal, les matches se poursuivent.

Jean-Claude PERRIN

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Marché-concours de Bulle

«Clinquant» la vedette

Propriété commune de Jacques-André Choffet, du Quartier et de Claude Barraud, du Cerneux-Péquinot, le taureau «Clinquant» fut l'une des stars du très célèbre marché-concours de Bulle, mardi et mercredi derniers. Cette belle pièce avoisinant les 1400 kilos a déjà été appréciée en 1994 et 1995 au concours cantonal des taureaux des Ponts-de-Martel. L'an dernier il était présenté au Comptoir suisse de Lausanne et à Bulle cette année. En terre gruyérienne, ce beau spécimen a récolté 98 points (une cotation très élevée rarement décernée) et fut une des vedettes de ces journées réputées sur le plan romand, malheureusement endeuillées par le décès accidentel d'un éleveur de 61 ans, Emile Dumas, de Vuisternens-devant-Romont, écrasé par son propre taureau qu'il ramenait à la barrière d'attache. Pour sa part, «Clinquant», qui garde bon pied malgré son poids, est un reproducteur maintenant confirmé et recherché pour le procédé de la monte artificielle. Pas toutes folles, ces vaches ou génisses. La présence pesante d'un compagnon de plus d'une tonne sur leur échine aurait de quoi leur faire ployer les jarrets. (Imp)

Vente aux enchères Trois immeubles

Mercredi après-midi 30 octobre, dès 15 h 30, le préposé de l'Office des faillites du Locle, Roland Dubois, procédera à la vente par voie d'enchères de trois immeubles locaux situés dans la Quartier-Neuf. Il s'agit des maisons Jean-Jacques Huguenin 31, que l'expert estime à 245.000 francs, Progrès 19 (245.000 francs) et Jean-Jacques Huguenin 37, à laquelle l'expert a attribué la valeur de 500.000 francs puisqu'elle offre une surface de 264 m² avec place-jardin. Ces trois immeubles seront vendus séparément. (Imp)

La Brévine: Concours hippique amical au Crétet

Fête du cheval en famille

Une fois n'est malheureusement pas coutume, le traditionnel Concours hippique amical du Crétet, en-dessus de La Brévine, s'est déroulé dimanche dernier sous un soleil éclatant. Chacun se rappelle en effet de la fameuse année où il avait neigé... Pourtant, les excellentes conditions météorologiques n'ont pas attiré les foules, tant au niveau des cavaliers que du public. Lassitude de fin de saison? Publicité insuffisante? Formule moins attrayante? La question reste posée.

Organisée par la Société de cavalerie du district du Locle, cette manifestation équestre a débuté par deux épreuves de saut destinées aux catégories RI et RII. L'après-midi, une quinzaine de cavaliers et tout autant de cyclistes ont effectué un gymkhana, avec un parcours d'obstacles pour le premier, un circuit parsemé d'embûches et de jeux d'adresse pour le second; un moment très apprécié, de par son côté insolite et un rien humoristique.

La journée s'est terminée par une épreuve aux points. A la fin du parcours, le cavalier avait la possibilité de gagner dix points ou de pratiquement tout perdre. Soit il franchissait l'ultime obstacle normalement, soit il décidait d'en choisir un autre, plus haut et sans barres intermédiaires; ceci pour en augmenter la difficulté. Le manque de participants et de spectateurs n'a rien enlevé au côté sympathique et familial du concours. Qui se fera certainement l'an prochain, sans doute selon une formule remaniée.

RÉSULTATS

Epreuve no. 1, degré 1: 1. Eric Haldimann, «Cécile IV» (Brot-Dessus). 2. Nicole Theurillat-Vuille, «Peur-D» (Le Locle). 3. Dominique Gfeller, «Aloes» (Le Locle). 4. Jean-François Maridor, «Sirena» (Fontaines). 5. André Menoud, «Dorine» (Travers).
Epreuve No. 2, degré 2: 1. Jean-Louis Stauffer, «Ginette II»

(Montpréveyres). 2. Muriel Sandoz, «Glooriant» (La Corbatière). 3. Nicole Theurillat-Vuille, «Wisky» (Le Locle). 4. Evelyne Jeanneret, «Lorta» (Le Crétet). 5. Jean-Robert Maire, «Oslo» (Brot-Dessus).
Epreuve No. 3, gymkhana (cheval-vélo): 1. Jean-Louis Stauffer, «Quorum» et Philippe Gehri (Montpréveyres et La Brévine). 2. Nicole Theurillat-Vuille, «Wisky» et Yvain Bachmann (Le Locle). 3. Jean-Louis Stauffer, «Ginette II» et Philippe Gehri (Montpréveyres et La Brévine). 4. Jean-Robert Maire, «Oslo» et Michel Ducommun (Brot-Dessus). 5. Dominique Gfeller, «Aloes» et Christine Gfeller (Le Locle).

Epreuve No. 4, aux points: 1. Jean-Louis Stauffer, «Ginette II» (Montpréveyres). 2. Evelyne Jeanneret, «Lorta» (Le Crétet). 3. Muriel Sandoz, «Glooriant» (La Corbatière). 4. Jean-Daniel Boss, «Gipsia» (Les Brenets). 5. Pierre-Yves Nicolet, «Comète» (Les Petits-Ponts). (paf)



Remise des prix

Même les cyclistes ont reçu leur lot.

(Favre)

Little Smockey Smothers au Cellier de Marianne

Le dinosaure du Chicago Blues



C'est un homme à l'allure prématurément vieillie, en raison de lourdes – et d'ailleurs récentes – interventions chirurgicales, qui était sur la scène du Cellier de Marianne samedi soir. Toutefois, sous les feux des projecteurs, le guitariste Little Smockey Smothers, 57 ans, ne semble porter ni le poids de ses années, ni celui de ses ennuis de santé.

Certes, malgré les nombreux rappels du public en fin de concert, il a expliqué aux spectateurs, dans son américain râpeux hérité du sud des USA – il est né dans le Mississippi – qu'il devait se ménager. Ce qui ne fut en revanche pas le cas lors du concert où il était accompagné par la formation hollandaise du Dicky Greenwood Band, avec laquelle il a accompli sa seconde tournée européenne.

Little Smockey Smothers (photo Impar-Perrin) n'est pas un simple bluesman. Il peut être considéré comme «le» Chicago Blues Man. Un des derniers «dinosaures», à avoir joué avec les plus grands interprètes de ce style de musique avant de poursuivre (trop?) tardivement sa propre carrière. Enfin reconnu au «States», depuis quelques années seulement, très demandé en Europe, ce guitariste perpétue la pure tradition du Chicago blues, mêlé avec passion de soul.

Les notes qu'il tire des cordes de sa guitare en font un «pépé» flingueur. A chaque fois, au gré de ses improvisations sur de vieux standards, elles résonnent comme des balles de revolver. Et atteignent sans doute un peu trop violemment le tympan des spectateurs, en première partie du concert, avant que ne soit revu un évident problème de sono. Lors du second «set», ce

musicien noir attachant, coiffé d'un chapeau melon garni d'une plume, a montré d'autres facettes. Rieur, parfois même pitre, il a joué avec le public, est descendu, sans micro, avec une guitare très douce parmi les spectateurs pour interpréter des mélodies tendres et pleines d'amour. Un grand moment.

De retour sur scène, il a explosé, improvisé sur les thèmes fort bien interprétés par l'orchestre hollandais qui brossait avec soin, mais sans grande originalité lorsque le «Maître» n'est pas là, des classiques boogie-woogie, rythm'n blues ou rock. Dommage que Little Smockey Smothers, guitariste d'une grande sensibilité, à la manière dont il prolonge la vibration de ses accords, n'ait pu connaître plus tôt la célébrité dans sa spécialité du Chicago blues. Car ce style, c'est évident, fait partie de son sang, donc de son corps.

(Texte et photo jcp)

NAISSANCE

Il faisait si bon et si chaud à l'intérieur que je n'avais pas envie de sortir! Mais pour le bonheur de maman et papa, j'ai montré le petit bout de mon nez le 29 septembre 1996

Mon prénom est

LUCA

Maternité Hôpital du Locle

Sonia DE NALE
Fabio ALESSIO
Billodes 25
2400 Le Locle

132-795130

Ligue neuchâteloise du patrimoine à Morteau

Amour des pierres sans frontière

Après une inoubliable visite de la taillanderie de Nant-sous-Sainte-Anne et des sources du Lison il y a quelques années, la Ligue du patrimoine (section neuchâteloise du Heimat-schutz) a de nouveau rendu visite à ses amis du Haut-Doubs. Parfaitement organisée, cette journée a fait découvrir aux participants quelques trésors du patrimoine comtois méritant d'être mieux connus des Suisses de l'Arc jurassien.

Cette journée s'est ouverte samedi matin par la visite du splendide château Pertusier qui abrite le Musée d'horlogerie de Morteau. Sous la conduite de son accord conservateur, Constant Vaufrey, les visiteurs ont découvert les merveilles de l'horlogerie comtoise.

Ce qui fait l'originalité de ce musée, c'est qu'il n'a nullement cherché à marcher sur les brisées des musées d'horlogerie du Locle ou de La Chaux-de-Fonds. Au contraire, le château Pertusier a mis l'accent sur l'artisanat horloger du Haut-Jura français, la manière de fabriquer les montres, les pièces constitutives et les outils par les horlogers paysans. On suit ainsi toute l'évolution horlogère, empreinte d'une ingé-

niosité technique confondante, chaque horloger cherchant à construire sa propre machine. Ce qui prouve que la course à la mécanisation ne date pas d'hier.

FERME ATELIER

Autre point fort de cette journée, la visite de la ferme-atelier du Beugnon, à Grand-Combe-Châteleu. Cette forge de maréchalerie et de charonnage resta en exploitation jusqu'à l'aube des années septante. Depuis une douzaine d'années, cet atelier a été transformé en musée didactique. Il retrace toute l'épopée d'une civilisation rurale disparue, aux grandeurs enfouies en quelques lustres par le progrès technique.

C'est pourquoi des écomusées tels que la ferme-atelier du Beugnon sont d'une valeur inestimable, car ils transmettent aux futures générations les secrets de savoir-faire époustouffants, découverts empiriquement et aujourd'hui confirmés par l'informatique. Ces lieux perpétuent ainsi le souvenir de découvertes tout aussi révolutionnaires pour leur époque.

SUCCÈS

La sortie annuelle de la Ligue du patrimoine s'accompagne toujours d'une brève partie statutaire. Au préalable, le président Claude Roulet a rendu un hommage vibrant à Fernand Perret, photographe, disparu peu après l'assemblée de Bâle de la Ligue



Au Château Pertusier

La Ligue du patrimoine sous la conduite de Constant Vaufrey.

(Impar-Prêtre)

en automne 1995. Cet ancien membre du comité a œuvré de manière exemplaire, en dressant notamment l'inventaire des bâtiments dignes de protection à La Chaux-de-Fonds.

Vu la complexité des dossiers actuels, le comité s'est réparti la tâche. En outre, la section neuchâteloise a donné un appui exceptionnel à plusieurs associations. C'est ainsi que des subventions ont été accordées en faveur de la Tour Jürgensen, du

Musée paysan pour son toit de bardeaux, de la commune de Valangin, de la publication d'un livre, enfin pour le soutien financier à deux recours juridiques. C'est ce qui explique la diminution de fortune de 11.000 francs de la section.

Parmi les dossiers en cours, Claude Roulet s'est félicité de la sauvegarde quasiment acquise de l'Hôtel des Six-Communes à Môtiers et de la résolution en bonne voie des problèmes du

Moulin de Bevaix. Quant à ses préoccupations ultérieures, le président n'a pas caché ses craintes suscitées par l'Expo 2001. Au même titre que la Société faitière, il regrette que le dialogue soit rompu entre protecteurs du patrimoine naturel et les organisateurs. Il convient de renouer au plus vite le fil, faute de quoi on court à la rupture, avec risque de référendum. Ce qui serait fort dommageable. B.I.N.

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau

Ecole buissonnière

Le mot d'ordre de grève lancé par les syndicats enseignants protestant contre la suppression d'environ 5000 emplois de professeurs à la rentrée prochaine a été largement suivi hier dans les établissements publics du Haut-Doubs horloger. Rares étaient en effet les enseignants à leurs postes et très peu de cours ont pu être assurés. Les élèves ont profité de cette journée de congé exceptionnelle pour s'amuser au soleil mais plus rarement pour étudier leurs programmes! (p.r.a.)

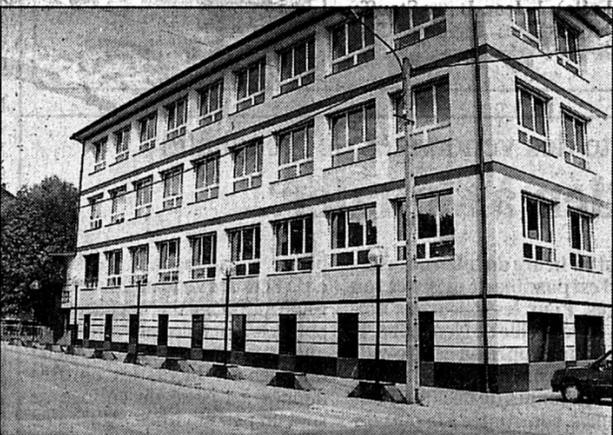
Montbéliard

Député offensif

Pierre Moscovici, conseiller général socialiste du Doubs (Montbéliard) et député européen, était invité dimanche à débattre sur France 2 avec Eric Raoult, ministre de la Ville et de l'intégration sur le thème «La France comment ça va?». Ce proche collaborateur de Jospin, évoquant la politique de Juppé, a notamment déclaré: «On a un premier ministre qui transforme tout ce qu'il touche en plomb». Et, en s'exprimant sur l'attitude de Chirac a estimé: «C'est un président de la République Père Fouettard». (p.r.a.)

Villers-le-Lac

Transformations d'immeubles



Villers-le-Lac

Bâti pour l'horlogerie, le bâtiment restera voué à l'industrie qui l'a créé. (Inglada)

Cité horlogère depuis la révolution industrielle du XIXe siècle, Villers-le-Lac doit beaucoup à cette activité qui a largement dominé le secteur de l'emploi pendant de longues années. Les nouvelles orientations économiques conduisent à modifier les attitudes: l'achat de l'ancienne fabrique Anguenot, entièrement rénovée par Claude Helier et par la Municipalité, répond à ces nouveaux objectifs. Au cœur de la localité, le bâtiment sera propriété communale pour la somme de 2.800.000 FF.

DEUX ENTREPRISES HORLOGÈRES

L'ancienne usine, dans laquelle de nombreux enfants du pays ont appris leur métier et passé une vie laborieuse, entrera ainsi

dans le patrimoine local. Cet espace soigné de 1300 m² restera consacré à l'horlogerie. Avant fin octobre 1996, deux entreprises d'horlogerie s'installeront dans les locaux loués par la commune. Swiss Wave Europe et ses six employés seront à l'étage supérieur. Spécialisée dans la mise en boîte et le service après vente, cette société envisage très rapidement d'atteindre un effectif de 20 personnes. Raymond Weil, la société prestigieuse installée actuellement aux Fins, suivra très rapidement. Les huit employés occuperont le premier étage du bâtiment.

UN MUSÉE DE LA MONTRE

Le rez-de-chaussée sera loué à l'Association du musée de la

montre. Ce projet culturel verra le jour à l'été 1997. L'association prendra en charge l'aménagement intérieur du local. L'ancienne fabrique répondant parfaitement à l'écran qui est recherché pour exposer les pièces disponibles. L'organisation et l'exploitation du musée seront à la charge et sous l'entière responsabilité de l'association.

Déjà, une collection importante retraçant l'histoire complète de la montre serait prête à être exposée. Plusieurs thèmes sont prévus: la montre, objet scientifique et bijou précieux, les outils et les machines, les hommes et les femmes qui ont inventé et fabriqué ces chefs-d'œuvre. Dans les prochains mois, le bâtiment revivra par la montre. (di)



Réouverture mardi 1er octobre dès 17 heures

Nos hôtes se réjouissent de vous revoir

Habital SA New Memphis, rue de la Côte 17, 2400 Le Locle, tél. 039/31 42 45



VILLE DU LOCLE Service de l'électricité ÉMONDAGE

Pour éviter des interruptions de courant l'hiver prochain, le Service de l'électricité fera procéder prochainement à l'émondage des branches présentant un risque pour les lignes électriques.

Les propriétaires intéressés sont priés d'en prendre note et de faciliter la tâche du personnel chargé de ce soin.

ABATTAGES

En cas d'abattage à proximité de ses lignes aériennes, le Service de l'électricité met gratuitement le personnel et l'outillage nécessaires à la disposition des bûcherons pour prendre les mesures de sécurité à l'égard de ses installations. Aviser par écrit au moins trois jours à l'avance.

Par contre, en cas d'accidents ou de perturbations provoqués par des abattages effectués en l'absence de notre personnel, toute responsabilité incombe à l'auteur du dommage.

Services industriels, la direction

132-794781

IMMOBILIER



GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
Tél 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

A louer
EN VILLE DU LOCLE
DES APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

Avec ou sans cuisine agencée. A différents endroits de la ville. Rues de l'Industrie, du Progrès, du Midi et Malakoff.

APPARTEMENTS AU NORD DE LA VILLE

De 2 et 3 pièces dans une petite maison ensoleillée, vue dégagée, jardin à disposition. A deux minutes de la gare. Route de Bellevue.

UN APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Au centre ville, à deux pas de la gare. Avec cuisine agencée. Rue de la Gare.

132-794959

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS



ATTENTION:

Nous
attaquons
la dernière
ligne droite!!!

LIQUIDATION TOTALE
jusqu'au 8 novembre 1996
jusqu'à 50% de rabais

Après il sera trop tard, alors...

132-795018

Solution du mot mystère
CARLINE



Lignes spéciales pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10
Le Locle, tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

Grand Conseil: nouvelle loi sur l'assurance-chômage

Réorganisation

Le projet de loi cantonale sur le marché du travail, le Service de l'emploi, l'assurance-chômage et les mesures de crise a été ratifié par le Grand Conseil sans opposition. Quatre heures de débats et l'examen d'une bonne dizaine d'amendements ont été nécessaires pour venir à bout de cet important dossier qui postule notamment la création d'Offices régionaux de placement (ORP) et le remplacement du timbrage hebdomadaire par des entretiens bimensuels.

Par la voix de Francis Berthoud, les socialistes ont salué le principe de « guichet unique » pour les chômeurs et l'effort plus marqué sur les mesures de réinsertion postulé par la nouvelle législation. Le parti à la rose est cependant convaincu que cela ne suffira pas à régler le douloureux problème du chômage: « Pour cela, il faut sortir des vieux schémas et réfléchir aux différentes possibilités de partager le travail ».

Une vision soutenue par le popiste Frédéric Blaser pour qui il importe aussi que les mesures de réinsertion n'excluent pas l'indispensable solidarité à montrer vis-à-vis des chômeurs. Le popiste, amendement à l'appui, a demandé que les futurs ORP soient présents dans tous les districts et pas seulement dans deux centres à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds avec une antenne mobile au Val-de-Travers. A droite de l'échiquier politique, si l'on s'est félicité de la responsabilisation du chômeur proposée par la nouvelle loi, on s'est aussi inquiété de l'effet de cette législation sur les entre-

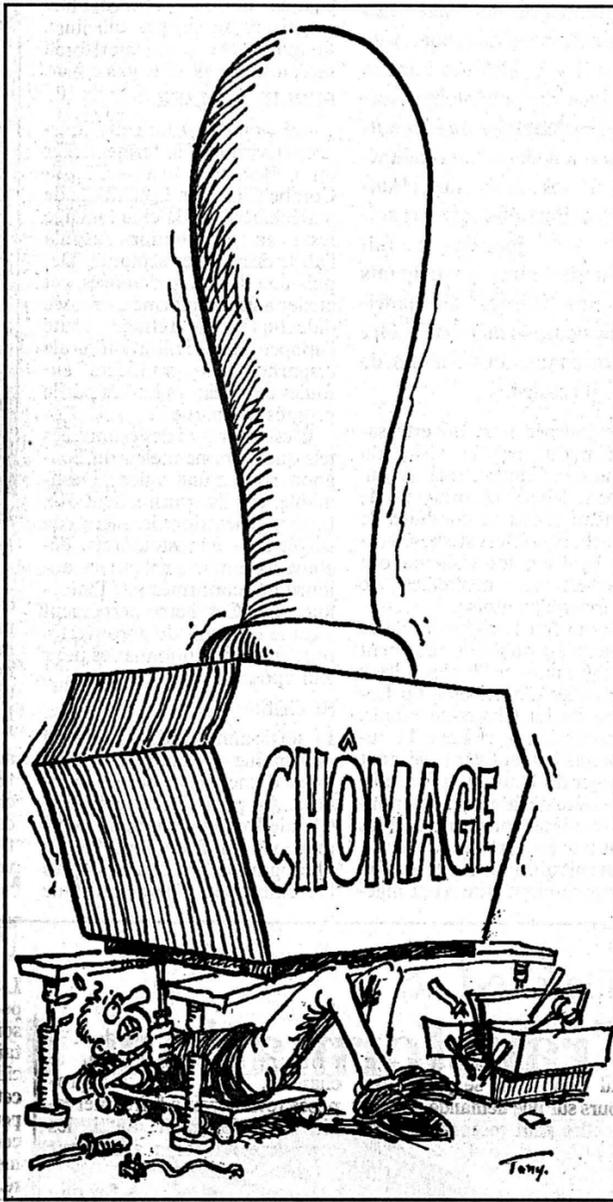
prises. Pour la libérale Isabelle Opan-Dupasquier, « on oublie que la meilleure lutte contre le chômage, c'est la création d'emplois. Il faut donc éviter de mettre les employeurs sous tutelle ». Même réserve du côté radical où, par la voix de Roland Debély, on a fustigé « l'orientation bureaucratique et contraignante » du projet de loi sur ce sujet. Radicaux, mais surtout libéraux, ont donc déposé une bonne dizaine d'amendements.

Patron de l'économie publique, Pierre Dubois a précisé que la nouvelle loi manifestait clairement le désir du gouvernement de passer du principe de l'indemnisation à celui de la réinsertion. L'esprit des modifications proposées est bien celui d'un soutien aux employeurs comme aux chômeurs, ceci dans un souci d'efficacité.

Quant aux articles concernant plus particulièrement les entreprises, ils sont pour l'essentiel repris d'autres lois cantonales et fédérales. Pierre Dubois de relever encore que la nouvelle loi maintenait les mesures de crise cantonale après la période maximale de 520 jours d'indemnisations de chômage, ceci malgré le désengagement financier de la Confédération.

Sur le point particulier du nombre d'ORP, le conseiller d'Etat a invité le législatif à laisser au gouvernement le soin de déterminer le nombre d'antennes nécessaires à l'usage. Il a été suivi par le Parlement qui a refusé l'amendement des petits partis à une majorité évidente. Le temps d'examiner les autres amendements proposés, dont la majorité a été retirée après les explications du Conseil d'Etat qui acceptée directement par ce dernier, et le Grand Conseil a accepté la nouvelle loi par 87 voix sans opposition.

C. P.



Rédactions

CANTON

Claudio PERSONENI

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Annette THORENS

Tél et fax: 038/31 62 04

BRÈVES

Grand Conseil

Listes électorales

Le Grand Conseil a accepté hier à l'unanimité une révision de la loi sur les droits politiques en rapport avec les listes de candidats aux élections cantonales et communales neuchâteloises. Un certain flou dans la loi avait permis à une formation politique de Neuchâtel, lors des dernières élections communales, d'enrichir sa première liste de nouvelles candidatures. La révision confirme clairement que la seule modification possible, jusqu'au vendredi de la cinquième semaine précédant l'élection, est le remplacement de prétendants ayant renoncé à être en liste. (axb)

Grand Conseil

Nouveau député

Le Grand Conseil a procédé hier à l'assermentation d'un nouveau député. Le libéral Pierre Hiltbold, de Neuchâtel, a remplacé son colistier Gilles Attinger, démissionnaire. (axb)

AGENDA

Neuchâtel
Marivaux
au théâtre

La saison théâtrale de Neuchâtel débute, vendredi 4 octobre, avec un classique: « La Seconde Surprise de l'Amour », de Marivaux, par Capucines Productions, avec les comédiens Raphaëline Goupilleau, Philippe Noël, Geoffroy Thiebaud, Fabienne Tricottet, Julien Rochefort et Julian Negulesco. Théâtre de Neuchâtel, à 20 h 30. (comm-at)

PUBLICITÉ



Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 45 et 19 h 30, en boucle.

Avec la collaboration de



Cour civile

Querelles de robinets pour un hôtel

Après avoir passé commande de robinetterie allemande lors d'une récente rénovation extension, un grand hôtel de Neuchâtel a refusé de payer une partie de la marchandise. Motif invoqué: l'importateur ne lui aurait pas accordé de conditions de garantie spéciales.

Hier, la cour civile ne l'a pas entendu de cette oreille. Après tout, l'hôtel avait accepté les premières livraisons sans réserves. Son revirement semble plutôt dicté par le mécontentement de son fournisseur habituel de matériel sanitaire, fâché de s'être fait doubler par une maison concurrente. L'hôtel a donc été condamné à verser le solde de la facture pour la marchandise refusée (42.000 francs), ainsi qu'une indemnité de dépens de 6000 francs au fournisseur lésé.

ET LE SERVICE
APRÈS-VENTE?

Autre problème de robinets pour un restaurateur de Neuchâtel: en 1988, il passait une convention dans laquelle il s'engageait à servir les bières d'un seul fournisseur, en exclusivité et pour dix ans. En 1990, constatant que ses produits ne coulaient plus à flots dans l'établissement concerné, le brasseur a signifié à P. G. qu'il fallait lui régler un montant de 40.000 francs.

Le restaurateur a fait totale opposition: il ne proposait plus la bière en question parce que le fournisseur s'avérait incapable

de venir nettoyer régulièrement les installations de vente à la pression! Constatant que le bistrotier ne demandait qu'à maintenir le contrat primitif, la cour civile a débouté le brasseur.

CAVALIER SEUL

La société G. s'était quant à elle taillée une réputation en transformant des pièces de monnaie en boîtes de montre. Elle confiait des travaux de sous-traitance à F. B. à condition que celui-ci ne termine pas de modèles identiques pour lui-même ou d'autres clients. Ce dernier s'y était d'ailleurs engagé dans une convention écrite. Détenteur des règles de l'art, un employé spécialisé de la société G. a passé un jour chez F. B. Le jour où G. a augmenté ses prix, plusieurs clients habitués se sont alors tournés vers le sous-traitant, qui a livré les boîtes-monnaies. La cour civile a admis hier que G. était fondée à poursuivre une action en dommages et intérêts, ainsi qu'en cessation de trouble. Le préjudice devra être examiné. En attendant, F. B. paie une indemnité de dépens de 7000 francs.

Enfin, elle a prononcé l'expulsion de C. C. et de sa mère d'un chalet de Montalchez, prêté depuis des années par J.-L.A. Ce dernier n'aura cependant pas droit à une indemnité pour occupation illégale, les occupants ayant apporté une plus-value à l'immeuble par des travaux de rénovation. C. G.

Fête des vendanges de Neuchâtel

Rien à signaler...

C'est à l'heure du bilan de la fête qu'il est possible de mesurer son succès. Pour les valeureux employés de la ville de Neuchâtel, la remise au propre du centre-ville est un pensum qui se chiffre toujours en tonnes de déchets. Pour la police, confrontée à la plus désastreuse des rumeurs, le week-end s'est normalement écoulé, sans incident notoire à signaler.

Le commandant de la police locale, Jean-Louis Francey, ne se souvient pas d'avoir eu, dans sa carrière, un cas aussi insidieux de rumeur à affronter. De la vengeance aveugle, menaçant des dizaines, voire des centaines (!) d'innocents, à la bombe, en plusieurs exemplaires, tout contribuait à faire peur à la population. Et la rumeur s'enflait, désastreusement étayée par des détails qui la rendait toujours vraisem-

blable. Finalement, le week-end de la Fête des vendanges s'est déroulé à l'image du précédent. La police n'a rien de particulier à signaler, sinon que, dans la nuit de dimanche à lundi, les chiffres donnés à l'issue du cortège se sont un peu modifiés. Ainsi, une intervention de police est venue s'ajouter au 24 enregistrées dimanche après-midi (il s'agit d'interventions relatives au territoire communal, donc pas forcément liées à la fête). Les objets trouvés ont été finalement au nombre de 105 (91 dimanche). Les appels téléphoniques ont passé de 507 à 584; les déplacements de véhicules de 14 à 16; les enfants perdus de 6 à 7 (des moments d'angoisse qui se sont bien terminés) et les amendes d'ordre de 337 à 342. Comme on peut le constater, la fête s'est bien déroulée... (at)

La Poste fait halte à Neuchâtel...

A la rencontre du public

Grand chapiteau, podium, car postal, stands: La Poste a entamé un tour de Suisse à la rencontre de son public. Elle sera demain, mercredi, sur la place des Halles, à Neuchâtel.

Divers stands d'information permettront aux visiteurs de faire plus ample connaissance avec les domaines traditionnels de La Poste: les lettres et les colis, le compte jaune, le car postal, les timbres-poste, mais aussi les professions postales. Depuis le matin (dès 9 heures), jusque dans la soirée, le public pourra se presser sous le grand chapiteau, autour de la scène, pour écouter « Amber »,

l'orchestre du « tour », ou encore faire tourner la roue de la fortune, participer à différents concours, s'arrêter quelques instants pour regarder un film vidéo, sans oublier les attractions neuchâteloises qui seront également de la partie. La Poste bouge, de nouvelles professions voient le jour. Pour mieux faire connaître ces métiers dernier cri aussi bien que les carrières postales plus traditionnelles, La Poste invite les classes d'écoles à lui rendre visite. Le « tour » est aussi l'occasion pour La Poste de rencontrer ses partenaires commerciaux, les autorités et les représentants de l'économie. (comm-at)

Grand Conseil

Nouveau juge d'instruction

Un nouveau juge d'instruction neuchâtelois a été désigné hier par le Grand Conseil en la personne de Claude Nicati. Actuel adjoint au commandant de la police cantonale, il prendra ses nouvelles fonctions début 1997.

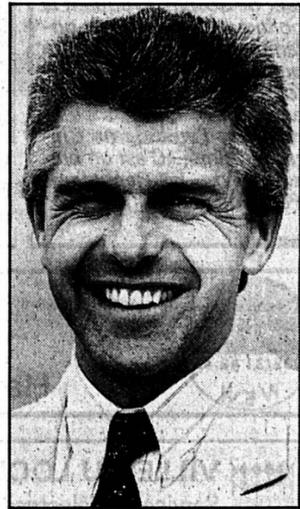
Le Parlement neuchâtelois avait à choisir hier un juge d'instruction pour le bas du canton en remplacement de Pierre Aubert, qui deviendra président au Tribunal de district de Neuchâtel. Douze candidats étaient en lice. Claude Nicati, d'Arcuse, a été élu au deuxième tour de scrutin avec 58 voix contre 44 à l'avocate locale Marisa Vonlanthen et quelques suffrages épars. Ce père de famille de 39 ans occupe depuis 1990 le poste de commandant adjoint, porte-parole et juriste de la police cantonale neuchâteloise. Il avait auparavant occupé durant quatre ans une fonction similaire à la police de Bienne.

Sans mettre en doute les compétences de l'élu, le président des députés socialistes Jean-Jacques Delémont a regretté qu'avec cette désignation les cinq postes cantonaux de juge d'instruction et de procureur soient occupés par des personnes de couleur radicale.

Interrogé hier, Claude Nicati juge qu'on peut transcender sans autres l'appartenance politique dans le travail quotidien. Après s'être vainement porté candidat l'automne passé à la place de commandant de la police cantonale, il a visé le poste de juge d'instruction pour se fixer « un nouveau défi ». Il espère y mettre à profit ses dix ans d'expérience policière et se réjouit de continuer à collaborer, sous une autre casquette, avec la police cantonale et Laurent Krugel, commandant depuis janvier dernier.

Le changement d'emploi se fera probablement au début 1997. Selon le conseiller d'Etat Maurice Jacot, le poste occupé aujourd'hui par Claude Nicati sera probablement repourvu, mais peut-être sous une forme un peu différente.

Ax B.



Claude Nicati

De la police cantonale à la justice. (E)

NAISSANCE

Notre petit dauphin a montré le bout de son nez, il s'appelle

BASTIEN

Il est né le 29 septembre 1996.

Florence et Laurent
AMEZ-DROZ

Maternité Pourtalès

Perrelet 8,
2074 Marin-Epagnier

28-60639

Une nouvelle locomotive pour le Vapeur Val-de-Travers Puissante comme une «Polonaise»

Le parc de locomotives du Vapeur Val-de-Travers (VVT) vient de s'enrichir. L'association a réceptionné, hier matin, une machine de construction polonaise. Un monstre de puissance – acquis grâce à un important don de la Loterie romande – qui permettra au VVT de circuler jusqu'aux Verrières.

«La Loterie romande nous a offert 110.000 francs. Avec cette somme, nous pouvons couvrir l'ensemble des frais, de l'achat de la machine au transport», se réjouit Jean-Bernard Huguenin, président de l'Association VVT. Achetée à Pila, en Pologne, la nouvelle locomotive est arrivée à Saint-Sulpice sur un wagon spécial (surbaissé et dit en col de cygne) et a retrouvé des rails sous ses roues d'acier grâce à deux puissantes autogrues.

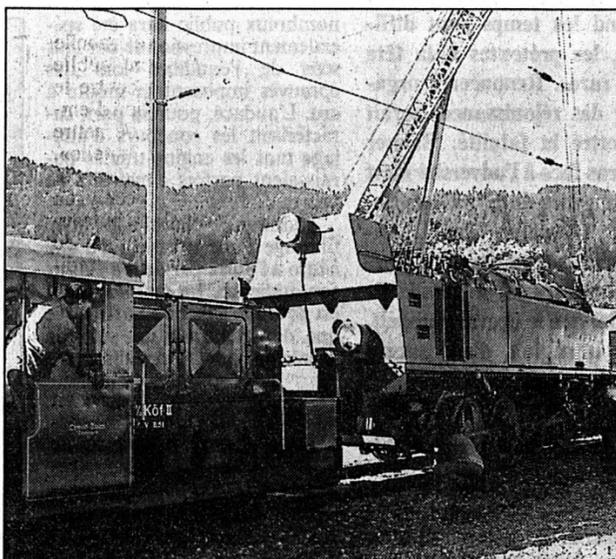
Que les puristes se rassurent: l'actuel look de la loc (notre photo) n'est pas définitif! Pour le voyage, le toit de la cabine, le dôme, la pompe à air, la cheminée et moult autres pièces ont été démontées afin de franchir les tunnels sans encombre.

Récente puisque construite en 1952, la «Polonaise» est dotée de 800 chevaux – soit deux fois plus que la Krauss-Maffei, la célèbre Désirée actuellement en panne – et peut atteindre la vitesse de 50 km/h. «Elle est capable de tracter 2480 tonnes à 30 km/h et une charge maximale de 3100 tonnes à 15 km/h», vibre Jean-Bernard Huguenin. Et d'ajouter. «Pour nous, c'est la machine idéale pour circuler sur Les Verrières et c'est pour cette raison que nous l'avons achetée.»

Fabriquée à 390 exemplaires – dont 90 circulent en Chine – cette machine, un modèle Enschel de type E 4/4 pesant 52 tonnes à vide et 66 tonnes en ordre de marche, est prisee pour l'organisation de trains touristiques. On en trouve en Hollande, en Allemagne et en Belgique. La locomotive acquise par le VVT conservera sa livrée verte et sera ornée de l'aigle polonais.

LONGUES FORMALITÉS

Le VVT avait prévu de se rendre aux Verrières dimanche 6 octobre. La circulation a été repoussée au 27 octobre en raison du retard enregistré dans l'acheminement de la «Polonaise». «Les formalités ont été longues et il a été difficile de trouver un wagon pour la transporter. Maintenant, nous allons remonter les



Saint-Sulpice

La «Polonaise» pourra tracter six wagons jusqu'aux Verrières. Le premier voyage est agendé au 27 octobre. (Impar-De Cristofano)

pièces et, si tout va bien, elle sera présentée en chauffe les 12 et 13 octobre – notre prochain week-end de circulation – devant nos dépôts de Saint-Sulpice. Ensuite, elle sera contrôlée par l'Office fédéral des transports», explique M. Huguenin.

L'homologation ne devrait pas poser de problèmes, puisque la machine a été révisée dans les ateliers de Pila et dispose même de garanties: six mois pour la mécanique et une année pour la chaudière.

En voiture!

MDC

Dombresson

Penser aux aînés

Le groupe socialiste de Dombresson, par la voix de Christian Jobin, a demandé hier soir au Conseil communal d'étudier la construction de minitrottoirs qui feraient office de marchepied pour que les personnes âgées du village puissent prendre plus commodément le bus. L'exécutif a pris bonne note de cette demande, émise lors d'une séance typique de rentrée pour les autorités, où les questions ont mis plus de temps à être traitées que les objets réglementairement soumis au Conseil général.

Les élus ont ainsi parlé pêle-mêle de sécurité routière et des grands projets qui vont animer sous peu la vie communale. Pierre-Alain Schenk (PRD) a souhaité que l'exécutif fasse une information circonstanciée sur l'état d'avancement du dossier de construction d'un nouvel immeuble pour les services communaux. L'élu a estimé qu'un inventaire des besoins des utilisateurs de l'espace du collège, concerné dans ce paquet, devait être fait sans tarder. La commission scolaire y a d'ailleurs déjà réfléchi.

Le grand argentier Willy Boss lui a promis que cela viendrait, une fois que le Conseil communal sera suffisamment avancé dans sa réflexion. Le changement de législature a quelque peu ralenti le rythme de travail des autorités, et il est temps de se mettre au travail.

Par ailleurs, le Conseil général sera également saisi à nouveau du projet de l'amenée d'eau aux installations sportives de Sous-le-Mont, une fois que celui-ci sera suffisamment précis.

BOULODROME: AFFAIRE RÉGLÉE

Le président de commune Willy Junod a indiqué que l'affaire du boulodrome était désormais réglée par l'achat de ce bâtiment. Auparavant, les conseillers généraux ont accepté sans aucune question ni objection les deux crédits qui leur étaient soumis.

Le quartier du Faubourg recevra bientôt une nouvelle conduite d'eau, deux fois et demi plus grosse que l'actuelle, et bénéficiera de la pose d'un nouvel hydrant et d'un candélabre à l'entrée du village. Le tout pour 47.000 francs.

Enfin, le Conseil communal pourra engager 25.000 francs pour rattraper la métairie des Planches, qui souffre d'infiltrations d'eau et de la dégradation du crépi de ses façades.

Ph. C.

Rédactions

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Fontainemelon

Don du sang

Organisée par le Centre de transfusion de La Chaux-de-Fonds et les samaritains de Val-de-Ruz centre, une séance de don du sang aura lieu demain de 15h30 à 19h30 à la salle de gymnastique de Fontainemelon. Les organisateurs comptent sur une bonne participation, car les hôpitaux en ont toujours besoin. (mh)

Les Verrières

Sécurité améliorée

Le Conseil général des Verrières, placé sous la présidence de Hubert Yerli, a tenu vendredi soir sa première séance extraordinaire de la législature 1996-2000. C'est à l'unanimité que les deux crédits demandés par le Conseil communal ont été acceptés. Ainsi, deux panneaux «Ecole», munis chacun de trois feux clignotants, seront installés aux abords du Collège. Cela contribuera à renforcer la sécurité des piétons en général et des écoliers en particulier. La somme de 15.000 francs accordée à l'exécutif permettra également de déclasser plusieurs routes communales, à leur intersection avec la route cantonale, par la pose de panneaux «Cédez le passage!». (bo)

Protection contre les crues de l'Areuse Traversins mécontents!

Si les autorités de Travers ne remettent pas en cause le bien-fondé des travaux de protection contre les crues de l'Areuse – le Grand Conseil va se prononcer ces jours sur une demande de crédit – elles sont mécontentes du peu d'informations reçues sur le montant à la charge de la commune. Et en soucis quant au montant lui-même, 1,25 million de francs.

Les crues de l'Areuse, on connaît à Travers! En 1987, 1990 et 1991, le quartier du Midi était noyé sous des mètres d'eau. Entre autres responsables, le Vieux Pont, magnifique ouvrage de 1665, qui joue au barrage et voit s'accumuler sous ses quatre arches des montagnes d'alluvions.

Des alluvions qui, comme le souligne le Conseil communal dans une récente lettre au Conseil d'Etat, ne viennent pas toutes de Travers! Et l'exécutif de demander une révision de la loi sur les eaux, dont les disposi-

tions prévoient une répartition des frais des travaux entre l'Etat et les seules communes dont le territoire est concerné par le chantier. La modification proposée reviendrait à faire intervenir financièrement aussi les communes situées en amont sur le cours d'eau.

Sur un coût total de 5,5 millions de francs, leur charge s'élève à 1,25 million. Une somme rondelette, à même de mettre en péril les finances communales. Dans l'immédiat, l'exécutif souhaite donc la fixation d'une participation financière communale supportable et raisonnable, tout en espérant que le Fonds d'aide aux communes en situation difficile puisse intervenir pour soulager la douloureuse.

Le Conseil communal, répondant à une interpellation du parti radical, a aussi regretté la manière dont il a été renseigné sur les montants en jeu. Ce fut par téléphone et par la lecture du rapport au Grand Conseil... (mdc)

Pompiers de Cernier Nouveau chef

L'exercice du corps de sapeurs pompiers de Cernier, vendredi soir, a été le dernier pour le capitaine Jean-Pierre Streit, qui a décidé de passer le témoin à la fin de cette année. «Après avoir servi pendant 21 ans, dont quatorze comme commandant, c'est le moment de raccrocher», a-t-il déclaré. Atteint par la limite d'âge, il a pris sa décision également pour des raisons professionnelles.

Sa carrière, qui reste un bel exemple de dévouement, lui laissera d'excellents souvenirs. Etant aussi membre du comité cantonal durant 12 ans, et instructeur, le capitaine Streit a commandé de nombreux cours dans le district du Val-de-Ruz et s'est fait beaucoup d'amis.

Pour le remplacer, le Conseil communal a nommé le premier lieutenant Olivier Happensberger, adjoint du démissionnaire. Celui-ci prendra le grade de capitaine à partir du 1er janvier 1997. Marié, père de deux enfants, il a été incorporé au chef-lieu il y a 17 ans. Nul doute que



Pompiers de Cernier

Le capitaine Jean-Pierre Streit (à dr.) a passé le témoin au premier lieutenant Olivier Happensberger. (E)

ce technicien en construction métallique saura continuer dans la même ligne tracée par son prédécesseur. Le conseiller communal Pierre-Alain Berliani a rendu hommage au démissionnaire. (mh)

DIVERS

ROMANEL/LAUSANNE+MONTAGNY/YVERDON

CMD

L'IMBATTABLE DISCOUNT

spécial anniversaire!

demain
mercredi
2 octobre

30%
de rabais sur tous
les duvets, oreillers,
parures de lits et
draps housses



Mont-Crosin: public record à la journée équestre

Magnifique promotion du cheval

Quand les temps sont difficiles, les prétextes à la fête sont rares. Renoncer à organiser des réjouissances serait admettre la fatalité. Baisser les bras face à l'adversité n'est pas le genre du Syndicat chevalin Tramelan-Erguël. Dimanche sa traditionnelle journée équestre lui a permis de vérifier que le cheval jouissait, dans la région, d'une sacrée cote d'amour.

nombreux public aura été spécialement impressionné par leur sens de l'équilibre lors des épreuves imposant la monte à cru. L'audace, pour sa part, caractérisait les concours d'attelage tant les engins tractés paraissaient parfois construits de bric et de broc.

L'amour du cheval a été lui le fil rouge d'une journée qui d'une édition à l'autre parvient à élargir son audience. La manifestation est devenue à ce point attractive que, dimanche, pas une seconde le soleil ne songea à s'absenter.

RÉSULTATS

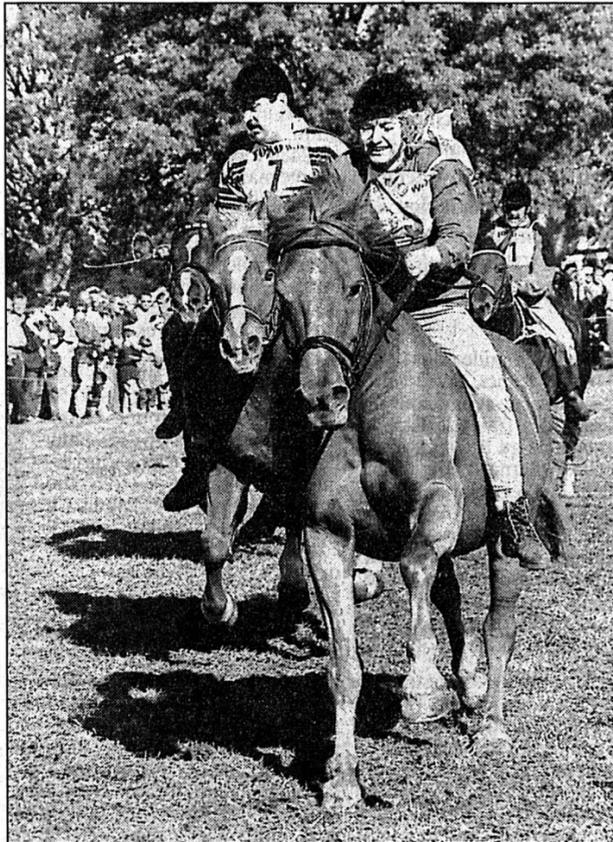
Maniabilité: 1. Eric Rufener, Les Convers, avec Eroïque; 2. Ernest Christen, Les Ecorchesses, Milka; 3. Annick Oppliger, Mont-Soleil, Mädi; 4. J.-F. Krähenbühl, Derrière-Pertuis, Australienne; 5. Sara Joss, La Ferrière, Balina.

Maniabilité à 2 chevaux: 1. Daniel Jacot, Domsdidier, Cocaine-Coralie; 2. Mireille Baume, Saingnelégier, Falone-Fauvette. 3. P.-A. Waefer, La Ferrière, Nannette-Stella; 4. Ernest Spack, Le Pré-aux-Boeufs, Diana-Delfia; 5. Paul Schnegg, le Fuet, Viola-Diana.

Traction: 1. Jean Rebetez, Le Prédame, Bella; 2. Henri Spychiger, Mont-Crosin, Zaina; 3. P.-A. Waefer, La Ferrière, Nannette; 4. René Baumann, Moutier, Sirène; 5. Walter Widmer, La Ferrière, Julia.

Course campagnarde (8 à 14 ans): 1. Emelie Jeannotat, Saingnelégier, Minette; 2. Joel Schlupe, Villeret, Jiquita; 3. Jessica Rochat, Vauffelin, Méline; 4. Kristel Fankhauser, Orvin, Pipi; 5. Cindy Lüthy, Le Cerneux-Veusil, Falette;

Course pour poneys: 1. Vanessa Halsmann, Bienne, Gato; 2. Zola Halsmann, Bienne, Carée Higt; 3. Marie-Lou Rohrbach,



Une tradition appréciée

La journée équestre proposée par le Syndicat chevalin Tramelan-Erguël est un plaisir chaque année renouvelé. (Impar-Leuenerger)

Safnern, Star-Light; 4. Melinda Linder, Tramelan, Bandi.

Course au trot attelé (1re série): 1. Julien Frossard, Les Pommerats, Astrid; 2. Simon Rebetez, Le Prédame, Bella; 3. Ernest Spack, Le Pré-aux-Boeufs, Dania; 4. Arielle Schnegg, Le Fuet, Fleurette; 5. Heidi Frutschi, La Ferrière, Liliane.

Course au trot attelé (2e série): 1. Alain Theurillat, Les Breuleux, Leni; 2. Walter Widmer, La Ferrière, Julia; 3. Annick Oppliger, Mt-Soleil, Mädi; 4. Alain Gigandet, Le Prédame, Anita; 5. H.-L. Isler, Mt-Soleil.

Course plate pour demi-sang CH: 1. Sylvie Gandolfo, Chézard, Dandy; 2. Nicole Ram-

seier, Sonvilier, Floxi; 3. Christian Rebetez, Le Prédame, Jolie-Fleur.

Prix du Syndicat pour chevaux FM de 3 ans: 1. Hermann Bögli, La Tanne, Viola; 2. Martial Schönenberger, Courtelary, Nikita; 3. Eric Waefer, La Ferrière, Elise; 4. René Baumann, Moutier, Sirène; 5. Heidi Frutschi, La Ferrière, Cannelle.

Galop attelé 2 chevaux (1re série): 1. J.-C. Frossard, Les Pommerats, Québec-Quinquina; 2. J.-P. Rochat, Vauffelin, Méline-Dahlia; 3. Walter Widmer, La Ferrière, Coralie-Julia; 4. Alain Theurillat, Les Breuleux, Citad-Cora; 5. P.-A. Waefer, La Ferrière, Sandra-Nanette.

Galop attelé 2 chevaux: 1. J.-C. Frossard, Les Pommerats, Fareeda-Anv; 2. J.-Rochat, Vauffelin, Méline-Dahlia; 3. Christophe Bersier, St-Aubin, Colombe-Danseuse; 4. Michel Waefer, La Ferrière, Elise-Stella; 5. Bernard Houriet, Cormoret, Fancy-Wanja.

Course campagnarde (15 à 25 ans): 1re série: Gisèle Frossard, Les Pommerats, Quinquina; 2. Martine Oppliger, Mt-Soleil, Jason; 3. Manuela Walther, Safnern, Minette; 4. Claude Gigandet, Le Prédame, Désirée; 5. Marylaure Oppliger, Les Bois, Comète.

Course campagnarde (15 à 25 ans): 2e série: 1. Roger Frossard, Les Pommerats, Fareeda; 2. Sarah Joss, La Ferrière, Minette; 3. Gérald Jeanneret, Mt-Crosin, Kundera; 4. P. Waefer, La Ferrière, Nanette; 5. Laetitia Berberat, Lajoux, Ninette.

Course campagnarde (26 à 77 ans): 1. J.-P. Rochat, Vauffelin, Calif; 2. Fabienne Oppliger, Le Cerneux-Veusil, Farandole; 3. P.-E. Gigon, Le Cerneux-Veusil, Jiquita; 4. Thérèse Schürmann, Saingnelégier, Cindy; 5. J.-M. Gigandet, Le Prédame, Fleurette. (nic)

Rédaction du JURA BERNOIS

Dominique EGLER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVE

Tramelan

Chorale prévoyante

Depuis plusieurs semaines déjà, un comité, présidé par Ivan Gagnébin, prépare les festivités qui, l'année prochaine, marqueront le quart de siècle d'existence de la Chorale ouvrière. Ce chœur d'hommes tramelot célébrera son jubilé à La Marelle le 31 mai 1997. Déjà, «Le kiosque à musique» a été retenu pour donner le coup d'envoi d'une manifestation qui verra plusieurs sociétés locales et régionales se produire. Le Chœur des Armaillis de La Gruyère, renommé en Suisse et à l'étranger, sera également de la partie. (sp)

Tramelan

Troc automnal

A Tramelan, le traditionnel troc d'automne se déroulera mardi 15 et mercredi 16 octobre à la Maison de paroisse. Pour autant qu'ils soient propres et en bon état, les organisateurs acceptent les articles d'hiver - vêtements, chaussures de ski, skis et bâtons, patins - mais aussi les layettes, les jouets, les jeux et les livres. L'horaire sera le suivant: mardi 15 octobre réception de la marchandise de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h. Mercredi 16 octobre: vente publique de 13 h 30 à 15 h 30 puis remboursement et restitution de la marchandise invendue de 17 h 30 à 18 h. (comm)

Radio Jura bernois

6.00 Flash 6.10 Amorce 6.45 Jeu 6.55 RJBulle 7.00 Journal 7.30 Flash 8.45 RJBulle 9.00 Flash. 9.05 Baro- lage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.00 Flash. 10.05 Les magazines de RJB. 11.00 RadioMania. 11.15 Jeu de la cabine téléphonique. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Les titres de l'actualité. Météo. 12.05 Les activités villageoises. 12.15 Le journal de la mi-journée. 12.30 RadioMania. 12.35 L'Agenda. 13.00 A l'occase. 13.40 Naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.05 Métro musique. 16.15 Le CD de la semaine. 16.30 Le jeu du mot qui manque. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.20 Les activités villageoises. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Le Journal du soir. 18.30 Antipasto mis- to. 19.00 Flash. 19.05 100% Mu- sique.

Saint-Imier: une «hirondelle» en gare

Les voies professionnelles du train

Plus de 200 élèves ont pris, la semaine passée, le train en gare de Saint-Imier sans bourse délier. Ils sont montés à bord de «L'hirondelle», un convoi de démonstration stationné afin de permettre aux jeunes de comprendre le fonctionnement du monde ferroviaire. Implicitement, ce genre de visite favorise la naissance de vocations.

Il y a longtemps que le printemps n'est plus de saison. Pourtant, la semaine passée à Saint-Imier, c'est une hirondelle qui a retenu l'attention de la jeunesse. Baptisé du nom de cet oiseau, l'unique train de démonstration de ce type en Suisse a reçu la visite de onze classes provenant des écoles de Sonvilier, Renan, Villeret et Saint-Imier.

Pas un des 215 élèves dénombrés n'aura regretté cette parenthèse insérée dans l'habituel programme de cours. Chargé de conduire les visites, Patrick Humair, mécanicien de locomotive et accessoirement conférencier scolaire, soulignait au terme de la halte imérienne l'intérêt suscité par ce train d'exposition. Ce convoi additionne les particularités. Tout d'abord, la locomotive et les trois voitures, atteintes par la limite d'âge pour les besoins habituels, ont été recyclés et transformés, uniquement dans des ateliers de la région fédérale, en outil promotionnel. Ensuite l'aménagement intérieur du train a été conçu pour résumer en peu d'espace la vie ferroviaire.

Ici un guichet a été installé, là un film vidéo retrace les multi-

ples possibilités offertes par ce moyen de transport. Parmi les moyens didactiques mis à leurs dispositions, les élèves ont accordé leur préférence au poste de conduite de la locomotive RE 460, dont le tableau de bord est un exemple de confort fonctionnel. Chacun à son tour, les jeunes ont pu se retrouver derrière ses manettes pour, par vidéo interposée, s'offrir l'illusion d'être mécanicien de locomotive.

Pour autant qu'une ou deux vocations soient nées de cette visite, «L'hirondelle» aura justifié son arrêt en gare de Saint-Imier. Au-delà de son mandat purement informatif, ce train cherche en effet à recruter les apprentis de demain appelés à se répartir dans les dizaines de professions liées au rail. (nic)



Outil promotionnel

Ce train spécialement aménagé familiarise les jeunes avec les particularités du monde ferroviaire. (Impar-Chiesa)

Transfert de Moutier

Soutien du législatif

La majorité du législatif de la ville de Moutier a soutenu hier soir l'exécutif dans sa volonté d'entreprendre toutes les démarches permettant à la cité prévôtise de quitter le canton de Berne. Séparatistes et pro-Bernois ont débattu du 5e rapport de l'exécutif municipal sur la Question jurassienne.

La discussion du rapport annuel du Conseil municipal sur la Question jurassienne survient dans des circonstances inhabituelles: l'exécutif de la cité prévôtise a annoncé fin août sa volonté d'entamer une procédure de rattachement au canton du Jura. Néanmoins, le Conseil de ville n'était pas appelé à prendre une décision, à approuver le rapport ou à prendre position sur les intentions du Conseil municipal.

PRENDRE LA TEMPÉRATURE

«La réunion était importante au niveau du débat d'idées», a déclaré à l'ATS Laurent Coste (PDC), un des 25 membres de la majorité séparatiste du législatif prévôtis. «Il s'agissait de prendre la température et de voir si les pro-Bernois manifestaient une certaine ouverture».

Seule la demande du transfert de Moutier dans le canton du Jura est de nature à sortir de l'impasse actuelle, a indiqué l'Entente jurassienne dans un communiqué. Le législatif municipal pourrait ultérieurement être appelé à réactiver la commission parlementaire chargée de la rédaction du contrat de rattachement de la ville de Mou-

tier au Jura, a poursuivi M. Coste.

«SOURCE D'INCERTITUDES»

La démarche de l'exécutif introduit des incertitudes dans la région, a expliqué du côté des pro-Bernois, Frédéric Graf. Membre de la forte minorité pro-bernoise (16 membres) du législatif prévôtis et député socialiste au Grand Conseil, il estime que ce n'est pas le moment pour Moutier de faire cavalier seul.

Les industriels pourraient hésiter à venir s'implanter dans la région de crainte d'avoir à subir un jour la fiscalité plus lourde du canton du Jura, a ajouté M. Graf. A plus court terme, la promotion économique du canton de Berne, qui s'efforce de pallier les difficultés économiques de la région, pourrait montrer des hésitations à poursuivre son engagement. (ats)

NAISSANCE

26 septembre 1996

C'est la petite

MARIE

Bel atterrissage sur la planète TERRE!

Morgane, Aline et Michel RUCHONNET

6-133119

Route du vin et du comté

Les Jurassiens se distinguent

Ce week-end, une équipe suisse, forte de sujets Franches-Montagnes, était engagée dans la Route du vin et du comté dans la région de Morteau. Les chevaux du Haut-Plateau ont fait honneur à leur pays en décrochant le deuxième rang sur neuf équipes, battus d'un museau par les Bretons. Au cours de ces joutes empreintes d'amitié autour du cheval, les Jurassiens ont tiré leur épingle du jeu. Et le Franches-Montagnes, confronté pourtant à des mastodontes du style ardennais ou comté, a fait la preuve de sa robustesse alliée à l'élégance et la souplesse.

Ce sont des milliers de spectateurs, près de 30.000 le dimanche lors du cortège de clôture, qui ont suivi ces compétitions.

Tout a débuté vendredi avec une épreuve spéciale montée et une seconde de maniabilité. Ici, l'équipe suisse a décroché respectivement le deuxième et le septième rang.

La course relais se déroulait le samedi. Partant de Poligny et de Morteau, quatre attelages de chaque côté se relayaient pour rejoindre Levier. Il y avait un temps idéal à atteindre sans jamais s'arrêter. A ce jeu, Louis Beuret de La Bosse a fait forte impression en obtenant le meilleur résultat. Il finit à huit secondes du temps idéal sur un parcours pourtant très accidenté. Eddy Von Allmen des Reussilles termine également en tête de sa manche tandis que Stéphane Brunner de Sornetan décroche un excellent second rang.

Dans les épreuves spéciales, Rudolf Messer de Schwander nau termine à la surprise générale premier du labour. Il était pourtant confronté à des chevaux français bien plus lourds...

UNE VITRINE

Le Grison Hartmann au débardage se classe cinquième tandis que Stéphane Brunner et Louis Beuret remportent haut la main la course de char romain à quatre chevaux où il a fallu déplorer de la casse chez nombre de concurrents. Un cinquième rang à la traction le dimanche, un magnifique premier rang au marathon sur 8 km pour Stéphane Brunner et un cinquième rang pour l'attelage à quatre chevaux (Von Allmen des Reussilles et



Louis Beuret de La Bosse, alias Petit Louis

Il finit à huit secondes du temps idéal dans la course relais d'une heure et demie. (Impar-Gogniat)

Rémy Junod de Péry) permettaient aux Suisses de décrocher un superbe second rang.

Cette route du vin a dans tous les cas été une excellente vitrine pour le cheval Franches-Mon-

tagnes dont la légèreté, la souplesse, les allures dégagées mais aussi la puissance ont fait merveille.

Après la Route du poisson du côté de Boulogne-sur-Mer, les

expositions en Belgique et en Allemagne, c'est la plus belle propagande que pouvait faire le cheval de la Montagne à l'heure de la libéralisation des marchés. Mgo

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Fondation des Cerlatez
Directrice remerciée

La nouvelle directrice de la Fondation des Cerlatez, Julie Rieder, quittera ses fonctions en fin d'année. Le Conseil de fondation a en effet décidé, après discussions, de mettre un terme à son mandat. La nouvelle animatrice du Centre des Tourbières ne correspondrait pas au profil recherché pour ce genre de poste (manque d'expérience, manque de sensibilité avec la région). Engagée à mi-temps, elle avait remplacé en début d'année Blaise Mulhauser qui avait trouvé un poste dans le canton de Neuchâtel. On peut s'étonner du court terme de ce mandat. (mgo)

Mairie de Porrentruy
Quatre candidats

L'empoignade s'annonce serrée à Porrentruy où quatre candidats sont partants pour la conquête du fauteuil de maire laissé vacant par le radical Jean-Marie Voirol. Aux candidatures annoncées d'Hubert Theurillat chez les PDC, de Marcel Hubleur au PLR et de Jean Crevoisier au PS, répond une candidature du PCSI local puisque Laurent Schaffter a décidé de se lancer dans la bagarre. On notera que les quatre prétendants sont tous quatre députés au Parlement jurassien. (mgo)

Votation de décembre
Gouvernement interpellé

Dans une lettre adressée à l'exécutif jurassien, le Parti socialiste jurassien (PSJ) demande à ce dernier de prendre résolument position contre la révision de la loi sur le travail qui sera soumise au verdict du souverain début décembre. Pour le PSJ, le Gouvernement jurassien en 1993 avait clairement affiché la couleur en s'opposant à cette révision. Pour lui, l'interdiction du travail de nuit et du dimanche devait rester la règle. (mgo)

J'ÉCOUTE 1008
FREQUENCE JURA

6.00 Infos FJ. 6.08 Le journal du matin. 7.00 Infos JF. 7.05 Le journal du matin. 7.15 Sur le pont moulinet. 7.30 Flash FJ. 8.00 Infos FJ. 8.05 Le journal du matin. 9.05 Transparence. 9.50 Jeu PMU. 10.05 Pronostic PMU. 10.07 Transparence. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Info Plus (rediffusion). 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné! 11.30 Pronostic PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Infos titres. 12.15 Jura Midi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet (rediffusion). 12.55 Troc en stock. 13.00 Platine. 13.30 Verre azur. 16.03 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 19.00 Si on chantait. 19.31 Les ensorcelés. 0.00 Trafic de nuit.

Journal satirique corrosif

«La Tuile» a 25 ans

Il y a 25 ans, une bande de «Béliers» lance «La Tuile». La première affaire dénonce un conseiller communal de Porrentruy qui achète des terres aux paysans à bas prix pour les revendre à la ville tout en «se graissant la patte». C'est le premier procès. Le ton est donné. Il ne va guère changer au cours des années. Pierre-André Marchand va rester le seul timonier à bord d'un journal au vitriol qui bat le record de longévité en Romandie. Dans la presse satirique, on ne fait généralement pas de vieux os... Gérard Bregnard, Leiter et Jean-Louis Baume aujourd'hui accompagnent de leurs dessins ce bateau à l'étendard noir.

Les premières cibles de «La Tuile» seront bien sûr les pro-Bernois. De Geneviève Aubry à Marc-André Houmard en passant par le juge Lerch et les bras musclés de l'ancien canton. Avec à la clef des procès retentissants et hauts en couleur.

Marchand va s'en prendre aussi aux magistrats jurassiens, à ses juges, à ses hauts fonctionnaires... se faisant en quelque sorte le porte-parole du petit peuple. «Je veux lâcher des rats à Morépoint» lance-t-il. Et gare alors si vous tombez dans son collimateur. Sa plume se transforme en couteau de boucher. La victime est hachée, écrasée,

aplatie, débitée sous un chapelet d'argot et d'injures pimentées.

Marchand dans «La Tuile», ce sont aussi des coups de cœur, des belles pages d'amitié écrites aux copains, à son coin de pays. Ce sont aussi des combats menés pour de simples gens en butte aux tracasseries de l'administration, de la justice. San-Antonio et le Centre Beaubourg sont des abonnés de «La Tuile». Et, le jour des 25 ans du journal, Marchand a reçu un gentil mot du «Canard enchaîné», son petit frère français. Volcan toujours prêt à exploser, adulée ou détestée, «La Tuile» ne laisse jamais indifférente. Mgo

A la veille de l'ouverture de la chasse

Goupil en point de mire

A la veille de l'ouverture de la chasse, le comité de la Fédération jurassienne des chasseurs (FCJC) en appelle à tirer le renard pour préserver la population de petit gibier. Il apparaît en effet que la vaccination de goupil induit sa prolifération aussi bien dans le Jura qu'en Suisse.

Selon des statistiques de l'Office fédéral, ce sont 53.000 renards qui ont été tirés ou qui ont été tués lors d'accidents en Suisse l'an passé, soit 6000 de plus qu'en 1994. Le nombre d'ani-

maux tués a triplé en 10 ans. La population totale devrait s'élever à environ 120.000 sujets dans notre pays. Le renard n'est plus vraiment l'objet d'un trophée pour un chasseur et la vaccination contre la rage le protège.

DÉCLIN DU PETIT GIBIER

Pour la FCJC, les campagnes de vaccination n'ont pas pris en compte un plan de gestion de cet animal. Or, le renard apparaît comme une menace directe sur le petit gibier comme le lièvre ou

la perdrix grise déjà en voie d'extinction. Dans le Jura, la chasse au renard a été interdite à plusieurs reprises pour permettre de lutter contre les rongeurs. Aujourd'hui, les chasseurs jurassiens privilégient l'avenir du petit gibier. La fédération a proposé un moratoire de trois ans pour le tir du lièvre et travaille depuis plusieurs années à la réintroduction de la perdrix grise. Aussi demande-t-elle aux compagnons de saint Hubert de tirer le maximum de goupils durant la période de chasse. Mgo

Interpellation de Jean-Claude Rennwald

«La Suisse régresse»

Le conseiller national socialiste Jean-Claude Rennwald a déposé une interpellation auprès du Conseil fédéral. Elle se rapporte à un classement établi par les Nations Unies auprès de 174 pays et ayant trait à leur développement.

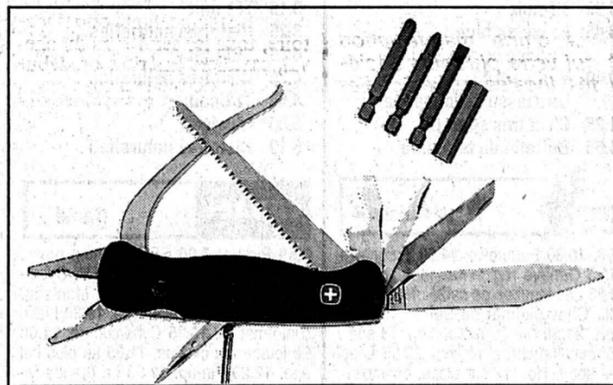
On y constate que la Suisse régresse du 12e au 15e rang en

raison notamment de ses mauvaises notes dans les secteurs de l'éducation, de la scolarisation, de la sécurité sociale (notre pays n'a consacré que 14% de son produit national en 1992 soit la plus faible part en Europe de l'Ouest et du Sud) ainsi que du développement humain entre hommes et femmes. Le Juras-

sien demande quelle analyse nos autorités tirent de ce rapport. Il constate que ce rapport relative la thèse d'une Suisse aux dépenses sociales trop coûteuses, aux coûts de production insupportables... Enfin, J.-C. Rennwald demande quelles mesures l'Etat entend prendre pour corriger le tir. (mgo)

Nouveauté chez Wenger à Delémont

Lancement du «Wengergrip»



Pour la firme de Delémont

Une nouveauté de plus à son actif. (sp)

La coutellerie Wenger à Delémont ne cesse d'innover. Après le couteau pour gaucher, le couteau laser ou lampe de poche, voilà que le fabricant jurassien du célèbre couteau suisse lance aujourd'hui sur le marché un nouveau produit baptisé «Wengergrip». Il s'agit d'un outil multifonctions à vocation professionnelle. C'est la synthèse d'une pince, d'un couteau et d'une boîte à outils qu'on par-

vient à remiser dans la poche. Astuce de cette nouveauté: la pince universelle cache toute une gamme d'outils déployants et amovibles. Une pince au serrage inhabituelle (testée à 100 kilos) est complétée par une grande lame de verrouillage à sécurité, d'une scie à bois et à métaux, d'un jeu de tournevis, d'un décapsuleur... Bref, «Wengergrip» a les dents longues. (mgo)

PUBLICITÉ

Raison 105 pour Miele

Miele Info-Tél.: 056/417 25 52
41-233748/ROC

Suisse romande

7.00 Euronews 8.25 TSR-dialogue 8.30 Top models (R) 8.50 Temps présent (R) 10.10 Magellan (R) 10.45 Les feux de l'amour 11.30 Une histoire d'amour 12.00 TSR-dialogue 12.05 La vie de famille. Une paire de dames 12.30 Zig Zag café 12.45 TJ-midi 13.00 Zig Zag café 13.30 La vengeance aux deux visages 14.20 L'as de la crime. Les marchands de haine 15.05 Bergerac. Les compagnons de l'Atlantide 16.00 La croisière s'amuse 16.45 Les anges de la nuit. Océane 17.45 Pacific Beach 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 TJ-titres 18.55 TJ-régions 19.15 Tout sport 19.20 Les nouvelles Babibouchettes 19.30 TJ-soir/Météo.

20.05 A bon entendeur Viande végétale: c'est bête comme chou!

20.35 Cracker

Troubles passions
Téléfilm britannique d'Andy Wilson (1993)
Avec Robbie Coltrane (photo), Susan Lynch
Shawn et Tina, deux jeunes incompris très paumés, tombent fous d'amour et se lient pour le meilleur et pour le pire. Quelques mois plus tard, perdus de solitude, ils deviennent des tueurs pour le plaisir. Fitz, le psychologue iconoclaste, aurait pu éviter le pire.



22.45 NYPD Blue

Intuition
23.35 TJ-nuit
23.45 La vie en face
Graines de top models
0.40 Vendredi 13
Une tasse de jeunesse
1.25 C'est très sport (R)
1.55 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00, 10.30 Euronews. 14.30 Euronews. 18.45 Genève région/Neuchâtel région. 19.25 Les femmes de sable. 19.55 Football. Championnat de Suisse Xamax-Sion. 21.50 Météo régionale / TJ soir / Genève/Neuchâtel région. 22.35 C'est très sport. Hockey sur glace, championnat de Suisse. 23.05 Tiramisù: Biennale d'architecture à Venise 23.25 Euronews

Suisse alémanique

9.55 TAFvorschau. 10.00 Dallas. 10.45 Risiko (W). 11.45 Flipper. 12.10 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 TAFPflanzen. 13.30 Die Fallers. 14.00 Fellinis Interviewa. Ital. Spielfilm (1986). 15.45 TAFLife. 16.45 Herren des Strandes. 17.10 1, 2 oder 3. Ratespiel für Kinder. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Marienhof. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau/Meteo. 20.00 Der Alte. 21.05 Kassensturz. 21.35 Brennpunkt. Anmerkungen zur Zeitgeschichte mit Erich Gysling. 21.50 10 vor 10. 22.20 Der Club. Zischtschlus. 23.45 Slapshot. Mit Eishockey-Meisterschaft NLA. 0.15 Nachtbulletin/Meteo.

TF1 France 1

6.05 Intrigues 6.30 Côté cœur 7.00 TF1 info 7.10 Salut les toons 8.30 Télé shopping 9.00 Affaires étrangères 9.40 F.D.M. 10.05 Cas de divorce 10.40 L'hôtel des passions 11.35 L'avis des bébés 11.40 La roue de la fortune 12.10 Cuisinez comme un grand chef 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 Dallas 15.30 Hôtel 16.25 Une famille en or 16.55 Club Dorothée 17.35 Jamais 2 sans toi...! 18.10 Le rebelle 19.00 L'or à l'appel.

20.00 Journal
20.40 Résultat des courses

20.50 La vengeance d'une blonde

Film de Jeannot Szwarc
Avec Christian Clavier, Marie-Anne Chazel
L'ascension fulgurante d'un journaliste de province, promu présentateur vedette d'une chaîne de télévision commerciale, et ses conséquences dans sa vie de famille lorsqu'il accepte de répondre à l'affection envahissante de sa toute-puissante cheffe de service. Une satire de la télévision d'aujourd'hui, plus amusante que réellement caustique.

22.30 Le magazine de Paul Amar

0.20 TF1 nuit / météo
0.35 Reportages
Voyage au bout de la mine
1.00 TF1 nuit
1.10 Histoires naturelles
2.00 TF1 nuit
2.10 Le vignoble des maudits (1/3)
3.15 TF1 nuit
3.25 Histoires naturelles
4.15 TF1 nuit
4.25 Histoires naturelles
4.55 TF1 nuit
5.05 Musique
5.10 Histoires naturelles

CANAL+ Canal +

6.59 Pin-up. 7.00 CBC evening news. 7.20 Le journal de l'emploi. 7.25 Cyberflash. 7.35 Le dessin animé. Montana. 8.00 TV+. 9.00 L'insoumise. 10.30 Flash d'information. 10.35 Cyberculture. 11.00 Le journal du cinéma. 11.05 Le plus bel âge. 12.29 Pin-up. 12.30 La grande famille. 13.30 Le journal de l'emploi. 13.35 Astérix et le coup du menhir. 14.55 Quartier libre. Le regard d'Ulysse. 17.45 Pas si vite. 17.55 Le dessin animé. Billy the cat dans la peau d'un chat. 18.20 Cyberflash. 18.35 Nulle part ailleurs. 20.15 Football. 20.30 Flash d'information. 22.35 Cristina Sanchez, une femme face au taureau. 23.25 Corrida mondiale à Dax. 1.27 Pin-up.

Suisse italienne

7.15 Tempo in immagini. 8.55 Euronews. 11.00 Telexvision. 11.10 Marilena. 12.00 Valerie. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro/Meteo. 12.55 Scoop. 13.45 Passioni. 14.35 I giorni dell'ira. Film western di Torino Valeri (1967). 16.25 I segreti del mondo animale. 16.50 Il buon tempo che fu. 17.05 Crescere selvaggi. 17.40 Poliziotto a 4 zampe. 18.05 Amici. 18.30 Robinson. 18.55 Telegiornale flash. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale/Meteo. 20.30 Era. Ora. Tre valli nel tunnel del futuro. 22.05 Telegiornale. 22.20 Aspettando i mondiali. 22.50 Sportsera. 23.30 Telegiornale flash. 23.35 The World Music Awards 1996 (1). 0.40 Telexvision.

France 2

6.00 La vallée des peupliers 6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur 11.00 Flash info des sourds et des malentendants 11.05 Motus 11.40 Les Z'amours 12.10 Un livre, des livres 12.15 Pyramide 12.59 Journal 13.30 Secret de chef 13.50 Derrick 14.55 Le renard 16.00 La chance aux chansons 17.10 Des chiffres et des lettres 17.30 Un livre, des livres 17.35 Sauvés par le gong 18.05 Code «Lisa» 18.40 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.40 A cheval

20.55 La petite voleuse

Film de Claude Miller (1988)
Avec Charlotte Gainsbourg, Didier Bezace
Dans les années 50, le portrait et les 400 coups d'une adolescente devenue petite délinquante par manque d'affection, son initiation à l'amour et sa complicité avec un voleur aguerri. Claude Miller a suivi scrupuleusement le scénario laissé par Truffaut tout en l'enrichissant d'une approche originale qui allie tendresse et insolence.

22.45 Un livre, des livres
22.55 Taratata
Avec les Pow Wow
0.05 La bourse
0.10 Journal
0.25 Le cercle de minuit
1.45 Histoires courtes
2.00 Studio Gabriel (R)
2.30 Eurocops
3.35 Doc: Transantarctica no 6
3.40 24 heures d'info
3.55 Les Z'amours (R)
4.25 Pyramide (R)
4.55 La chance aux chansons (R)

TV 5 Europe

8.30 Le cercle de minuit. 9.50 Espace Francophone (R). 10.20 Sida Mag. 10.30 TV5 minutes. 10.35 Thalassa (R). 11.30 Jeux/Le point (R). 12.33 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 Long-courrier (R). 14.40 Pé-gase (R). 15.30 Pyramide. 16.00 Journal. 16.15 Gourmandises. 16.30 Bibi et ses amis. 17.00 Fa Si La chanter. 17.30 Studio Gabriel. 18.00 Questions pour un champion. 18.25 Grand Jeu. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.35 Bouillon de culture. 23.45 Viva.

tve Espagne

6.00 Euronews. 7.30 La 2. Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 La aventura del saber. 11.00 Mazanas de primera. 14.00 Noticias. 14.30 Rompecocos. 15.00 Telediario. 15.45 Café con aroma de mujer. 17.00 Serie juvenil. 17.50 Corrupcion en Miami. 18.40 Noticias. 19.00 Magazine de tarde. 21.00 Telediario. 21.40 Cruz y Raya. 22.20 Tal cual. 0.30 Renegado. 1.15 Norte-Sur. 1.45 Tension en la noche. 2.45 Telediario. 3.00 Despedida y cierre.

Suisse alémanique

7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag (W). 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.15 Swiss-Top. 11.10 Ratgeber: Recht, Geld, Arbeit. 11.45 Kinder-Club. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta: D'Näger im Zoll. Vom Völkerschauen einst und heute, einer afrikanischen Nacht und dem Basler «Daig». 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Ihr Musikwunsch. 19.30 SiggSaggSugg. 20.00 Ratgeber Reprise. 21.00 Sport live. Mit Berichten von der Eishockeymeisterschaft. 23.00 Musik vor Mitternacht.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.20 Mission top secret 8.50 Un jour en France 9.30 Hercule Poirot 10.20 Couleur pays 10.50 Collection Thalassa 11.20 Les craquantes 11.50 La cuisine des mousquetaires 12.07 Le 12/13 13.32 Keno 13.40 Parole d'expert 14.35 Madame X. Téléfilm américain de Robert Ellis Miller (1981) Avec Tuesday Weld, Eleanor Parker. 16.10 Secrets de famille 16.40 Les minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.48 Un livre un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50 Model '96

Divertissement présenté par Linda Hardy et Frédéric Mitterrand

23.35 Soir 3
23.55 Couleur pays
1.20 Saga-cités
1.50 Sidamag
2.05 Capitaine Furillo
2.55 Musique graffiti



LA PETITE VOLEUSE - Avec Simon de la Brosse, Charlotte Gainsbourg. FR2-20.55

TNT

12.00 Omer and the starchild. 12.30 Heathcliff. 13.00 Scooby-Doo. 13.30 The new Fred and Barney Show. 14.00 Little Dracula. 14.30 Wacky races. 15.00 Flintstone Kids. 15.30 Thomas the tank engine. 15.45 Wildfire. 16.15 The Bugs and Daffy Show. 16.30 The Jetsons. 17.00 2 stupid dogs. 17.15 Scooby Doo. 17.45 The mask. 18.15 Dexter's laboratory. 18.30 The real adventures of Jonny Quest. 19.00 Tom and Jerry. 19.30 The Flintstones. 20.00 Scooby Doo. 20.30 The Banana Splits. 22.00 The prize. Film directed by Mark Robson (1963). 0.15 The honeymoon machine. Film directed by Richard Thorpe (1961).

RAIUNO Italie 1

6.00 Euronews. 6.30 Tg 1. 6.45 Unomattina Estate. 9.45 Caccia tragica al castello. Film di Harald Reinl (1973). 11.30 Tg 1. 11.35 Corsie in allegria. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Tg 1 - Economia. 14.05 Come si combina un matrimonio. Film di Norman Panama (1969). 15.40 Solletico estate. 17.35 Le simpatiche canaglie. Appuntamento al cinema. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia Sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1/Sport. 20.35 Le torri della zingara. 20.50 Gran Casino. 22.40 Tg 1. Moda. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. 0.30 Videosapere.

RAIDUE Italie 2

6.40 Videocomic. 7.00 Quante storie. Nel regno della natura. 7.25 Il fantastico mondo di Richard Scary. 7.50 Anna dai capelli rossi. 8.15 Press Gang. 8.40 Poire. 9.05 Al di qua del paradiso. 9.50 Dottore a spasso. Film commedia di Ralph Thomas (1957). 11.30 Medicina 33. 11.45 Tg 2 - Mattina. 12.00 I fatti vostri. 13.00 Tg 2 - Giorno. 13.30 Salute. 13.50 Météo. 14.00 Il commissario Kress. 15.00 Quando si ama. 15.30 Santa Barbara. 16.15 Tg 2 - Flash. 16.20 ...E l'Italia racconta. 17.15 Tg 2 - Flash. 17.50 In viaggio con Sereno Variabile. 18.05 Sportsera. 18.20 Météo. 18.25 Tg 2 - Flash. 18.35 Un caso per due. 20.00 GoCart. 20.30 Tg 2. 20.50 Italia letale 3. Film poliziesco di Rihard Donner (1992). 22.50 Siuscià. Tg 2 - Notte. Neon-cinema. 0.05 Météo.

La Cinquième

11.00 Fête des bébés. 11.30 Oisillons qui ne volent pas. 12.00 Atout savoir. 12.30 Défi. 12.55 Attention santé. 13.00 Chercheurs d'aventures. 13.30 Demain les jeunes. 14.00 Les Antilles. 15.00 Qui vive. 16.00 Le vaisseau terre: L'économie planétaire. 16.30 La magie du climat. 17.00 Le tour du monde en 80 jours. 17.05 Cellulo. 17.30 Alf. 18.00 Histoire personnelle de la littérature. 18.15 Image et science. 18.30 Les chasseurs: Le tigre du Bengale. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Lucky Luke 19.30 7 1/2 - Magazine d'information.

20.00 Archimède
20.30 Journal
20.45 La vie en face: Les portes de la mort Documentaire
21.35 Thema: Alfred Döblin Alfred Döblin, portrait Documentaire
23.05 Sur le pavé de Berlin Film allemand de Phil Jutzi (1931) Avec Heinrich George, Maria Bard
0.30 Le voyage fatidique Documentaire
1.15 Les bâtards de Pékin (R) Film chinois de Zhang Yuan

M6

8.05 Matin express 8.30 M6 express 8.35 Matin express 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.15 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 M6 express 10.50 Deux flics à Miami Le triangle d'or (2) 11.45 M6 express 11.55 Ma sorcière bien-aimée 12.25 Les routes du paradis. Béni des dieux 13.25 Tout pour être heureuse. Téléfilm américain d'Arthur Allan Seidelman. Avec Meredith Baxter-Birney, Ben Masters. 15.10 Drôles de dames. Bosley est amoureux 16.10 Boulevard des clips 16.50 Télécasting 17.05 Faites comme chez vous. Invités: Olmeta - Pow Wow 18.00 Sliders. Un monde très «british» 18.55 Highlander. Le révolutionnaire 19.54 6 minutes/météo.

20.00 Une nounou d'enfer N'oublions pas maman
20.35 Le mardi c'est permis E=M6 junior

20.55 Docteur Quinn, femme médecin
Avec Jane Seymour, Joe Lando, Chad Allen
- Un cœur à prendre
Désolés de voir Matthew se morfondre, Loren et Horace décident de lui présenter des jeunes filles. Mais aucune ne semble lui convenir.
- Le shérif
Colorado Springs connaît une très forte augmentation de la criminalité. Il semble grand temps que la ville se dote d'un shérif. Matthew se porte candidat.

22.45 Le prix de la tyrannie
Téléfilm américain de David Greene
Avec Victoria Principal, Emily Warfield
0.20 Capital
L'argent de l'école
2.20 Culture pub
2.45 Best of 100 % français
3.45 Faites comme chez vous
4.30 Jazz 6
5.25 Boulevard des clips

R.T.L.

8.40 Télé-achat. 9.10 Le riche et le pauvre. 10.05 Le renard. 11.05 Les sœurs Reed. 11.50 Happy days. 12.15 Le club des bonnes affaires. 12.25 Mardi-midi. 12.55 La vie de famille. 13.20 Top models. 13.40 Derrick. 14.40 Le renard. 15.40 Lassie. 16.05 La saga des McGregor. 16.55 Walker Texas Ranger. 17.45 Double gagnant. 18.15 Top models. 18.35 L'enfer du devoir. 19.30 Happy days. 19.55 La vie de famille. 20.20 Rire express. 20.30 Les aventures du Baron de Munchausen. Film. 22.40 Hélène de Troie. Film. 0.35 Télé-achat. 0.50 Deux hommes dans Manhattan. Film

Portugal

9.00 Junior. 9.45 A Banqueira do Povo. 10.30 Noticias. 10.45 Praca da Alegria. 13.00 Jornal da tarde. 13.45 Remate. 14.00 Pais Real. 14.45 Cinzas. 15.15 Magazine. 15.45 Junior. 16.30 Clips. 16.45 Remate. 17.00 Jornal. 17.15 Canal Aberto. 18.00 Marina Marina. 18.30 Rotacoes. 19.00 Clips. 19.15 Primeiro Amor. 20.00 Telegiornal. 20.40 Tempo. 20.45 Contra Informacao. 20.50 Financial Times. 21.00 Vidas de Sal. 21.15 Segunda Parte. 22.10 Remate. 22.20 Portugal ao Desafio. 23.15 Acontece. 23.30 Jornal. 0.00 Praca da Alegria.

Eurosport

8.30 Formule 1. 10.00 Speedworld. 12.00 EuroGoals. 13.00 Duathlon. 14.00 Triathlon: coupe d'Europe. 15.00 Cyclisme. 16.30 Sports. 17.00 Fléchettes. 18.00 Sports de force. 19.00 Automobile/Tout Terrain. 20.00 Body building. 21.00 En direct: Boxe: Championnat du Commonwealth des poids moyen. Robert McCracken - Fitzgerald Bruney. 23.00 Football. 0.00 Snooker.

CANAL ALPHA +

8.00-12.00. Journal régional de la semaine 19.00, 19.12, 19.24, 19.44, 20.30, 20.50, 21.30 21.50 Journal régional. 20.01, 22.30 Découvertes: La naissance du cerveau - un processus mystérieux. 20.42, 21.42 Neuchâtel région. 21.00, 22.00, 23.00 A Bâtons rompus avec Jean-Claude Nicolet: apprivoiser le temps.

Allemagne 1

13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Fest im Sattel. Anschl.: Käpt'n Blaubär. 15.00 Tagesschau. 15.03 Juliane + Andrea. 16.00 Tagesschau. 16.03 Flieger. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Grossstadtrevier. 19.53 Wetter. 20.00 Tagesschau. 20.15 Adelheid und ihre Mörder (3/13). 21.05 Grünschnäbel. Die Familienschau mit Werner Schmidbauer. 21.35 Mit einem Bein im Grab. 22.00 Dagmar Berghoff und Co. Die Tagesschau hat Geburtstag. 22.30 Tagesthemmen. 23.00 Boulevard Bio.

ZDF

5.00 Dalli Dalli (W). 5.30 Morgenmagazin. 9.00 Tagesschau. 9.03 Dallas. 9.45 bodyfeeling. 10.00 Tagesschau. 10.03 auslandsjournal (W). 10.45 ZDF-info Gesundheit. 11.00 Tagesschau. Börsenbericht. 11.04 Lass Dich überraschen (W). 12.35 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagmagazin. 13.45 ZDF Sport extra. Tennis-GP-Turnier, Leipzig. Gegen: 15.45 heute. 17.00 heute. 17.05 ZDF-Abendmagazin. 17.45 moment mal. 17.55 Forsyth Falkenau. Anschl.: Guten Abend 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Unser Lehrer Doktor Specht. 20.15 Versteckte Kamera. 21.00 Frontal. 21.45 heute-journal. 22.15 ZDF Sport extra: DFB-Pokal, 2. Hauptrunde. 23.00 Ein Fall für zwei. 0.00 heute nacht. 0.15 Der Wind der Wüste. Israel. Spielfilm (1982).

SWF Allemagne 3

10.45 Technik aus Europa 11.00 Flieger Wetterbilder 12.15 Mittendrin 12.45 Kulturspiegel 13.15 MuM Macher 14.00 Landesgeschichte(n) 14.30 In the Picture 15.00 Mundart und Musik 16.00 Eisenbahnromantik 16.30 Literaten 17.15 Tiere und Pflanzen 17.30 Sesamstrasse 18.00 Einer für alle und alle für Einen 18.25 Unser Sandman 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Schau mal an! 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt Europa 21.00 Nachrichten 21.15 Das Donkosakenlied. Spielfilm 21.50 Ein Käfig voller Narren. Spielfilm 0.20 Hit-Clip 0.45 Schlussnachrichten 1.00 Nonstop-Fernsehen.

RADIOS

La Première

7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Livre. 8.45 Effets divers. 8.50 Juste ciel. 9.00 Journal. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Carnet de route. 13.25 Zappy end. 14.05 Bakélite. 15.05 Mara-bout de ficelle. 17.10 Les enfants du 3ème. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.20 Forum. 19.05 Trafic. 20.05 Les sublimes. Ballade impressionniste dans le répertoire et le monde des voix «sublimes». 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.00 Lune de papier. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Passé composé. 15.30 Concert. 17.10 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Le son des choses. 21.05 Fiction. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

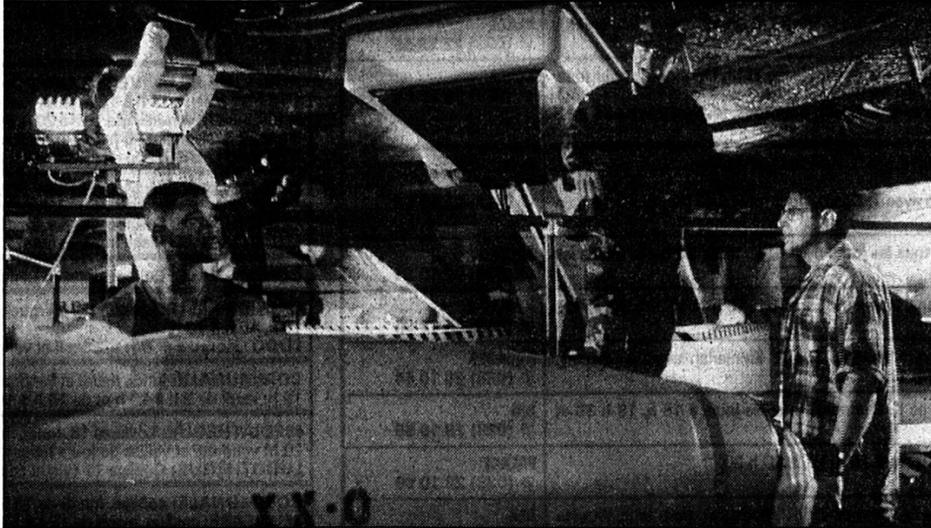
Cinéma: «Independence Day», de Roland Emmerich

Sus à la vermine verte!



A l'opposé des superhéros du film d'Emmerich qui réussissent à exterminer la «vermine verte», nous autres pauvres Européens n'avons aucune chance d'échapper à ce nouvel envahisseur cinématographique «made in USA». La confrontation étant quasi inévitable, mieux vaut se faire une idée de «la chose», avant d'organiser la résistance...

Film tapageur, *Independence Day* renoue avec un sous-genre du cinéma de science-fiction très en vogue dans les années de guerre froide. En phase idéologique avec le climat antirouge hystérique de l'époque, plusieurs films ont alors décrit une invasion extraterrestre que les spectateurs n'ont pas manqué d'identifier à la «menace communiste»; ces films qui allaient dans le sens de l'opinion commune ont remporté un très grand succès - songeons surtout à *La chose venue d'un autre monde* de Charles Niby (1951), à *La guerre des mondes* de Byron Haskin (1953), ou aux *Soucoupes volantes attaquent* de Fred F. Sears (1956), qui font tous de l'extraterrestre un vilain coco qui ne nous veut pas du



Une phraséologie lepéniste
Roublard, Emmerich sait pourtant mettre la distance. (sp)

bien! Suite au traumatisme du Vietnam, le sous-genre prend dans les années soixante un tour beaucoup plus humaniste dont *E.T. l'extraterrestre* (Steven Spielberg, 1982) constitue l'un des derniers avatars.

La question se pose dès lors immédiatement: pourquoi Emmerich en vient-il à réactualiser par film interposé ce climat hystérique qui semblait être passé de mode après l'implosion du système communiste? Posons

tout d'abord que ce choix exprime une volonté claire: en reprenant de manière hyperréaliste le manichéisme stupide des séries B d'antan, le cinéaste flatte de façon éhontée une certaine nostalgie de la simplicité logique que revêtaient les anciennes idéologies: l'ennemi ne mérite aucun compréhension; exterminateur, il doit être exterminé, un point c'est tout - tenter de le comprendre, c'est aller à notre perte!

ROUBLARDISE

L'emploi d'une phraséologie que ne renierait pas Le Pen (la «vermine verte») va dans ce sens. Avec roublardise, le cinéaste fait passer cette régression en faisant du peuple terrestre qui résiste une communauté des minorités nord-américaines (il y a un homosexuel, un écologiste, une strip-teaseuse noire, un juif libéral, une ganache militariste, etc...) qui parviennent à oublier leurs différences pour

faire acte de commune intolérance!

De nationalité allemande (passé par l'école de cinéma de Munich), Emmerich a peut-être disposé de la distance nécessaire pour saisir de façon remarquable le besoin cinématographique des Américains qui vont au cinéma aujourd'hui. En résulte un hommage bien agencé au mythe de la puissance mondiale incarnée par un homme providentiel (le président des Etats-Unis qui a l'âge de Clinton et, semble-t-il, la pensée de Dole), pour lequel quasi l'humanité entière saura se sacrifier et ce, malgré ses différences - avec une malignité égale, Emmerich avait fait de *Stargate* (1994) une version indirecte de la guerre du Golfe «libératrice».

Il n'est dès lors pas anodin que l'Allemand Emmerich cite son compatriote Murnau, dont il recycle la fameuse séquence de *Faust* (1926), où Mephisto recouvre la ville de son ombre, pour décrire l'arrivée des vaisseaux extraterrestres. Figure de style favorite de l'expressionnisme allemand (qui, pour mémoire, a préfiguré la montée du nazisme), l'ombre démesurée devient synonyme d'une terreur tout aussi démesurée, contre laquelle l'intelligence ne peut rien.

Vincent ADATTE
● La Chaux-de-Fonds, Plaza; Neuchâtel, Arcades.

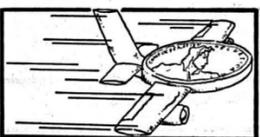
LIVRE

«Marou», de Bessie Head

Dans son troisième roman traduit en français et paru chez Zoé, Bessie Head (1937-1986) - considérée comme la première romancière sud-africaine dans le monde anglophone - a construit son histoire autour de quatre personnages, peut-être les doubles les uns des autres. Margaret Cadmore est une Masarwa, d'une tribu esclave au Botswana. Le jour où, jeune institutrice, elle entre en poste dans le village de Dilepe, elle suscite haine et cabales. Heureusement, Dikedi, jeune femme noble, lui accorde son amitié et sa protection. En face, deux hommes rivaux, au fort tempérament, Moleka et Marou, sèment la pagaille. En filigrane, c'est toute la problématique de l'exclusion et des souffrances qu'elle engendre qui est soulevée. (sg)

● «Marou», Bessie Head, Editions Zoé.

Hit parade des tarifs aériens



Départs de Genève:

Acapulco (1320.-) avec K.L.M./Mexicana

Guatemala (1465.-) avec K.L.M.

La Paz (1230.-) avec Aerolíneas Arg.

Lima (1270.-) avec Alitalia

Mexico (860.-) avec Iberia

Rio de Janeiro (960.-) avec Aerolíneas Arg.

San Juan (915.-) avec Iberia

San Pedro Sula (1230.-) avec Iberia

San Salvador (1230.-) avec Iberia

Veracruz (1335.-) avec K.L.M./Mexicana

● Ces prix sont extraits de la banque de données professionnelle What's New/Internet-Alls Supermarket of Travel adresse <http://www.astarte.ch/gefic> et publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avion. Vous pouvez obtenir tous les renseignements utiles en vous adressant à votre agence de voyages habituelle.

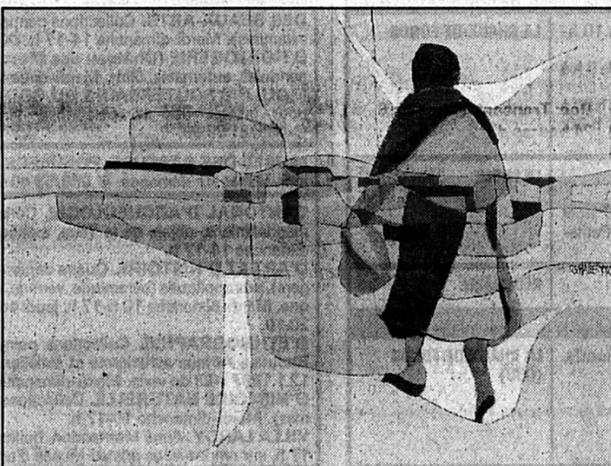
ATTENTION: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.

Roland Schaller, vingt-cinq ans de peinture aux Amis des arts

Le chant de la terre

La peinture de Roland Schaller est une construction solide. Comme celle des villages jurassiens ou provençaux. Ses tonalités sont celles de la terre, du ciel et de l'eau. Et même s'il voyage beaucoup, son art est enraciné.

Dans sa présente exposition, Roland Schaller - par ailleurs créateur de cartons de tapisseries et de vitraux - offre deux univers de terre et deux mondes aquatiques: le Jura et la Provence où il vit et travaille actuellement, les îles grecques et le Portugal océanique. A dominante blanc bleuté pour les hauteurs neigeuses des crêtes, jaune et ocre brûlants pour le Midi, bleu et blanc sereins pour la Grèce, outremer, marine et anthracite inquiétants pour les côtes portugaises. Mais en commun, ses œuvres ont la force de la composition, très structurée dans des formes simplifiées, l'atmosphère - le lien avec la terre nourricière et les éléments, ciment entre les hommes - les aplats de peinture. Roland Schaller a rencontré Lermite, ils ont brièvement travaillé ensemble, se sont influencés. Auparavant, il avait côtoyé Manessier et Bissière. Les thèmes qui l'inspirent mettent les femmes et les hommes



Roland Schaller, «Le retour»
Huile sur toile, 1990. (sp)

au centre de ses préoccupations, dans des paysages ouverts et campagnards, d'où la nostalgie qui sourd de ses œuvres, celle du village contre la cité, l'idéal pouvant être, par exemple, Vitebsk et les villages de Marc Chagall...

Beaucoup plus intimes, des gouaches nées en Israël où il se

rend souvent, empreintes de tendresse et d'émotion, témoignent d'une quête de terre promise. C'est une autre face de Roland Schaller, dont l'itinéraire a passé par La Chaux-de-Fonds par hasard. (SG)

● Neuchâtel, Galerie des Amis des arts, jusqu'au 20 octobre.

Au marché cette semaine

Les dattes ambrées

Le nom des dattes vient du grec Daktylos, doigt, auquel elles furent comparées par Aristote. Les Grecs et les Romains les importaient sans difficulté d'Afrique.

Les légendes des Bédouins du désert nord-africain rappellent l'importance de la datte dans l'alimentation de ces populations.

Il est vrai que le palmier-dattier (*Phoenix dactylifera*), est cultivé depuis 4000 ans avant notre ère dans les zones arides et semi-arides du Moyen-Orient, d'où il est originaire. Il s'est ensuite dispersé et implanté dans les zones sèches d'Afrique du Nord, du Sahel, du Pakistan...

Les grands arbres, devenant facilement centenaires, portent de longs et lourds faisceaux de branches auxquelles sont suspendus les fruits dodus.

«Amphrib», «Asharasi», «Halawi»... on distingue de nombreuses variétés de dattes qui diffèrent par leur forme (cylindrique, plus ou moins courte), leur couleur (du brun foncé au blond) ou leur texture plus ou

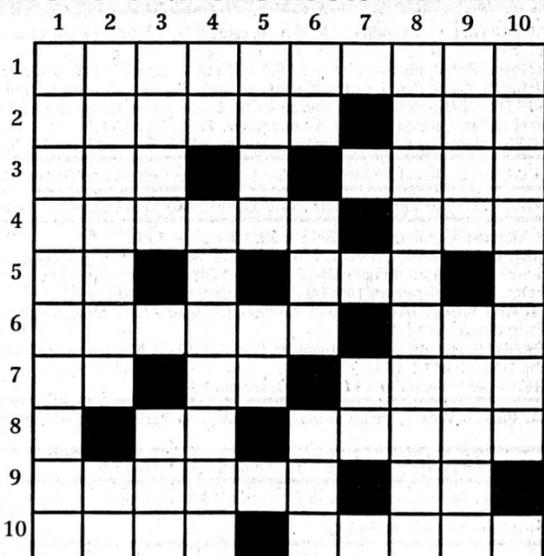
moins moelleuse, étroitement dépendante du taux d'humidité du fruit.

La plus réputée d'entre elles se nomme «Deglet Nour» (littéralement «doigt de lumière»), à la délicieuse chair fondante et sucrée et provenant, en grande partie, de Tunisie. Les fruits sont récoltés mûrs sur l'arbre, mais à divers stades.

Plus communes, les dattes que nous consommons, souvent emballées dans des barquettes, branchées ou non, sont des fruits que l'on a laissé sécher sur l'arbre. Les fruits sains seront alors simplement cueillis avec leur branche: il s'agit de dattes «nature». Les fruits tombés au sol, trop gras ou présentant quelques défauts (qui n'affectent néanmoins pas leur consommation) sont traités (humidifiés ou séchés en fonction de leur texture, désinsectisés...) avant d'être enrobés d'un sirop de sucre.

On connaît hélas mieux les dattes sèches que les dattes fraîches. (ap)

MOTS-CROISÉS No 940



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 939:

Horizontalement: 1. Balivernes. 2. Ocarina - Té. 3. Ut - Etalé. 4. Terne - Ecot. 5. Eu - Est - Ube. 6. Ira - Sis - Tu. 7. Dresseur. 8. Laie - Nr. 9. Emet - Notes. 10. Reuss - Rasé. Verticalement: 1. Bouteiller. 2. Acteur - Ame. 3. La - Adieu. 4. Irène - Rets. 5. Vitesse. 6. ENA - Tison. 7. Rôle - SS - Or. 8. Ecu - Enta. 9. Et - Obturés. 10. Senteur - Se.

ROC 735

Bloc'nat

Avanie de guêpe

L'automne calme - entre autres - ces guêpes qui nous valent chaque été d'épiques duels autour de tables bien garnies. Pugnaces créatures! Tout aussi obstinée, la guêpe tansalpine, Polistes atrimandibularis joue les pique-assiette dans un autre registre: ne construisant pas de logis, elle squatte le nid d'une autre guêpe (consolation pour celle-ci: quelques hyménoptères ont le parasitisme plus mordant, pondant leurs œufs dans un pauvre insecte qui finira mangé vif du dedans). La guêpe tansalpine s'en tient à la filouterie d'auberge et à l'imposture. Comme tous les insectes sociaux, elle sécrète au niveau de sa cuticule des hydrocarbures variés. Ceux-ci composent pour l'individu, sinon une carte d'identité, tout au moins un acte d'origine et un uniforme de fonction. Ses congénères reconnaissent à l'odeur une des leurs et sa «profession»: nourrice, soldat, reproducteur... Pour abuser la guêpe qu'elle envahit, Polistes atriman-

dibularis falsifie ses «papiers», en retire certains composants, et en ajoute d'autres «propres» à l'espiègle-hôte - du moins celle-ci le croit-elle. La guêpe tansalpine peut ainsi librement installer sa ponte. Les œufs de sa victime vont éclore les premiers. On vient tout juste de découvrir (voir La Recherche No 289) qu'à ce moment-là, l'intruse revoit ses empreintes chimiques, se fait passer pour la reine-mère et donne des ordres pour les soins à sa progéniture. Assidûment soignées, les parasites quitteront leur nid d'«adoption» pour aller, avec des congénères sortis d'autres nids, voir si la rose...

Avec un talent comparable, des arthropodes divers (grillons, coléoptères, collemboles, cafards, punaises, chenilles, acariens, mille-pattes...) squattent les fourmilières en adoptant leur odeur. Même, des coléoptères staphylins abusent les fourmis rousses en été, et les fourmis rouges avant l'hiver... (jlr)

CINÉMAS

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (de A. Desplechin avec M. Almeric), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
TWISTER (de J. de Bont avec H. Hunt), 12 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
LES VOLEURS (de A. Téchiné avec C. Deneuve, D. Auteuil, L. Cote, F. Rabe, J. Riviert), 16 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 45.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
INDEPENDENCE DAY, LE JOUR DE LA RIPOSTE (de R. Emmerich avec W. Smith), 12 ans, tous les jours à 14 h 15, 17 h 15, 20 h 15.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (de C. Nuridsany et M. Perennou), pour tous, tous les jours à 16 h 30 et 21 h, mercredi aussi à 14 h 45.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
SECRETES ET MENSONGES (de M. Leigh avec T. Spall), pour tous, tous les jours à 18 h 15 en V.O.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (de C. Nuridsany et M. Perennou), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 16 h 15, 21 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
SECRETES ET MENSONGES (de M. Leigh avec T. Spall), pour tous, tous les jours à 18 h en V.O.	NEUCHÂTEL APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
ANTONIA'S LINE (de M. Gorris), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 30, 20 h 45, toutes les séances en V.O.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
FARGO (de J. Coen avec W. H. Macy), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 15 et 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
INDEPENDENCE DAY, LE JOUR DE LA RIPOSTE (de R. Emmerich avec W. Smith), 12 ans, tous les jours à 14 h 15, 17 h 15, 20 h 15.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
DRIFTING CLOUDS (de A. Kaurismäki avec K. Outinen), tous les jours à 15 h, 18 h 30 et 20 h 45, toutes les séances en V.O.	REX ☎ (038) 28 10 77
TWISTER (de J. de Bont), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
UN CHIEN DANS UN JEU DE FILLES (de M. Lehman avec J. Garofala), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h 30, 20 h 45.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
MES DOUBLES, MA FEMME ET MOI (de H. Ramis avec M. Keaton), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
INDEPENDENCE DAY, LE JOUR DE LA RIPOSTE (de R. Emmerich), 12 ans, tous les jours à 17 h 30 en V.O.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL (avec R. Redford), 12 ans, mardi à 20 h 30.	BEVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 19 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. EXPOSITION: «Energie et transport», service de l'énergie, Collège 31d, jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h; samedi et dimanche fermé. CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: Salle 23, lundi à vendredi de 11 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30 sauf vendredi jusqu'à 17 h. Kiosque place du Marché, samedi de 10 h 30 à 11 h 30; dimanche de 18 h 30 à 19 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit. CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: Société mycologique, bâtiment Angelus, A.-M. Piaget 12, samedi et dimanche de 20 h à 21 h; mardi de 20 h 30 à 21 h 30. Chs-H. Pochon, Petits-Monts 4, mercredi et vendredi sur rendez-vous, ☎ 31 31 71 ou 077/37 63 08.	LE LOCLE
SPECTACLE: Chantal Ladesou, Théâtre du Pommier, à 20 h 30.	NEUCHÂTEL

URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Montagnes, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200.400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Etienne, Portes-Rouges, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNÉLÉGIÉ (039)
PHARMACIE: St-Hubert, ☎ 53 12 01. MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

TOURISME PÉDESTRE

Dimanche 6 octobre, l'Association Neuchâteloise de Tourisme Pédestre (ANTP) organise une course accompagnée, «A TRAVERS LE PAYS DE ZOUG», course facile, 3 h 30 de marche.
Zugerberg (927 m), Allenwinden, dans la vallée de la Lorze, Wildenburg, les Höllgrotten, Baar.
Responsable: M. Y. Renevey, ☎ 038/25 62 88. Horaire: départ Neuchâtel 8 h 07, départ La Chaux-de-Fonds 7 h 16 (via Neuchâtel) ou 7 h 35 (via Bienne). Zurich arr. 9 h 53. Zoug arr. 10 h 27; dp. car 10 h 37 Schönegg arr. 10 h 49; dp funiculaire 10 h 54. Zugerberg arr. 11 h 02. Baar dp. 17 h 19. Puis, via Zoug-Lucerne-Olten, arr. Neuchâtel 19 h 53, la Chaux-de-Fonds 20 h 38. Inscription: auprès du chef de course, M. Y. Renevey, ☎ 038/25 62 88. Délai jusqu'au vendredi 4 octobre à 20 heures. Renseignements complémentaires: Secrétariat, Tourisme neuchâtelois, ☎ 039/24 20 10.

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: Lundi 14 h à 20 h. Mardi à vendredi de 10 h à 20 h. Samedi de 10 h à 16 h. Exposition «Trésors des bibliothèques de l'Arc jurassien», jusqu'au 9 novembre 96. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: mardi à vendredi de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16. Lundi à jeudi de 15 h 30 à 18 h. Mardi de 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi, 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15. Lundi-vendredi 13 h 30-18 h, samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15 h 30 à 17 h 30. Samedi de 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi de 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi de 8 h à 22 h, samedi de 8 h à 17 h. Exposition «Piaget Neuchâtelois», jusqu'au 5 octobre. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41. Lundi à vendredi de 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erquiel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: lundi, mardi et vendredi de 9 h à 10 h; mercredi de 9 h à 10 h et de 16 h 30 à 18 h; jeudi de 9 h à 10 h et de 18 h à 19 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNÉLÉGIÉ
DE LA VILLE: lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h; mardi et jeudi de 14 h à 20 h; samedi de 9 h à 12 h.	DELÉMONT

MUSÉES

PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique. Samedi à jeudi, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'au 2.3.97. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'plattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). «François Morellet, trames», jusqu'au 10.11. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi-vendredi 14-17 h; samedi 14-18 h; dimanche 10-12 h et 14-18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Mardi-dimanche 14-17 h. «Xylon CH 1996», jusqu'au 6 octobre. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. 10-17 h 30. Sur demande préalable pour groupe dès 15 personnes, visite possible en dehors des heures d'ouverture, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. Médailles contemporaines/Fidem, jusqu'au 20.10. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Natures en tête», jusqu'au 12.1.1997 «Cil de verb». Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
CHÂTEAU. «Miroirs du temps», gravures d'hier, photographies d'aujourd'hui. Jusqu'au 20.10. 10-12 h et 14-17 h, sauf lundi et vendredi après-midi.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne. Mardi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA/MUSÉE INDUSTRIEL. Collections industrielles (horlogerie, machines à tricoter). Jusqu'au 20.10, visite libre, 9 h 30-17 h 30. Démonstrations, samedi dès 14 h. Sur rendez-vous, ☎ 038/63 30 10 et 038/66 13 54.	TRAVERS
RÉGIONAL D'HISTOIRE ET D'ARTISANAT. Mardi, jeudi, samedi, dimanche, 14-17 h. Jusqu'au 13.10.	MÔTIERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
D'HISTOIRE. «Histoire d'un bâtiment - Du musée au centre des Epancheurs», le dimanche 14 h-17 h, jusqu'au 30 octobre.	LA NEUVEVILLE

GALERIES

MEIER-ART CITÉ. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. Evrard, œuvres sur papier, jusqu'au 31.10.	LA CHAUX-DE-FONDS
MANOIR. Pierre Fichet, peinture, jusqu'au 5.10. Mardi-vendredi 15-19 h, samedi 10-17 h.	
VILLA TURQUE. Claire Pagni, peinture, jusqu'au 5.11. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131.	
SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'plattenier. Lundi-samedi 14-18 h.	
UBS. Marcel Rebetez, tissages et papiers découpés. Jusqu'au 26.11.	
LES ARBRES. Jean-Guy Paratte, peinture, jusqu'au 30.10. Tous les jours 14-17 h.	
ANCIEN COLLÈGE. Daniel Richard, jusqu'au 13.10. Mercredi, samedi, dimanche 13-19 h.	MARTEL-DERNIER
GRAND-CACHOT-DE-VENT. Lermite, jusqu'au 20.10. Mercredi à dimanche, 14 h 30-17 h 30.	LA CHAUX-DU-MILIEU
ARCANE. Mercredi-vendredi 14 h 15-18 h 30, samedi 14-17 h.	NEUCHÂTEL
DITESHEIM. Bokor Fautrier Mohlitz, Music, Valenti, etc., gravures-dessins, jusqu'au 19.10. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h.	
DU PEYROU. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30.	
CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Patrick Corillon, jusqu'au 27.10. Mercredi-samedi 14-19 h; jeudi 14-21 h; dimanche 14-17 h.	
AMIS DES ARTS. Roland Schaller, peinture, jusqu'au 20.10. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h.	
L'ORANGERIE. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-17 h.	
NUMAGA. William Wilson, peinture-sculpture, jusqu'au 13.10. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
JONAS. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
L'ENCLUME. Urs Flury, peinture-gravure, jusqu'au 5.10. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
COÏ. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
2016. Serge Cantero, peinture, jusqu'au 6.10. Mercredi-dimanche 15-19 h.	HAUTERIVE
DI MAILLART. Martine Séchoy-Wolff, peinture, André Stoop et Angela Perret-Gentil, bijoux, jusqu'au 19.10. Mardi-jeudi, 9 h-12 h et 14 h-18 h; vendredi, 9 h-12 h et 14 h-20 h; samedi, 9 h 30-12 h et 14 h-18 h.	LE LANDERON
CHÂTEAU. Marcel Mathys, sculpture, jusqu'au 3.11. «Traces», François Charrière, photographies, jusqu'au 31.10.	MÔTIERS
FONDATION. Manja Yersin, peinture, jusqu'au 3.11. 13 h 30-17 h 30, sauf lundi et vendredi.	LES CERLATEZ
BALADE DE SÉPRAIS. Artistes contemporains bâlois, jusqu'au 24.11.	BOËCOURT

COMMUNIQUÉ

Vendanges 1996

La commission consultative viticole s'est réunie le 23 septembre 1996 sous la présidence de M. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie publique, pour examiner les problèmes des vendanges. Les seuils de qualité ont été fixés comme suit:

a) Chasselas et Riesling x Sylvaner:

Catégorie Ia 14,8% Brix (env. 60° Oe).

Catégorie Ib 14,8% Brix (env. 60° Oe).

Catégorie II 14,4% Brix (env. 58° Oe).

Catégorie III 13,6% Brix (env. 55° Oe).

b) Autres cépages:

Catégorie Ia 17,2% Brix (env. 70° Oe).

Catégorie Ib 17,2% Brix (env. 70° Oe).

Catégorie III 14,4% Brix (env. 58° Oe).

Pour l'élaboration de vins mousseux d'appellation, la teneur minimale du Pinot noir et du Chardonnay en sucre naturel est fixée à:

16,6% Brix (env. 68° Oe).

L'utilisation de cette valeur inférieure est soumise aux exigences suivantes:

- un contrat doit être établi entre l'exploitant et l'encaveur avant la livraison de la vendange à la cave;

- les bulletins de sondage de la vendange destinée à cet effet doivent porter la mention «Mousseux»;

- il est interdit de reclasser en mousseux une vendange déclassée.

Les surplus d'AOC (catégorie Ib) sont déclassés de la manière suivante:

- chasselas et Riesling x Sylvaner: catégorie II

- autres cépages: catégorie III

Les surplus d'AOC non vinifiés permettent l'élaboration de moût d'appellation.

Par ailleurs, les organisations représentées sont tombées d'accord sur les prix de base suivants:

- chasselas et Riesling x Sylvaner: 3,45 fr le kg

- pinot noir et autres cépages: 4,90 fr le kg

- pinot noir et Chardonnay catégorie mousseux: 3,50 fr le kg prix minimum.

Les dispositions légales fédérales et cantonales rendent obligatoire le paiement de la vendange selon la qualité. Les échelles de paiement ont été établies par les organisations professionnelles.

Au vu de l'état de maturité du raisin, la date suivante est recommandée aux communes pour la levée du ban des vendanges:

- **jeudi 10 octobre 1996 pour tous les cépages**

Le Conseil communal peut accorder l'autorisation de vendanger plus tôt les récoltes en péril.

FAITS DIVERS

Neuchâtel

Collision en chaîne

Un automobiliste de Neuchâtel, M. D. P., circulait dans une colonne de véhicules avenue du 1er-Mars en direction est, hier à 14 h. A la hauteur de la place du Port, il n'a pas pu immobiliser son véhicule qui est alors entré en collision avec l'arrière du fourgon de M. P. O., de Constantine, qui venait de s'arrêter pour les besoins de la circulation. Sous l'effet du choc, une collision en chaîne avec deux autres véhicules s'est produite. Déjàts.

TÉMOINS

Le Locle

Le conducteur de la voiture Peugeot 406 bleu foncé, portant plaques françaises qui, le vendredi 27 septembre à 14 h 50, a heurté l'arrière d'une auto arrêtée devant un passage pour piétons, à la hauteur du bar Le Rubis sur la rue D.-JeanRichard, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale au Locle, tél. 039 31.54.54.

DÉCÈS

Courfaivre

M. Emile Kunz, 1907

Delémont

M. Roger Châtelain, 1910

Rossemaison

M. Emile Mügeli, 1915

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU

DES INSTALLATIONS

DE CHAUFFAGE

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

SEMAINE DU 23.9.1996

AU 29.9.1996

Neuchâtel (ville)	12,1°C	27,0 DJ
Littoral ouest	12,0°C	35,2 DJ
Littoral est	11,8°C	35,6 DJ
Val-de-Ruz	8,6°C	80,0 DJ
Val-de-Travers	8,8°C	78,6 DJ
La Brévine	6,4°C	95,0 DJ
Le Locle	8,2°C	82,7 DJ
La Chx-de-Fds	6,8°C	92,6 DJ
Vue-des-Alpes	6,4°C	102,2 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage. Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 39 67 20, fax: 038 39 60 60) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

LA COMBE JEANNERET

Les promenades dans les beaux pâturages de Sommartel sont terminées. Depuis là-haut je vous dis au revoir.

Son épouse

Gisèle Matthey-Jampen

Ses enfants et petits-enfants

Béatrice et son ami, Michael et Armel

Micheline et Jean-Paul, Martial et Carmen

Jacky et Monique, Johan, Corinne et Florence

Les descendants de feu Lucien Matthey

Les descendants de feu Hermann Jampen

ont le grand chagrin de faire part du décès de leur cher époux, papa, grand-papa et parent

Jean-Pierre MATTHEY

survenu le 27 septembre 1996, dans sa 81e année.

Selon le désir du défunt, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

132-795124

SAINT-IMIER

Travail, patience, générosité
Avec amour et émotion

Denis et Jeanne-Marie Robert-Wermeille, à Chézard-Saint-Martin, leurs enfants et petits-enfants;

Marcel et Sonia Robert-Zanchi, à Chézard-Saint-Martin, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Alfred Robert et famille, au Locle,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert ROBERT

qui s'est endormi paisiblement, le 27 septembre 1996, dans sa 88e année.

Selon son désir, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: 2054 Chézard-Saint-Martin.

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Mariages

Ben Khalifa Kamel et Veuve Sylvia Madeleine. - Chatelain François Marcel et de Campos Braz Ana Paula. - Grobet Yves et El Bahraoui Ilham. - Charles Olivier Marcel Paul et Etter Josiane. - Zaugg Patrick Roger et Romy Sylvie Danielle.

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ (039) 210 210 Rédaction

☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)

27.269 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod

Secrétaire général: Roland Graf

Secrétariat nuit: Michel Déruns, Ivan Radja,

Alain Meyrat, André Koller, Mehdi Cherif

Monde et Suisse: Daniel Droz

A Berne: François Nussbaum

Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni,

Blaise Nussbaum

La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum, Irène Brossard,

Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Egger, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,
Julian Cerviño, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony



LE CONSEIL DE FONDATION, LA COMMISSION D'ÉCOLE,
LA DIRECTION, LES COLLABORATRICES
ET LES COLLABORATEURS, LES ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE NEUCHÂTELOISE DE NURSES

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Albert ROBERT

papa de M. Denis Robert, président de la Commission d'École.
A sa famille, ils présentent leurs sincères condoléances.

132-795051

Réception
des avis
mortuaires:
jusqu'à 22 heures

LA SOCIÉTÉ D'AVICULTURE,
CUNICULTURE ET COLOMBOPHILE
DU VAL-DE-RUZ

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Albert ROBERT

père de MM. Denis et Marcel Robert et
beau-père de Mme Sonia Robert.

COPIEZ, COPIEZ

pour une reproduction fidèle de vos œuvres!

TOUT LE MONDE COPIE!

- ✓ Essayez notre qualité
- ✓ Appréciez notre service
- ✓ Nos devis vont vous étonner

L'Impartial

COPY

Imprimerie - Service photocopies

Rue Neuve 14

Tél. 039 / 210 330

Fax 039 / 210 361

UN DOCUMENT
MILLE FOIS RÉPÉTÉ
ET CHAQUE FOIS
ÉGALÉ!



Ces gosses qu'on emprisonne dans le monde

Barreaux pour voler une enfance

A l'heure où le monde se penche sur le scandale de l'exploitation sexuelle de plus de deux millions d'enfants dans le monde; à une époque où l'on commence à peine à s'interroger sur le «rendement» de 73 millions de gosses «actifs économiquement» dans les cinq continents, un autre dossier demeure: celui des enfants en prison, des gosses de l'ombre. Ils sont 10.000, 100.000 ou plus dans le monde? Impossible à savoir. Le phénomène, encore trop tu, est pourtant réel, même s'il ne dérange pas trop les gouvernements.

pir dans des prisons d'adultes, au milieu de ceux-ci ou par groupes d'adolescents de 5, 10 ou 20 par cellule? 10.000, 100.000? Plus? «Impossible à dire... Nous n'avons aucun chiffre. La faute à une absence de définition... Qu'est-ce qu'un enfant en prison? Est-ce un gosse condamné? Entre quatre murs? Dans une prison pour adultes? Pour jeunes délinquants? En institution? Autant d'interrogations liées aux droits de l'enfant, qui se heurtent souvent cyniquement à une question juridique», admet Nigel Cantwell, consultant pour les droits de l'enfant auprès de l'UNICEF à Genève.

Pour la seule Russie, le Comité international pour la dignité de l'enfant (CIDE), à Lausanne, parle de plus de 21.000 mineurs et enfants emprisonnés. Au

BICE (Bureau catholique international de l'enfance), à Genève, on estime qu'entre 2000 et 4000 mineurs et gosses, dont l'âge varie entre 10 et 16 ans, sont actuellement sous les verrous dans les cinq pays où le Bureau déploie un programme spécifique: Sénégal, Guinée, Mali, Zaïre ou Côte d'Ivoire. Cette dernière «accueille» à elle seule près de 1400 «prisonniers en herbe». Au Rwanda enfin, l'UNICEF se préoccupe des conditions de détention de 1000 à 2000 enfants – selon les sources – de 7 à 15 ans, accusés d'être des «génocidaires».

Cette évaluation est loin d'être exhaustive, relève pour sa part André Dunant, juge des mineurs à Genève de 1965 à 1996, actuellement consultant pour l'Association internationale des magistrats de la jeu-

nesse et de la famille. «Si nous pouvions donner des chiffres plus ou moins exacts, cela pourrait dire que nous contrôlons la situation. Or nous en sommes très loin».

VIOLÉ TROIS FOIS PAR SEMAINE

Mamadou n'a pas 16 ans. Livré très tôt à lui-même dans les rues de Dakar, au Sénégal, il s'est un jour vu confier la vente de trois postes de radio d'occasion par un oncle, un commerçant du lieu. Des postes sans doute volés, invendables ailleurs que sur le marché informel. Au bout de dix jours, Mamadou en avait vendu deux... «J'ai utilisé une partie de l'argent pour m'acheter à manger, un pantalon et des chaussures. Mon patron, mon oncle, m'a envoyé en prison». Il

y restera plus de dix mois. Mamadou y serait peut-être aujourd'hui encore sans l'action du BICE.

En Russie, 30% des mineurs sous les verrous subissent des sévices sexuels. Garçons et filles confondus. Dans un rapport publié au printemps 1996, le groupe de recherche «Sodeistvie», à Moscou, relate la vie de ces gamines dans la prison moscovite de Boutyrki. Et dénonce les conditions qui «dépassent l'entendement». A neuf dans une cellule... mais avec six couchettes. Sans parler de l'hygiène et des promiscuités.

Dans la prison d'Ichka, à quelque 60 kilomètres de Moscou, les détenus ont entre 14 et 20 ans. «Certains ont l'air de gosses sortis de l'orphelinat». Un tiers de ces gamins ne devraient pas être là: ils sont débiles mentaux ou tout simplement innocents. L'enfer pour 340 mineurs, et pour Sergueï, 15 ans, condamné à six ans et demi.

C'est peut-être dans cette prison que seront conduits les apprentis caïds du centre de détention provisoire pour mineurs d'Ikchansk, dans la région de Moscou également. En attendant, des gosses comme Micha et Youri continueront à être tabassés... A être violés trois fois par semaine et plus. Tous deux ont beau supplier, se défendre.

Dans une cassette coproduite par le BICE et trois organisations internationales, trois «apprentis-durs», des Lettons de 14 et 15 ans, racontent comment ils ont abouti dans la prison de Riga. En massacrant à coups de couteaux un adolescent qu'ils voulaient enlever en échange d'une rançon. Le système «D» de la loi de la rue. Pour des enfants miséreux jetés très tôt hors de la maison. Depuis son indépendance, la Lettonie a vu le nombre de ses enfants abandonnés dans les rues passer de 2% en 1990 à 12% en 1994. En Estonie enfin, un jeune de 16 ans est en prison depuis près de deux ans sans être jugé. «Les juges n'ont tout simplement pas le temps de s'occuper de lui», s'insurge André Dunant.

L'ARTICLE 95

DU CODE PÉNAL

SUISSE EN QUESTION

Qu'en est-il en Europe, en Suisse? Entre 15 et 18 ans, un adolescent ne peut faire qu'un an de prison. «La Suisse a limité à 12 mois maximum la peine. Ce qui veut dire, explique André Dunant, qu'un garçon de 17 ans, utilisé par une organisation terroriste pourrait tuer 2, 5 ou 40 personnes à l'aéroport de Klotten ou de Cointin, et ne faire que 12 mois. Avant d'être relaxé, article 95 du code pénal suisse oblige. Un projet de révision du code est à l'étude depuis 13 ans. On y propose de monter à six ans pour les cas gravissimes. La commission extra-parlementaire s'y oppose. Elle en propose quatre...»

Pour le reste, c'est-à-dire les placements en internat, la Suisse a choisi les foyers éducatifs. Aucun n'est fermé à clé. «On peut s'en aller comme on veut. Des jeunes qui fuguent 10 ou 12 fois, j'en ai connu dans ma vie de juge. On ira les chercher 10 ou 12 fois. Mais on cherche à tout prix à obtenir au moins l'adhésion partielle de l'intéressé et de ses parents à la mesure préventive proposée».

En Europe occidentale, affirme encore André Dunant, la situation s'est généralement améliorée, contrairement aux pays de l'Est. «En Roumanie et en Albanie, par exemple, on emprisonne jusqu'à cinq ans des gosses pour des vols répétés. La Roumanie a même durci sa position. Le pays n'a rien trouvé de mieux que de porter ce maximum à dix ans».

Autant le maintenir en prison...

En Côte d'Ivoire, des juges condamnent à cinq ans de prison un voleur de poulet. Et l'ancien juge de se souvenir d'un gars de 17 ans, condamné à dix ans de prison une année auparavant pour le recel de l'équivalent de 150 francs. «Je ne voulais pas le croire. Il était passé devant un juge connu pour sa sévérité, pour faire des exemples». Un juge qui a de la liberté conditionnelle une notion toute personnelle: «Si quelqu'un de la famille ne vient pas le recueillir, alors je ne le libère pas. Il recommencera à voler sitôt libre. Autant le maintenir tout de suite en prison». Le sang de l'ancien président de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille n'a fait qu'un tour. (apic/pr)

Par Pierre ROTTET de l'Agence Apic

Ils ont 8 ans, 12 ans ou pas encore 16 pour beaucoup. Gosses et adolescents croupissent pourtant entre quatre murs, derrière des barreaux. Pour y «purger» des peines de 4 ou de 12 mois, de 2 ou 4 ans. Davantage parfois, quand ils sont «oubliés», parce que personne ne les a réclamés.

Leurs crimes? Le vol d'un paquet de cigarette, d'un morceau de pain. Le piège de la violence et de la drogue déjà. Un crime, une agression... Un infanticide, pratiqué par une fillette abusée. Enfance violée, enfance volée, ils sont des milliers dans le monde à vivre ce cauchemar. De l'Europe à l'Afrique, de l'Amérique à l'Asie, la misère conduit des gosses en prison. L'APIC a recueilli des témoignages venant d'Afrique, et de Russie notamment.

DROIT DE L'ENFANT ET CYNISME JURIDIQUE

Combien sont-ils derrière les barreaux dans le monde à crou-



Nonante mineurs condamnés à mort aux Etats-Unis

Ces faits, tristement réels, sont peu ou prou ceux vécus quotidiennement et pour des années parfois par des milliers de jeunes, en Afrique, en Russie ou ailleurs dans le monde. En Amérique latine comme en Asie, en Europe comme aux Etats-Unis, la réponse de l'Etat à la violence urbaine pénalise des gosses victimes de leur misère, des jeunes délinquants devenus la cible privilégiée de la justice, de la société et de l'appareil répressif.

«En Angleterre aussi, ainsi qu'aux Etats-Unis, notamment des enfants – en-dessous de 16 ans – purgent des peines de prison», déplore-t-on du côté de l'UNICEF. Pour Nigel Cantwell, le Royaume-Uni a récemment fait un gros pas... en arrière, en prévoyant des peines «dures» pour les enfants de 10 ans. «Si l'on s'en réfère à la loi dans le Royaume-Uni, on peut condamner à vie des mômes de 10 ans». Reste que c'est beaucoup plus impressionnant dans les textes que dans les faits, assure le juge Dunant. «Un gosse meurtrier de 10 ou 11 ans aura «sa chambre» dans un home d'éducation, dont les portes seront fermées à clé. Pendant des années.»

Aux Etats-Unis, le cas de deux jeunes Américains, 12 et 13 ans, condamnés à la prison par un tribunal de Chicago en début d'année pour avoir jeté un enfant du haut du 13e étage d'un

immeuble, a défrayé la chronique. Le garçonnet de 12 ans, aujourd'hui enfermé pour des années – au même titre que son «compars» – est ainsi devenu l'un des plus jeunes détenus des Etats-Unis. Dans plusieurs Etats de ce pays, la condamnation à mort n'est pas seulement un sort réservé aux criminels adultes.

Les Etats-Unis partagent en effet avec l'Irak, l'Iran, le Nigeria, le Pakistan, la Barbade et le Bangladesh, le macabre point commun d'avoir procédé au cours de ces dix dernières années, à l'exécution de personnes condamnées à mort pour homicide alors qu'elles étaient mineures au moment des faits.

Depuis les années 70, plus de 90 mineurs ont été condamnés à mort aux Etats-Unis, à en croire les chiffres publiés par Amnesty International en 1994 déjà. Certains ont vu depuis leur condamnation annulée en appel. Mais d'autres attendent toujours la sentence. Dans les couloirs de la mort.

DOUBLEMENT PÉNALISÉS

Escamoté ou plus simplement relégué par nombre d'instances mondiales ou d'ONG, rayé des préoccupations du grand public, le problème des enfants en prison ne semble guère émouvoir l'opinion publique. «On ne parle pas des gosses emprisonnés, c'est vrai, reconnaît Nigel Cant-

well, l'UNICEF s'implique depuis peu, mais au niveau national seulement». Son action internationale est pour l'heure peu développée. «Les enfants exploités sexuellement, les enfants esclaves et même les gosses des rues de Rio, de Bogota ou de Lima, de Manille ou de Bangkok, sont perçus comme des enfants-victimes. Ce qui n'est pas le cas pour les gosses emprisonnés à la suite de délits. Commis pour survivre, pour manger dans nombre de cas.»

Pour le représentant de l'UNICEF, ces enfants sont doublement pénalisés... souvent issus de milieux défavorisés, ils en sont réduits à commettre des larcins pour subsister. Lorsqu'ils se font prendre ensuite, ils s'en iront croupir dans des prisons insalubres, car «la plupart des pays n'ont pas les moyens de se payer des institutions ou des spécialistes dans l'éducation de la réinsertion des enfants marginalisés».

Un avis que partage l'Allemand Horst Buchman, consultant du BICE pour l'Afrique. Vingt-cinq ans de travail sur le terrain, du Mali à la Côte d'Ivoire, de la Guinée au Sénégal en passant par le Zaïre n'ont diminué en rien sa volonté de se battre aujourd'hui pour améliorer les conditions de détention des enfants-prisonniers.

Et des prisons, Horst Buchman, 49 ans, en a visité plus

d'une. Dont celle de Conakri, en Guinée. Une image qui le poursuit... «Ce que j'ai vu dépasse l'imagination. Je me suis rendu avec des Sœurs de la Charité à la prison centrale, où elles apportent une fois par semaine de la nourriture. En entrant, j'ai vu les prisonniers qui sortaient deux par deux, le moins faible donnant appui à son compagnon pour se diriger vers les sœurs».

LES OUBLIÉS DES GEÔLES

La justice? Les juges? Le silence méditatif de Horst Buchman en dit long sur le problème dans certains pays d'Afrique, en Côte d'Ivoire, en Guinée ou au Zaïre, pour ne citer que ces régions. «La plupart du temps il n'y a pas d'enquête. On se contente d'une plainte pour envoyer un gosse en prison. La majorité des mineurs emprisonnés le sont à titre préventif, dans l'attente d'un jugement. Si ce dernier arrive, car la plupart ne sont pas jugés». Treize mois pour deux pneus usés volés à un employeur pour se rémunérer d'un travail jamais payé. Et combien plus, souvent pour un simple poulet, un bout de pain, des cigarettes. Quand les dossiers ne sont pas tout simplement perdus. «Des enfants sont littéralement oubliés dans les geôles». L'un d'entre eux, condamné pour un délit mineur, avait déjà purgé trois

ans au moment de l'intervention du BICE.

La corruption? «J'étais au Zaïre il y a quelques mois, témoigne encore le délégué du BICE, et j'ai pu constater que les enfants en prison dans ce pays étaient vraiment parmi les plus démunis parce qu'ils n'avaient pas pu acheter leur liberté au juge. Tout le monde se libère si on possède une dizaine de dollars... On donne cela à la police, au juge... Quant aux gardiens, pauvres fonctionnaires parmi les pauvres dans l'univers carcéral, ils se payent en prenant sur la part de nourriture – l'équivalent de 20 centimes – destinée aux mineurs incarcérés.» Lorsque ça n'est pas pire.

Selon l'UNICEF, 80% des enfants emprisonnés sont des récidivistes. «La pire des choses est de faire entrer des gosses dans le système pénitentiaire. Dans cette espèce d'école du crime qu'est la prison». Reste qu'en dépit des niveaux élevés de récidive montrant que les grilles ne sont pas une solution valable pour des mômes, la société elle-même, obsédée par le sentiment d'insécurité croissant, exige plus de prisons. Et la prison, selon Michel Foucault, continue à être «un lieu d'enfermement plus ou moins strict, une école impitoyable, un sinistre atelier». Une fabrique de désespérés.

(apic/pr)